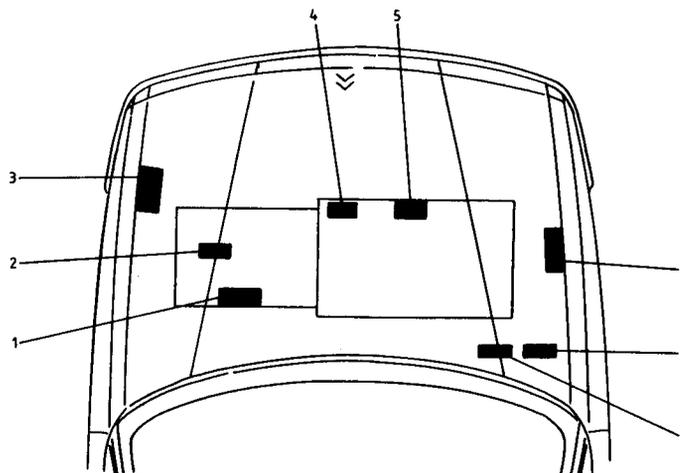


# CARACTERISTIQUES

## Identifications intérieures

- 1 Identité boîte de vitesses automatique
- 2 Identité boîte de vitesses mécanique
- 3 Plaque constructeur
- 4 Identité moteur XU7-XU5
- 5 Identité moteur XU10-XUD
- 6 N° châssis
- 7 N° identité PR
- 8 Code peinture



### CODES PEINTURE

- Le code couleur est inscrit dans le compartiment moteur, sur le collecteur d'auvent droit.

#### Peinture opaque

- Blanc banquise ..... **EWPCS**

#### Peinture opaque vernie

- Noir ..... **EXYCR**  
 - Bleu amiral ..... **KNCCR**  
 - Bleu saphir ..... **ENUCR**  
 - Rouge Furio ..... **EJXCR**  
 - Rouge Opéra ..... **EKVCR**

#### Peinture métallisée vernie

- Gris crépuscule ..... **ETKCR**  
 - Gris gabion ..... **ERZCR**  
 - Gris quartz ..... **EYCCR**  
 - Gris silex ..... **ETWCR**  
 - Sable phénicien ..... **ECZCR**  
 - Vert Poséidon ..... **ESYCR**  
 - Bleu mondial ..... **KLSCR**

#### Peinture nacrée vernie

- Bleu Stratos ..... **EPGCR**  
 - Vert Vêga ..... **ERYCR**  
 - Rouge cerise ..... **EKLCR**  
 - Rouge griotte ..... **KKSCR**

## Constitution de la carrosserie

- Pare-brise (21)
- Montant de baie (67)
- Traverse AV de pavillon (22)
- Doublure pied AV (64)
- Pied AV (63)
- Pavillon (23)
- Renforts de pavillon (68) et (69)
- Renfort pied milieu (66)
- Doublure pied milieu (71)
- Pied milieu (72)
- Glace hayon AR (25)
- Hayon AR (24)
- Renfort jupe AR (27)
- Traverse AR (29)
- Bouclier AR (30)
- Tôle de feu AR (31)
- Feux AR (40)
- Renfort AR (33)
- Embout aile AR (32)
- Panneau AR (jupe AR) (28)
- Embout longeron AR (34)
- Longeron AR (35)
- Pied de hayon AR (36)
- Panneau latéral (37)
- Passage de roue AR (38)
- Pare-boue AR (39)
- Renfort passage de roue AR (79)
- Pied AR (80)
- Aile AR (41)
- Glace porte AR (42)
- Panneau porte AR (43)
- Glace porte AV (45)
- Panneau porte AV (46)
- Porte AV (47)
- Aile AV (1)
- Passage de roue AV (2)
- Renfort AV joue aile AV (4)
- Doublure bas de caisse (53)
- Haut de caisse (65)
- Renfort de pavillon (70)
- Renfort pied AR (73) et (74)
- Joue aile AV (5)
- Demi-façade AV (6)
- Bouclier AV (7)
- Traverse inférieure AV (14)
- Calandre (8)
- Bloc-optique (57)
- Feu AV (58)
- Longeron AV assemblé (10)
- Traverse de tablier (17)
- Tablier (18)
- Renfort de tablier (19)
- Face AV (cloison antirecyclage) (15)
- Capot AV (16)
- Renfort pied AV (62)
- Collecteur d'auvent (20)
- Renfort pied milieu (83)
- Doublure pied milieu (82)
- Tôle de fermeture longeron AV (13)
- Longeron AV partiel (12)
- Renfort longeron AV (56)
- Tôle de fermeture longeron AV (55)
- Partie AR longeron AV (59)
- Arne de bas de caisse (54)
- Bas de caisse complet (48)
- Arne de bas de caisse (81)
- Longeron AV partiel (11)
- Support batterie (60)
- Partie AV de passage de roue (61)
- Passage de roue AV partiel (52)
- Porte AR (44)
- Renfort de passage de roue AR (78)
- Doublure aile AR (77)
- Embout de longeron AV (9)
- Tôle de fermeture embout de longeron (49)
- Support latéral de bouclier AV (50)
- Semelle longeron AV (51)
- Renfort AR joue aile AV (3)
- Plancher AR (26)
- Traverse mécanique AR (76)
- Renfort central (75)
- **Spécificités break**
- Porte AR (1)
- Côté de caisse (2)
- Embout longeron AR (3)
- Traverse sous plancher AR (4)
- Plancher AR (5)
- Traverses de pavillon (6) (8) et (9)
- Pavillon (7)
- Allonge de plancher AR (10)
- Doublure panneau AR (11)
- Panneau AR (12)
- Hayon AR (13)
- Glace hayon AR (14)
- Bouclier AR (15)
- Renfort passage de roue AR (16)
- Tôle AR (17)
- Feux AR (18)
- Tôle de feux AR (20)
- Tôle de fermeture supérieure AR (19)
- Glace de custode (21)
- Aile AR (22)
- Glace porte AR (23)
- Panneau porte AR (24)
- Renfort pied AR (25)
- Renfort de custode (26)
- Doublure arc de pavillon (27)
- Arc de pavillon (28)
- Renfort (29)
- Doublure aile AR (30)
- Renfort passage de roue AR (31)

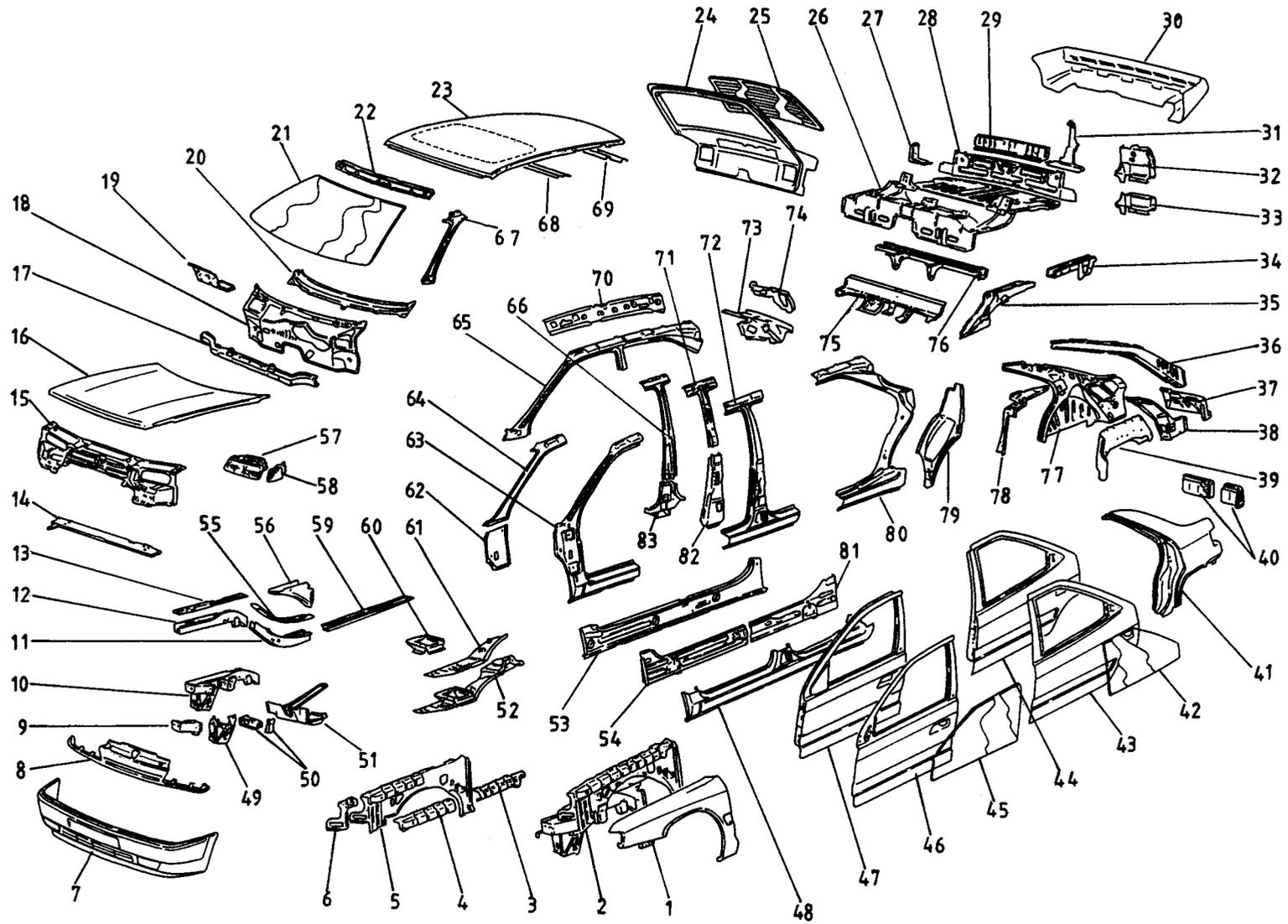
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

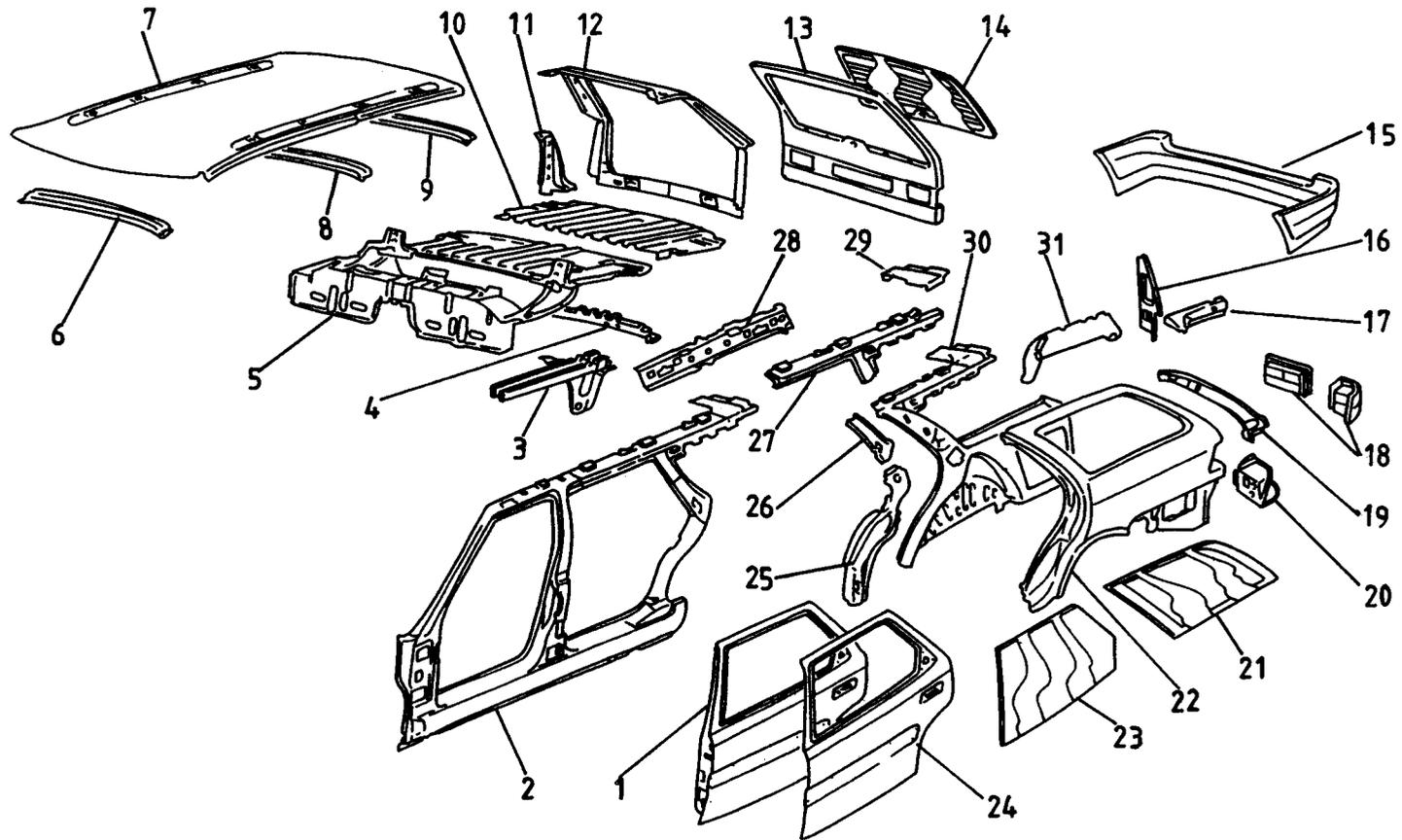
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

# ÉCLATÉ CARROSSERIE



### SPÉCIFICITÉS BREAK



# REPLACEMENT DES ELEMENTS AMOVIBLES

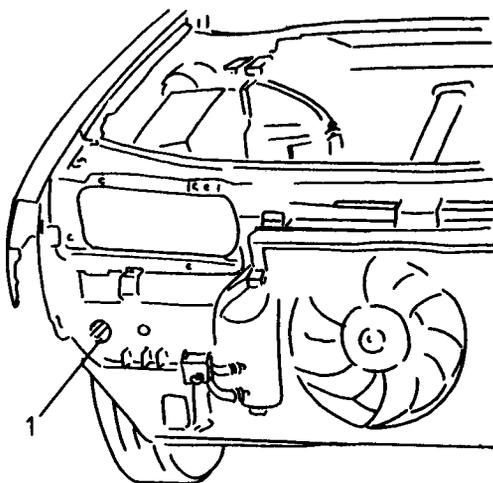
## Bouclier avant

### DÉPOSE

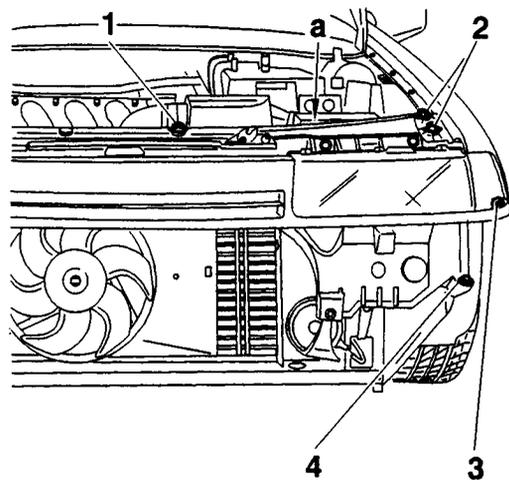
- De chaque côté, déposer les fixations avant des écrans pare-boue.
  - Déposer :
    - les feux clignotants,
    - la calandre.
  - Déposer les vis de fixation inférieures.
  - Au travers des orifices dans les pare-boues, déposer les vis de fixation latérales.
- Nota.** - Le pare-chocs est clippé sur les deux pontets (1) (fig. CAR. 1).
- En prenant appui sur les parties latérales, tirer le pare-chocs vers l'avant pour le désolidariser des pontets (1).
  - Déposer le pare-chocs.

### REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.



(Fig. CAR. 1)



(Fig. CAR. 2)

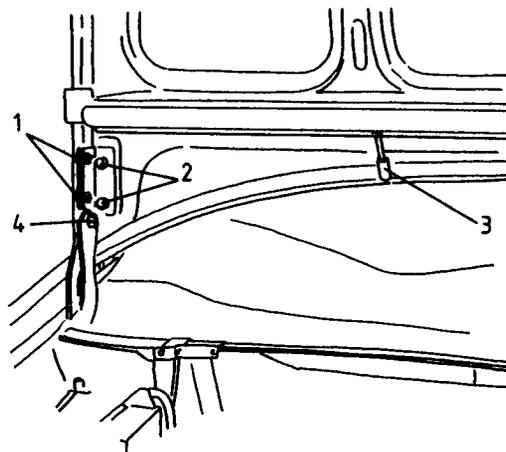
## Façade avant

### DÉPOSE

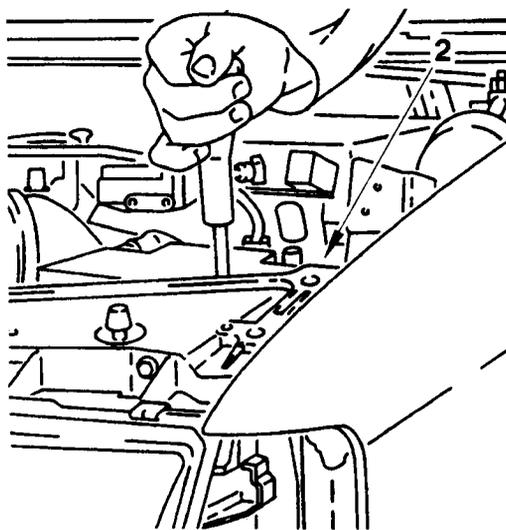
- Déposer :
  - le feu clignotant (de chaque côté),
  - pare-chocs avant (voir opération correspondante).
- Débrancher la batterie.
- Déconnecter l'alimentation des phares.
- De chaque côté, déposer (fig. CAR. 2) :
  - la vis (1) de fixation du radiateur,
  - les vis (2) de fixation sur passage de roue,
  - la vis (3) de fixation sur aile,
  - la vis (4) sur le passage de roue.
- Dégrafer le câble de commande d'ouverture du capot en « a ».
- Déposer la façade.

### REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.



(Fig. CAR. 3)



(Fig. CAR. 4)

## Capot avant

### DÉPOSE

- Ouvrir le capot.
- Dégrafer les deux tuyaux d'alimentation de lave-glace (3) (fig. CAR. 3).
- De chaque côté, déposer :
  - les vis (4) de fixation de tresse de masse,
  - les deux vis (1).
- Déposer le capot.

### REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

### RÉGLAGE

- Le réglage du capot s'effectue à l'aide des quatre vis (2).

## Aile avant

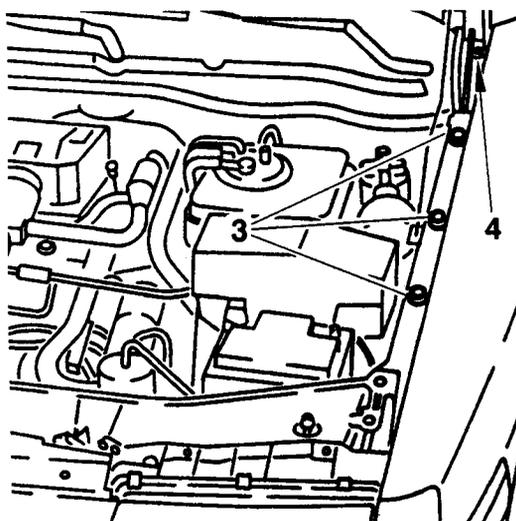
### DÉPOSE-REPOSE

- Déposer :
  - le feu clignotant,
  - les vis de fixation d'extrémité de pare-chocs,
  - la vis de fixation d'extrémité de calandre.
- Déposer les vis de fixation de la traverse support d'habillage.
- Écarter la traverse de façade vers l'avant et déposer la vis (2) (fig. CAR. 4).
- Déposer (fig. CAR. 5) :
  - les vis (3),
  - les vis (4) de fixation de la grille d'auvent.

## Porte avant

### DÉPOSE

- Déposer :
  - le bouton de condamnation intérieure,
  - l'enjoliveur de commandes,
  - la manivelle de lève-glace (suivant équipement).
- Déposer la grille de haut-parleur (trois clips).
- Déposer (fig. CAR. 6) :
  - les vis d'accouoir (3),



(Fig. CAR. 5)

- les trois vis (4),
- la vis d'accouoir (1),
- la vis de fixation (2).
- Déposer le panneau de garniture de porte.
- Desserrer la vis de maintien de tringle de liaison.
- Déposer :
  - les deux vis de maintien de commande de rétroviseur,
  - la commande d'ouverture de porte,
  - la feuille d'étanchéité.
- Déconnecter le faisceau électrique.
- Retirer le faisceau de la porte.
- Déposer l'axe de tirant de porte.
- Déposer les axes de charnières.
- Déposer la porte.

### REPOSE

- Impératif.** - Reposer une feuille d'étanchéité neuve.
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

## Porte arrière

### DÉPOSE

- Déconnecter le câble de la borne négative de la batterie.
- Ouvrir la porte.
- Déposer la grille haut-parleur à l'aide d'un tournevis.
- Nota.** - La grille est clippée en trois points.
- Sortir la grille vers le haut pour dégager les deux pieds de centrage.
- Déposer le panneau de porte (voir opération correspondante).
- Déposer :
  - le connecteur sur la serrure,
  - le connecteur sur le moteur du lève-vitres.
- Déposer la goupille et les deux vis-axe.
- Déposer la porte arrière.

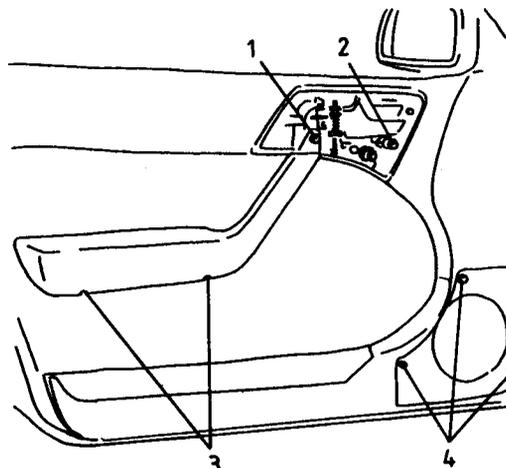
### REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Nota.** - Enduire les vis-axe de **Loctite Frenetanch E3**.

## Hayon arrière (berline)

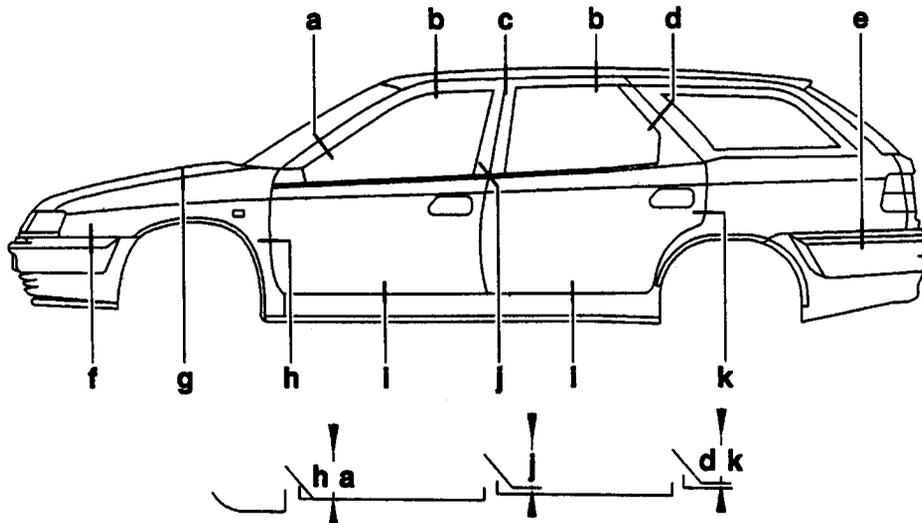
### DÉPOSE

- Ouvrir le hayon arrière.
- De chaque côté, déposer la garniture de custode.



(Fig. CAR. 6)

**CARACTÉRISTIQUES : JEUX ET AFFLEUREMENTS**



**Nota.** – Les points **a, d, h, j, k** sont en désaffleurement.

Repère	Éléments de carrosserie	Jeu (mm)	Affleurement (mm)	Parallélisme (mm)
a	Enjoliveur de baie de pare-brise – porte avant	5 ± 1	1,7 ± 1	2
b	Pavillon – portes	7 ± 1	0,8 ± 1	1
c	Porte avant – porte arrière – partie haute	5 ± 1	0 à 1	1
d	Enjoliveur de custode – porte arrière	5 ± 1	0 à 1	1
e	Pare-chocs arrière – aile arrière	2 (+ 1,5 ; - 0)		1,5
f	Aile avant – pare-chocs avant	2 (+ 1,5 ; - 0,5)	0 ± 1,5	1,5
g	Aile avant – capot moteur	4 ± 1	0 ± 1	1
h	Aile avant – porte avant	5 ± 1	0 à 1	1,5
i	Longeron, bas de caisse – portes	5 ± 1		1,5
j	Porte avant – porte arrière – partie centrale	5 ± 1	0 à 1	1
k	Porte arrière – aile arrière	5 ± 1	0 à 1	1

- Déconnecter le faisceau électrique côté droit.
- Déposer la partie haute du snappon.
- Décoller la doublure du pavillon.
- Désaccoupler le tuyau lave-glace.
- De chaque côté, déposer (fig. CAR. 7) :
  - l'agrafe (2) de maintien de rotule de l'équilibreur,
  - les deux vis (3).

**REPOSE**

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

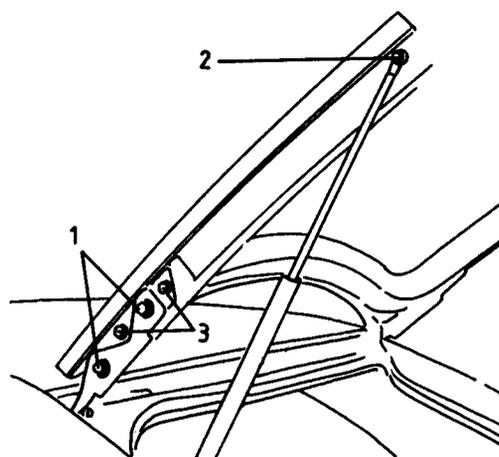
**RÉGLAGE**

- Le réglage du hayon arrière s'effectue à l'aide des deux vis (1).

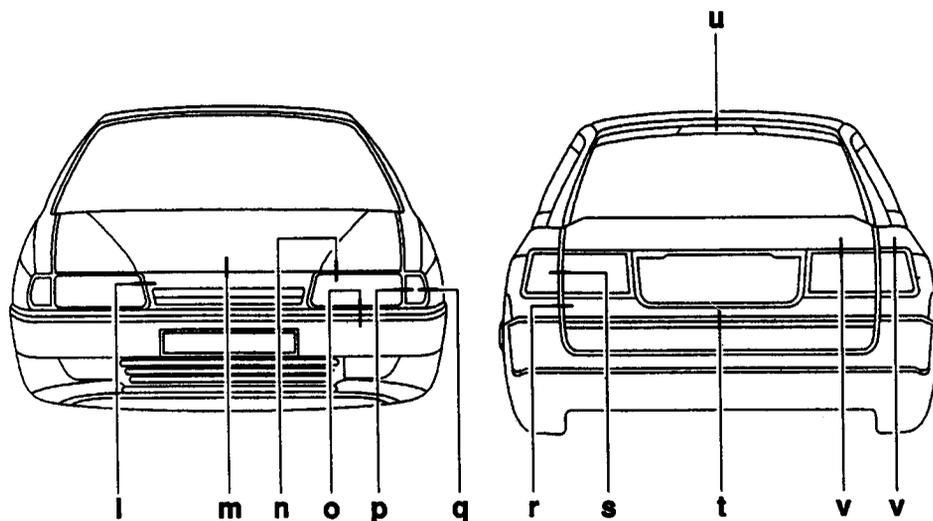
**Hayon arrière (break)**

**DÉPOSE**

- Ouvrir le volet arrière.
- Déposer la garniture (4) de volet arrière (fig. CAR. 8).
- Dégager les faisceaux électriques (3) de la doublure de volet.

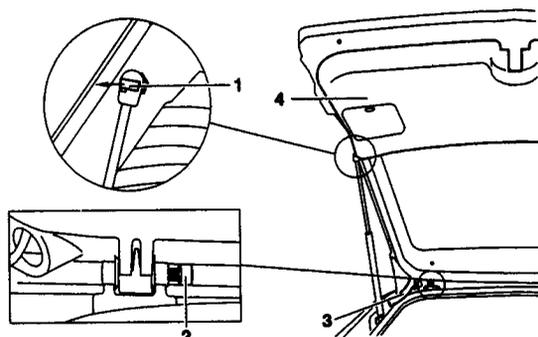


(Fig. CAR. 7)



Repère	Éléments de carrosserie	Jeu (mm)	Affaissement (mm)	Parallélisme (mm)
i	Projecteur - calandre	0,7 ± 0,7		1
m	Capot moteur - calandre	5,5 ± 1		1
n	Projecteur - capot moteur	5,5 ± 1		1,5
o	Calandre - pare-chocs avant	2 (+ 1,5 ; - 0,5)		1
p	Projecteur - clignotant	1 (+ 0,5 ; - 1)	1 ± 1	1
q	Aile avant - clignotant	1,5 ± 1	1	0,5
r	Aile arrière - volet arrière	5 ± 1	0 ± 1	1
s	Feu arrière - feu de volet arrière	5 ± 1	0 ± 2	1
t	Protecteur de volet arrière - pare-chocs arrière	7 (+ 0 ; - 2)		2
u	Volet arrière - pavillon	7 ± 1	0 (+ 0 ; - 1,5)	1,5
v	Aile arrière - feu arrière Volet arrière - feu arrière	2 ± 1		1

- Déposer l'agrafe (1) de maintien de rotule des équilibres de volet arrière.
- Déboîter la rotule des équilibres de volet arrière.
- Maintenir le volet ouvert à l'aide d'un support.
- Opération nécessitant deux opérateurs :
  - déposer les axes de charnières (2) (dévisser),
  - déposer le volet arrière.



(Fig. CAR. 8)

**REPOSE**

- Procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

**Attention.** - Respecter le couple de serrage de l'axe des charnières, **1,4 daN.m.**

**Bouclier arrière (berline)**

**DÉPOSE**

- De chaque côté, déposer la trappe d'accès aux vis de fixation.
- Ouvrir le hayon arrière.
- Au travers des orifices des pare-boue, déposer les vis latérales.
- Déposer la vis (2) (fig. CAR. 9).
- De chaque côté, déposer les pions (1).
- De chaque côté, déposer la vis (1) (fig. CAR. 10).
- Déposer le pare-chocs.

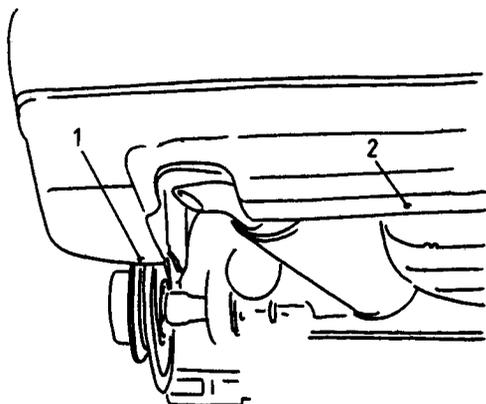
**REPOSE**

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

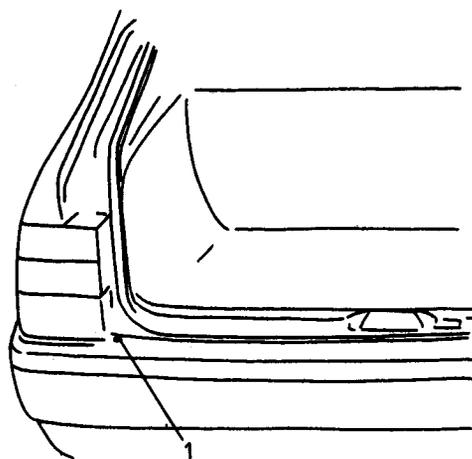
## Bouclier arrière (break)

### DÉPOSE

- Ouvrir le volet arrière.
- Dégrafer la bavette de passage de roue (de chaque côté).



(Fig. CAR. 9)



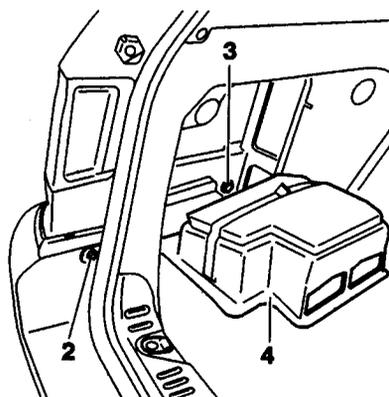
(Fig. CAR. 10)

- Déposer (de chaque côté) (fig. CAR. 11) :
  - le garnissage de passage de roue (4),
  - les vis (2) et (3).
- Déposer le pare-chocs.

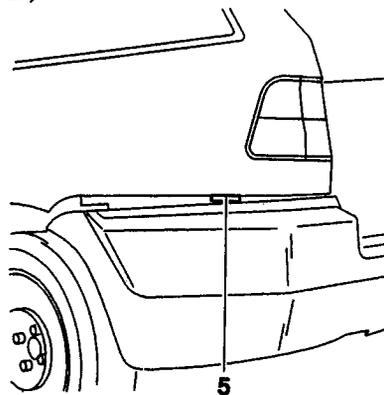
### REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

**Attention.** - Engager le pare-chocs dans l'agrafe (5) (fig. CAR. 12).



(Fig. CAR. 11)



(Fig. CAR. 12)

## SELLERIE

### Pare-brise

**Outillage préconisé** (fig. CAR. 13).

#### DÉPOSE

- Déposer :
  - le rétroviseur,
  - les garnitures des montants de baie.
- Écarter la garniture de pavillon.
- Protéger la planche de bord d'une feuille de papier.
- Déposer le caoutchouc enjoliveur de pare-brise.
- Écarter de chaque côté le joint gouttière en caoutchouc des montants de pare-brise.
- Déposer les ensembles bras-balais d'essuie-vitre.
- Découper, à l'aide d'une lame tranchante, le joint double face entre le pare-brise et la grille d'auvent.
- Déposer la grille d'auvent.

- Déposer les deux vis de chaque côté.

**Impératif.** - Pour les opérations suivantes porter des gants et des lunettes de protection.

- Protéger toute la périphérie de la baie de pare-brise d'un ruban adhésif.
- Équiper le couteau électrique (1) de la lame (2) (fig. CAR. 13).
- Par l'extérieur, engager la lame entre le pare-brise et la feuillure.
- Découper le cordon de colle sur toute sa périphérie.
- Déposer le pare-brise à l'aide des ventouses.
- Équiper le couteau électrique (1) de la lame (3) (fig. CAR. 13).
- Araser le cordon de colle.
- Effectuer les retouches de peinture (si nécessaire).

#### REPOSE

- Dégraisser la feuillure avec le dégraissant.
- Appliquer le primaire sur la feuillure.
- Laisser sécher **10 mn.**

- Positionner, de chaque côté, la cale « hérisson » (7) sur la traverse inférieure de baie (fig. CAR. 14).
- Dégraisser le pourtour du pare-brise avec le dégraissant.
- Appliquer le primaire.
- Laisser sécher **10 mn.**
- Chausser le joint sur le pare-brise.
- Équiper le pistolet extrudeur de la cartouche de mastic colle.
- En partant du bas de la vitre à l'axe voiture déposer un cordon de mastic de colle (fig. CAR. 15).
- Présenter le pare-brise sur la baie à l'aide des ventouses.
- Effectuer une légère pression des mains sur le pourtour du pare-brise.
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

- Laisser sécher **10 mn.**
- Équiper le pistolet extrudeur de la cartouche de mastic colle.
- Déposer le cordon de colle sur toute la périphérie de la lunette arrière (fig. CAR. 17).
- Présenter la vitre sur la baie à l'aide des ventouses.
- Effectuer une légère pression des mains sur le pourtour de la vitre.
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

## Lunette arrière (berline)

**Outillage préconisé** (fig. CAR. 16).

### DÉPOSE

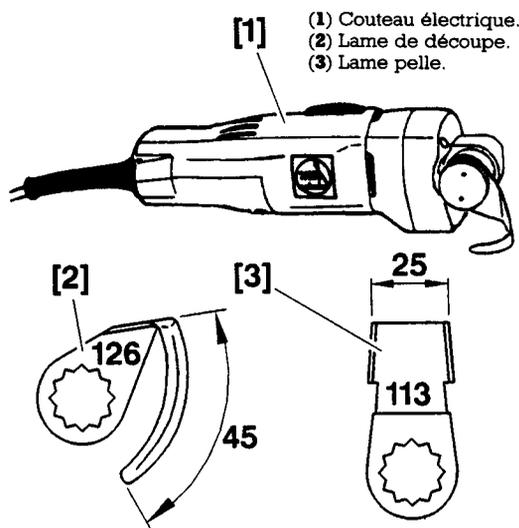
- Ouvrir le volet arrière.
- De chaque côté :
  - dégarnir le montant de volet,
  - déposer la butée de tablette,
  - déconnecter l'alimentation du dégivrage.
- Véhicule équipé d'un essuie-vitre arrière :
  - déposer le panneau de garnissage,
  - déposer l'essuie-vitre.

**Attention.** - Pour les opérations suivantes porter des gants et des lunettes de protection.

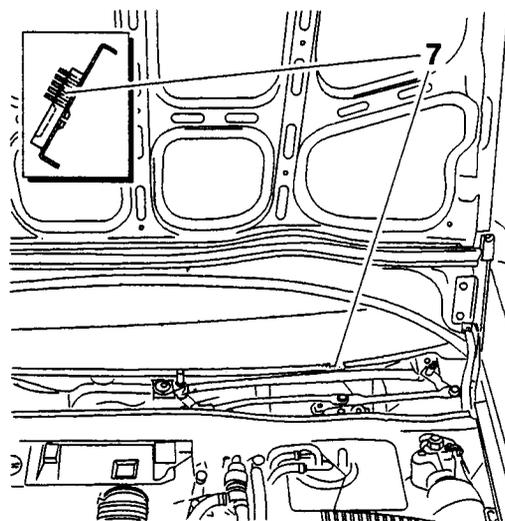
- Équiper le couteau électrique (1) de la lame (2) (fig. CAR. 16).
- De l'intérieur, engager la lame entre la lunette arrière et le volet.
- Découper le cordon de colle sur toute sa périphérie.
- Déposer la lunette arrière à l'aide des ventouses.
- Équiper le couteau électrique de la lame (3).
- Araser le cordon de colle.

### REPOSE

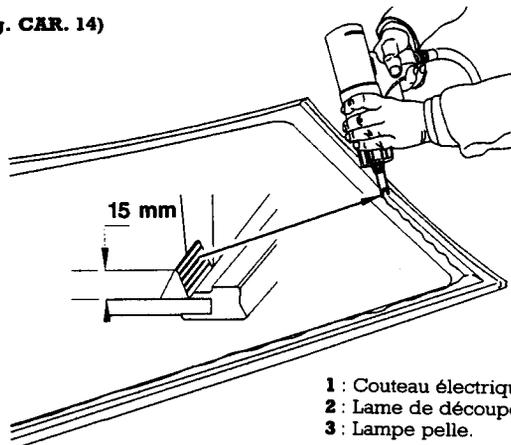
- Préparation de la feuillure :
  - dégraisser la feuillure avec le dégraissant,
  - appliquer le primaire,
  - laisser sécher **10 mn.**
- Dégraisser le pourtour de la lunette arrière avec le dégraissant.
- Appliquer le primaire.



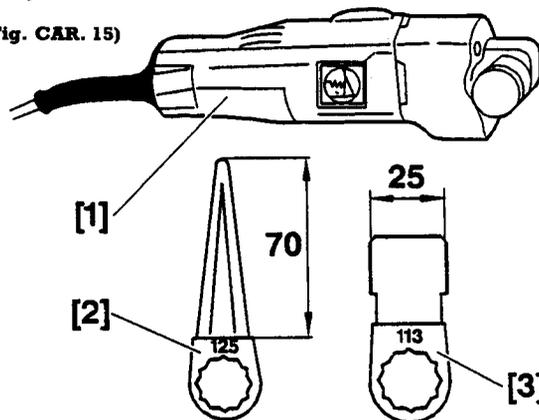
(Fig. CAR. 13)



(Fig. CAR. 14)



(Fig. CAR. 15)



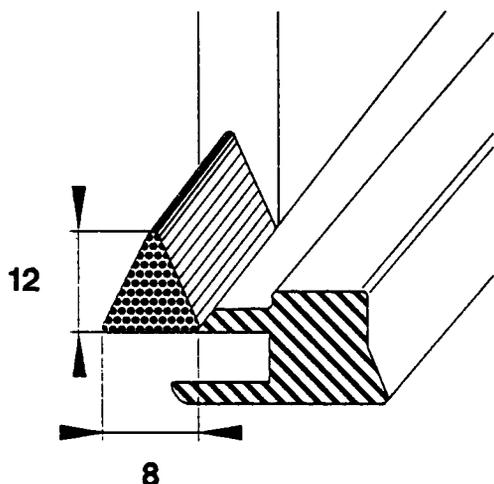
(Fig. CAR. 16)

## Vitre de hayon arrière (break)

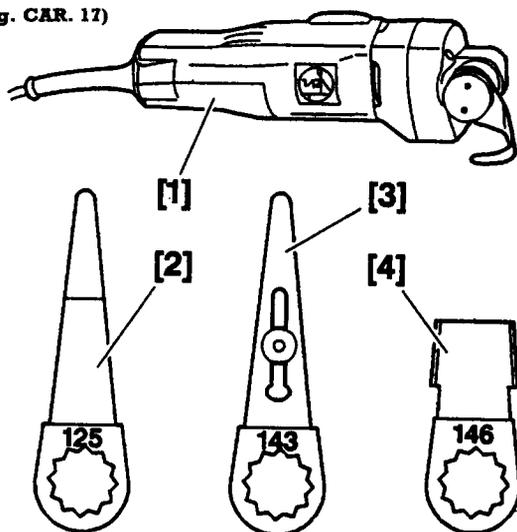
Outillage préconisé (fig. CAR. 18)

### DÉPOSE

- Déposer l'ensemble bras-balais essuie-vitre.
- Déposer la garniture de volet arrière.
- Débrancher les connexions électriques de la lunette chauffante.
- Protéger l'intérieur du véhicule.
- Attention.** - Pour les opérations suivantes porter des gants et des lunettes de protection.
- Équiper le couteau électrique de la lame (3) :
  - régler la butée à une longueur de **30 mm** (pour le côté **a**) (fig. CAR. 19),
  - régler la butée à une longueur de **32 mm** (pour le côté **c**) (fig. CAR. 19).
- Équiper le couteau électrique de la lame (2) (pour les côtés **b** ; **d**).
- Pour protéger l'enjoliveur en caoutchouc, insérer un morceau de tôle « e » entre l'enjoliveur et le volet arrière (fig. CAR. 20).



(Fig. CAR. 17)



- 1) Couteau électrique.
- (2) Lame de découpe (droite n° 125).
- (3) Lame à butée réglable (droite n° 143).
- (4) Lame pelle (n° 146).

(Fig. CAR. 18)

- Engager la lame entre la vitre et l'appui de lunette.
- Découper la partie **a**.
- Découper la partie **c-d-b**.
- Déposer la lunette à l'aide des ventouses.

### Préparation de la vitre

#### Premier cas : récupération de la vitre

- Araser le cordon de mastic.
- Effectuer un simple dépoussiérage avec un chiffon propre.
- Nota.** - N'appliquer le primaire que sur les zones mises à nu.

#### Deuxième cas : montage d'une nouvelle vitre

- Dégraisser le bord de la vitre.
- Appliquer le primaire pour verre, largeur **10 mm**.
- Laisser sécher **5 mn**.

### Préparation de la feuillure

#### Premier cas : sur restant de cordon mastic

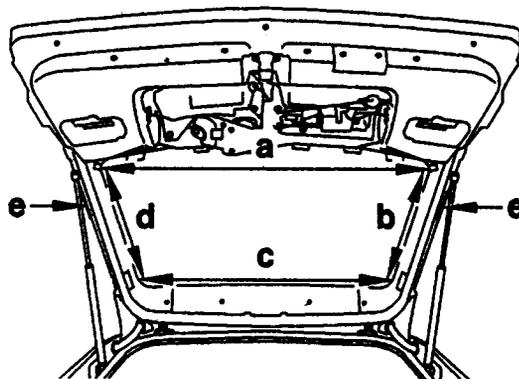
- Araser le cordon de mastic.
- Effectuer un simple dépoussiérage avec un chiffon propre.
- Nota.** - N'appliquer le primaire que sur les zones mises à nu.

#### Deuxième cas : sur élément neuf

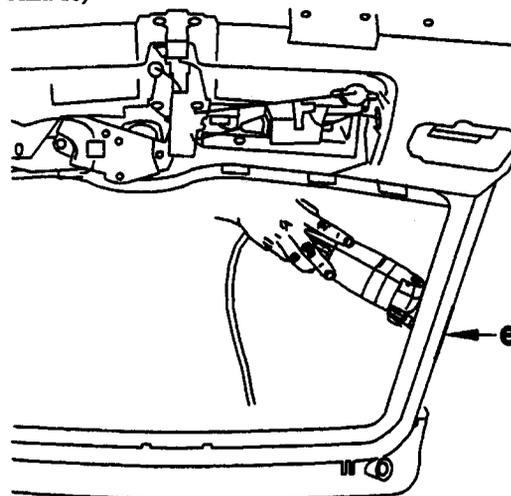
- Dégraisser la feuillure.
- Appliquer le primaire tôle.
- Laisser sécher **10 mn**.

### REPOSE

- Équiper le pistolet avec la cartouche et la buse spécifique.
- Appliquer le cordon d'adhésif joint sur le pourtour de la vitre.



(Fig. CAR. 19)



(Fig. CAR. 20)

**Impératif.** – Utilisation de produit bi-composant : le temps de pose de la vitre sur le véhicule et le début de l'extrusion de l'adhésif joint est de **5 mn.**

– Reposer la vitre à l'aide des ventouses.

**Attention.** – Prendre soin de centrer la vitre par rapport à l'axe de l'essuie-vitre « **f** » (fig. CAR. 21).

– Appuyer légèrement sur la périphérie de la vitre.

– Nettoyer la vitre et son pourtour.

– Reposer les éléments précédemment déposés.

– Temps de séchage à **23° C** :

- monocomposant : **3 à 4 heures,**

- bi-composant : **30 mn.**

**Nota.** – Entre **0° C** et **10° C**, les temps de séchage sont doublés.

## Vitre de custode (break)

**Outillage préconisé** (fig. CAR. 18)

### DÉPOSE

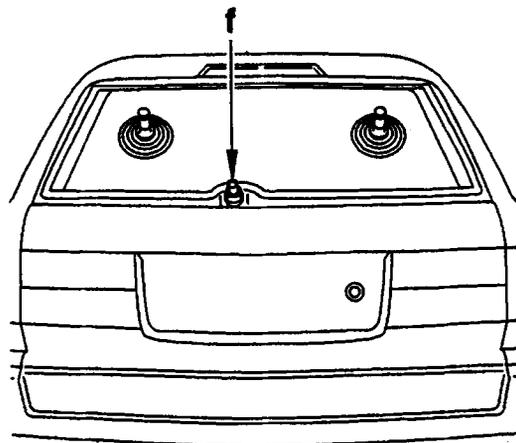
– Déposer la garniture de custode.

**Attention.** – Pour les opérations suivantes porter des gants et des lunettes de protection.

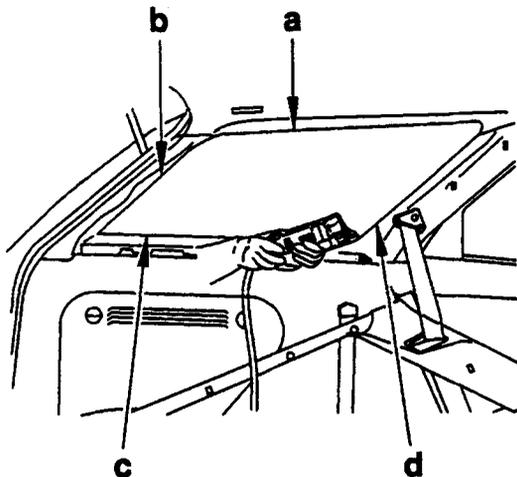
– Équiper le couteau électrique (1) de la lame :

- (2) (pour le côté **d**) (fig. CAR. 22),

- (3) (pour les côtés **a, b, c**) ; régler la butée à une longueur de **26 mm.**



(Fig. CAR. 21)



(Fig. CAR. 22)

– Par l'intérieur du véhicule, engager la lame entre la vitre et la feuillure.

**Attention.** – Pour protéger l'enjoliveur en caoutchouc, insérer un morceau de tôle entre l'enjoliveur et le véhicule (pour le côté **d**).

– Déposer la vitre de custode.

– Araser le cordon d'adhésif joint à l'aide de l'outil (1) équipé de la lame (4).

– Effectuer les retouches anti-corrosion.

– Dégraisser la feuillure avec le dégraissant.

– Laisser sécher **10 mn.**

– Appliquer le primaire pour tôle.

– Araser le cordon d'adhésif joint à l'aide de l'outil (1) équipé de la lame (4).

– Dégraisser le pourtour de la vitre.

### REPOSE

– Appliquer le primaire pour verre (pour une vitre de custode neuve).

– Laisser sécher **10 mn.**

– Tailler la buse en section triangulaire.

– Appliquer le cordon d'adhésif joint sur le pourtour de la vitre.

**Impératif.** – Utilisation de produit bi-composant : le temps de pose de la vitre sur le véhicule et le début de l'extrusion de l'adhésif joint est de **5 mn.**

– Poser la vitre de custode sur le véhicule.

– Effectuer une légère pression des mains sur le pourtour de la vitre.

– Nettoyer la vitre et son pourtour.

– Reposer les éléments précédemment déposés.

– Temps de séchage à **23° C** :

- monocomposant : **3 à 4 heures,**

- bi-composant : **30 mn.**

**Nota.** – Entre **0° C** et **10° C**, les temps de séchage sont doublés.

## Porte avant

### DÉSHABILLAGE

– Ouvrir la porte.

– Descendre la vitre à environ deux tiers de sa course.

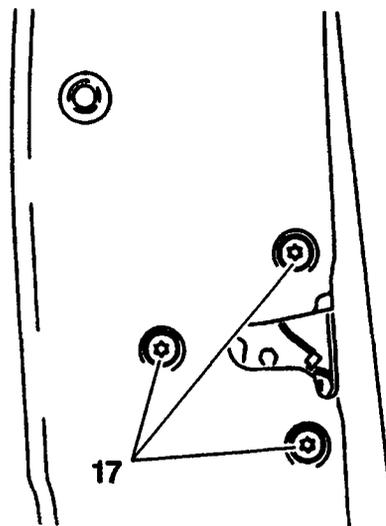
– Débrancher la borne négative de la batterie.

– Déposer :

- le bouton de condamnation intérieure,

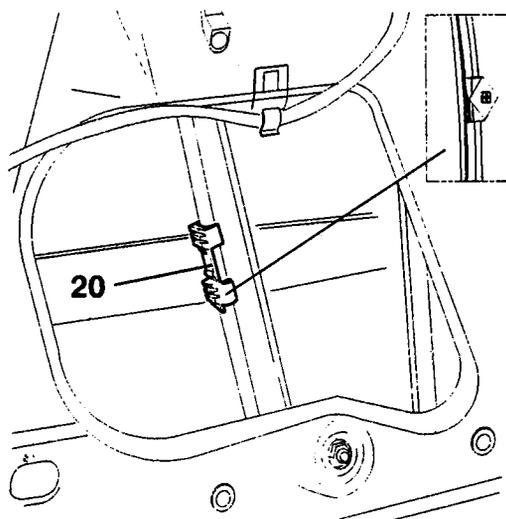
- l'enjoliveur de commande à distance,

- les deux vis de la poignée accoudoir.

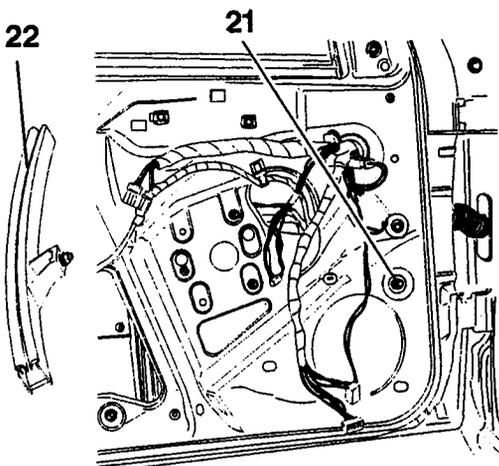


(Fig. CAR. 23)

- Déconnecter :
  - la commande électrique du lève-vitres (côté gauche et côté droit),
  - la commande de réglage du rétroviseur (si nécessaire).
- Déposer :
  - la vis d'accoudeoir,
  - la vis de fixation du panneau de porte.
- Desserrer la vis de maintien de tringle de liaison.
- Déposer la grille du haut-parleur à l'aide d'un tournevis.
- Déclipper en tirant vers soi.
- Déposer les trois vis de fixation haut-parleur.
- Dégrafer le panneau.
- Déconnecter le boîtier impulsionnel de lève-vitres.
- Déposer :
  - les deux vis de fixation du boîtier,
  - la feuille d'étanchéité,
  - la commande à distance d'ouverture de porte,
  - le cache de fixation du rétroviseur.
- Déconnecter l'alimentation électrique de la serrure.
- Dégrafer et sortir le faisceau électrique par l'orifice du montant avant de porte.
- Dégrafer les tringles de liaison barillet et poignée extérieure.
- Déposer (fig. CAR. 23) :
  - les trois vis (17),
  - la serrure.

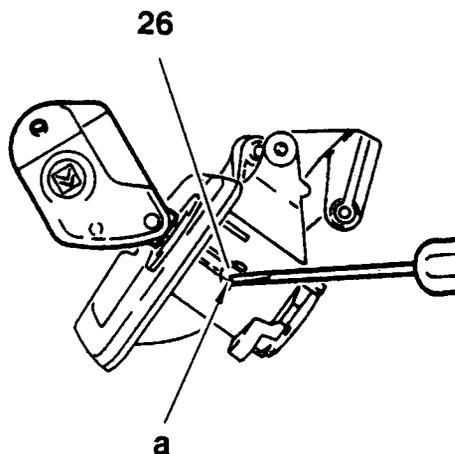


(Fig. CAR. 24)

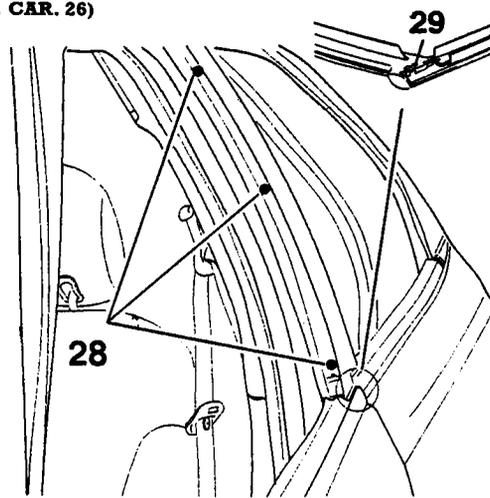


(Fig. CAR. 25)

- Déposer :
  - l'écrou puis la poignée extérieure de porte,
  - le lève-vitre intérieur.
- Déposer l'agrafe maintien de vitre (20) en la faisant pivoter d'un quart de tour (fig. CAR. 24).
- Dégrafer partiellement le joint coulisse supérieur.
- Déposer l'écrou (21) (fig. CAR. 25).
- Dégager la vitre du coulis (22).
- Dégager la vitre du mécanisme lève-vitres.
- Tirer la vitre vers le haut et par l'extérieur de la porte.
- Déposer :
  - les trois écrous de fixation du boîtier de commande,
  - les deux écrous de fixation de la glissière.
- Faire pivoter le mécanisme et le sortir au travers de doublure.
- Déposer l'obturateur sur le chant de porte.
- Engager la clé dans le barillet, à travers l'orifice « a » introduire la lame du tournevis (fig. CAR. 26).
- Prendre appui sur la languette (26).
- Effectuer un quart de tour avec la clé et tirer le barillet vers l'extérieur.
- Déposer les cinq vis et sortir le rétroviseur vers l'extérieur ainsi que le faisceau.
- À l'aide d'un foret percer la tête des trois rivets (28) (fig. CAR. 27).
- Lever et tirer vers soi le garnissage du montant pour dégager l'agrafe (29).
- Déposer l'enjoliveur d'encadrement de porte.



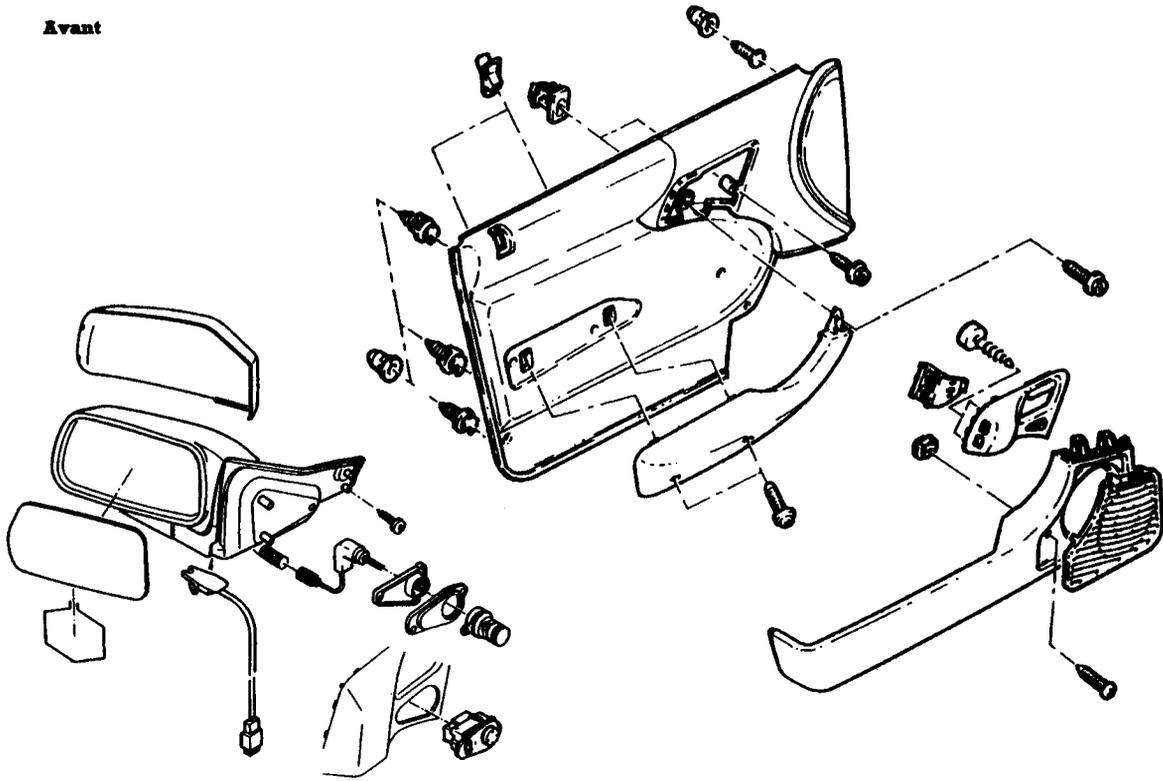
(Fig. CAR. 26)



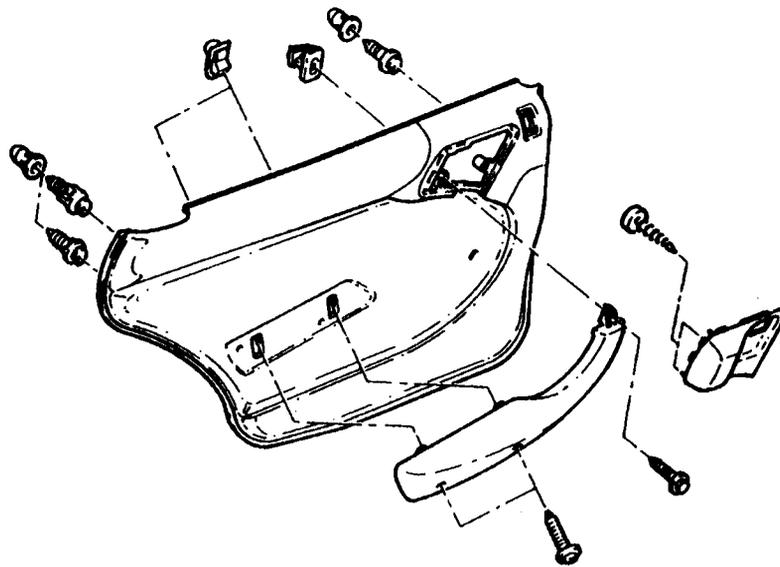
(Fig. CAR. 27)

PANNEAUX DE PORTES

Avant



Arrière



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Déposer :
  - la goupille et les deux écrous de fixation du tirant,
  - le tirant de porte par l'intérieur.
- Introduire un tournevis entre le bandeau et le panneau de porte.
- Faire levier et déposer le bandeau.

### HABILAGE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de déshabillage.

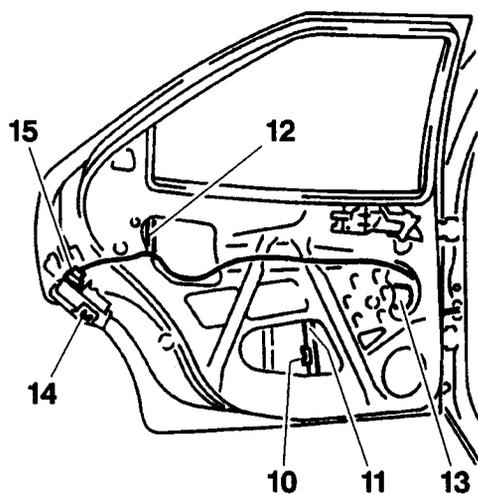
## Porte arrière, avec équipement électrique

### DÉSHABILAGE

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Ouvrir la porte.
- Déposer la grille du haut-parleur à l'aide d'un tournevis.
- Nota.** - La grille est clippée en trois points.
- Sortir la grille vers le haut pour dégager les deux pieds de centrage.
- Déposer le cache supérieur de la poignée accoudoir.
- Déposer les trois vis de fixation du panneau de porte.
- Débrancher le connecteur de lève-vitre.
- Déposer :
  - les trois vis de la poignée accoudoir,
  - le doigt de verrouillage en appuyant sur la languette intérieure avec un tournevis fin,
  - le panneau de porte.
- Déplacer la platine vers l'avant.
- Déposer :
  - la platine fixée par la vis,
  - la feuille d'étanchéité,
  - les lèche-vitres intérieur et extérieur.
- Déposer par l'intérieur (fig. CAR. 28) :
  - la fixation (10) de la vitre sur le rail avant (11),
  - la vitre, après avoir tourné d'un quart de tour le pion de fixation,
  - les rails de guidage avant (11) et arrière (12),
  - le mécanisme lève-vitre (13) (trois vis),
  - le verrou fermeture-ouverture (14),
  - le connecteur de commande centralisée (15) fixé par un clip.
- Déposer :
  - la vis de fixation (côté intérieur) de la poignée,
  - la poignée.

### HABILAGE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.



(Fig. CAR. 28)

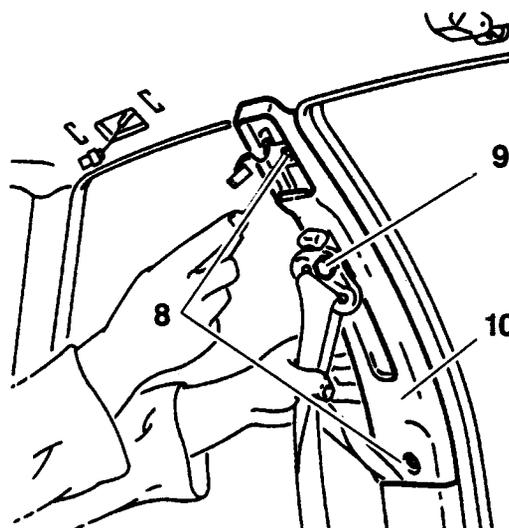
## Garniture de pavillon

### DÉPOSE

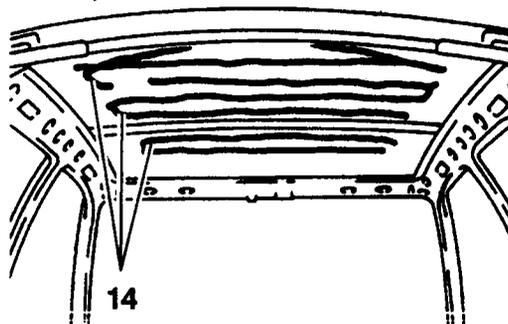
- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Déposer :
  - les pare-soleil,
  - les supports,
  - le support de verrouillage du récepteur infrarouge.
- Déposer la garniture des montants de pare-brise.
- Déposer les poignées de maintien.
- Déposer les plafonniers.
- Déposer l'éclaireur sur pied milieu.
- De chaque côté, déposer (fig. CAR. 29) :
  - les deux vis (8) de garniture de pied milieu,
  - la vis (9) de ceinture de sécurité,
  - les garnitures (10).
- Déposer :
  - les garnitures de custodes (partiellement),
  - les quatre snappons (partiellement).
- Décoller la garniture de pavillon.
- Sortir la garniture par l'arrière du véhicule.
- Araser l'excédent de colle (14) sur l'intérieur du pavillon, à l'aide d'un grattoir (fig. CAR. 30).

### REPOSE

- Nettoyer le pourtour du pavillon avec le dégraissant (J1).
- Préparer la garniture de pavillon.
- Enduire de colle la garniture de pavillon neuve (B7).



(Fig. CAR. 29)



(Fig. CAR. 30)

- Poser la garniture de pavillon.
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

## Toit ouvrant

### RÉGLAGE DES BUTÉES À ROULEAU

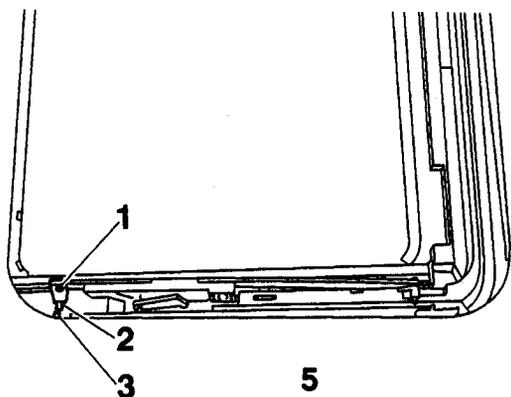
- Déposer le volet mobile du toit ouvrant.
- Nota.** - Le volet mobile doit être en position fermée.
- Desserrer la vis (1) (fig. CAR. 31).
- Régler la butée à rouleau de façon à ce que le rouleau (2) effleure la partie arrière de la gorge (3).
- Nota.** - Le réglage s'effectue chariot verrouillé.
- Resserrer la vis (1).
- Actionner le mécanisme du toit ouvrant ; vérifier son fonctionnement correct.
- Reposer le volet mobile.
- Régler le désaffleurement, (voir opération correspondante).

### RÉGLAGE DES CHARIOTS

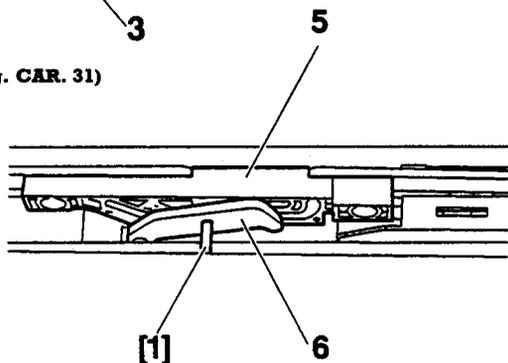
- Déposer le motoréducteur.
- Nota.** - Effectuer les directives suivantes sur chaque côté.
- Verrouiller le chariot sur le cran du déflecteur.
- Aligner les trous de la biellette (5) et de la coulisse (6) du chariot (fig. CAR. 32).
- Piger l'ensemble à l'aide des outils (1).
- Poser le motoréducteur.
- Enlever les outils (1).
- Vérifier le fonctionnement correct de l'ensemble.

### DÉPOSE

- Nota.** - Le volet mobile doit être en position fermée.
- Ouvrir le capot.
- Débrancher la borne négative de la batterie.

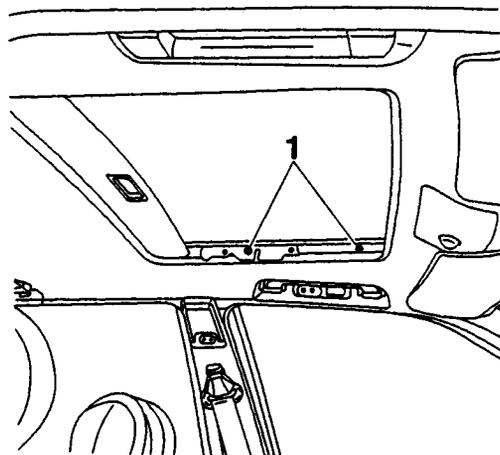


(Fig. CAR. 31)

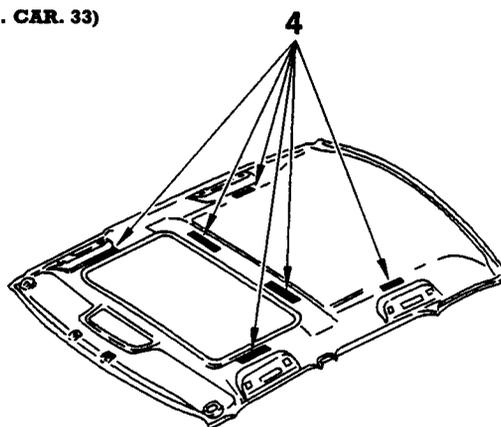


(Fig. CAR. 32)

- Dépose-repose (côtés gauche et droit) :
  - les pare-soleil,
  - les supports,
  - la garniture de montant de pare-brise,
  - les poignées de maintien,
  - les plafonniers,
  - les éclairateurs de pied milieu,
  - les vis des garnitures de pied milieu (deux vis de chaque côté).
  - la vis de ceinture de sécurité,
  - les garnitures de custodes (partiellement),
  - le snappon des quatre portes (partiellement).
- Déposer (fig. CAR. 33) :
  - les vis (1) du côté gauche et du côté droit,
  - le volet.
- Déclipper le support de verrouillage du récepteur infrarouge.
- Déposer les trois vis et dégager le motoréducteur.
- Débrancher les connecteurs.
- Déposer le motoréducteur.
- Déposer le jonc d'entourage.
- Déposer la garniture.
- Nota.** - La garniture est fixée par bandes auto-adhésives (4) (fig. CAR. 34).
- Déposer les huit écrous (5) (fig. CAR. 35).
- Débrancher les quatre tuyaux d'évacuation d'eau.
- En cas de nécessité, remplacer le tuyaux défectueux :
  - sortir le tuyau du montant en détruisant la protection,
  - positionner le tuyau neuf dans le montant (se reporter à l'une des figures ci-après en fonction du cas concerné),
  - refaire la protection.



(Fig. CAR. 33)

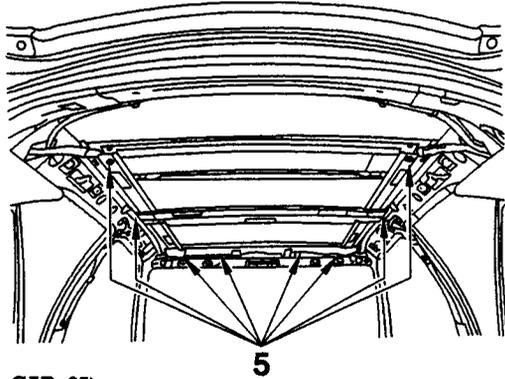


(Fig. CAR. 34)

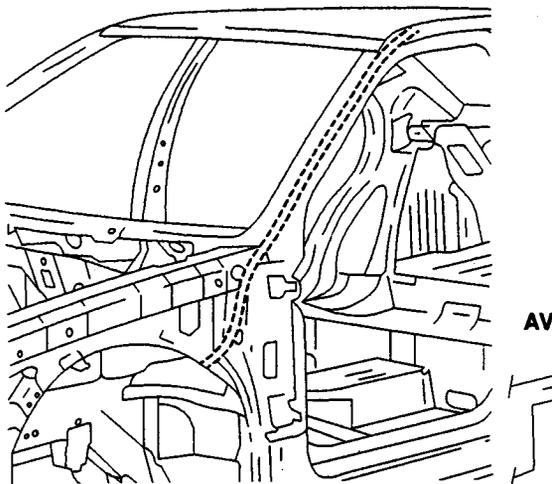
- Position du tuyau d'évacuation d'eau (avant) (fig. CAR. 36).
- Position du tuyau d'évacuation d'eau (arrière) (fig. CAR. 37).

**REPOSE**

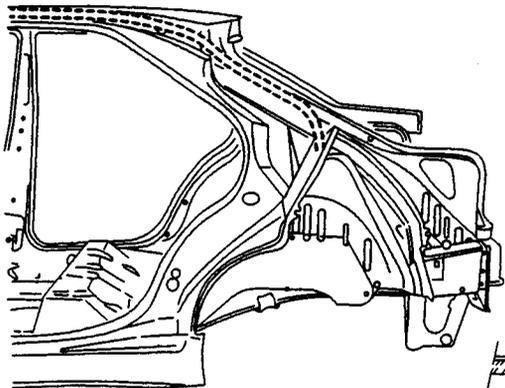
- Centrer l'ensemble toit ouvrant à l'aide du volet mobile.
- Vérifier l'absence de contrainte.
- Poser les huit écrous (5), les serrer à **0,6 daN.m**.
- Sur le motoréducteur : brancher les connecteurs.
- Brancher la borne négative de la batterie.
- Positionner le motoréducteur au point « zéro ».



(Fig. CAR. 35)

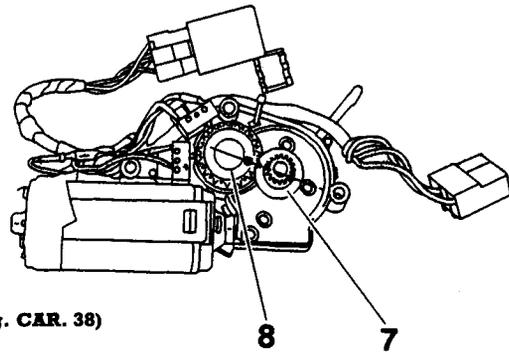


(Fig. CAR. 36)

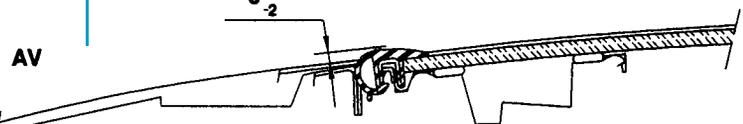


(Fig. CAR. 37)

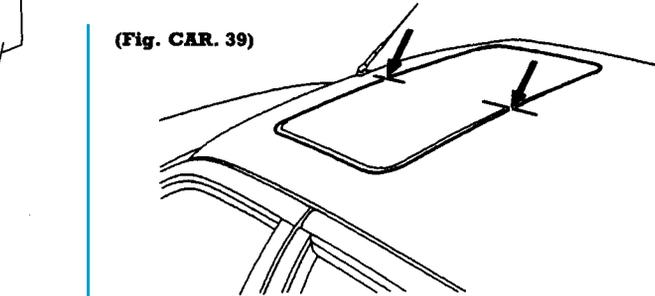
- Pour cela, effectuer : l'alignement de l'encoche de la came d'entraînement (7) avec le trou de la came compte-tours (8) (fig. CAR. 38).
- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Poser le motoréducteur :
  - engager le motoréducteur dans son logement,
  - le positionner,
  - le fixer par ses trois vis.
- Poser :
  - le volet,
  - les vis du côté gauche et du côté droit.
- Brancher la borne négative de la batterie.
- Effectuer l'affleurement à l'avant (fig. CAR. 39).
- Relever la cote aux positions indiquées sur la figure (fig. CAR. 40).
- Effectuer l'affleurement à l'arrière (fig. CAR. 41).
- Relever la cote aux positions indiquées sur la figure.
- Serrer les quatre vis à **4 daN.m**.
- Contrôler le fonctionnement correct de l'ensemble.
- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Brancher les quatre tuyaux d'évacuation d'eau.
- Reposer la garniture.
- Clipper le support de verrouillage du récepteur infrarouge.



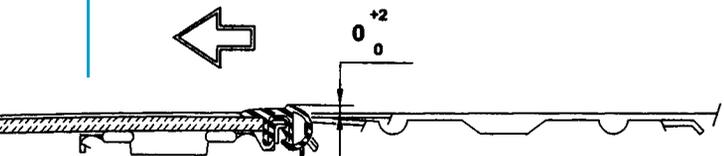
(Fig. CAR. 38)



(Fig. CAR. 39)



(Fig. CAR. 40)



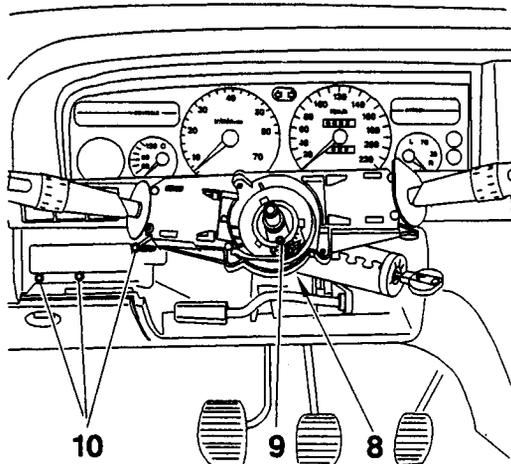
(Fig. CAR. 41)

## Planche de bord

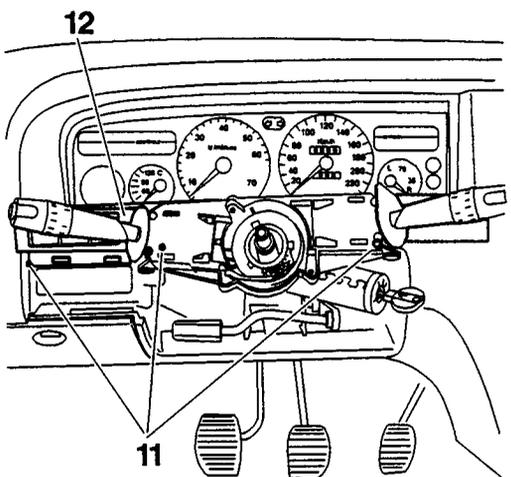
- Ouvrir le capot.
- Mettre le véhicule en position haute.
- Débrancher la borne négative de la batterie.

### DÉPOSE

- Déposer le cache du volant.
- Déposer :
  - le connecteur d'autoradio,
  - l'écrou et la rondelle,
  - le volant.
- Déposer :
  - le cache supérieur fixé par clips et vis,
  - le cache inférieur fixé par deux vis externes et une vis interne.
- Débrancher le connecteur du rhéostat d'éclairage.
- Débrancher les connecteurs du capteur de volant et de l'autoradio (8) (fig. CAR. 42).
- Déposer :
  - le capteur (9) de volant, (voir opération correspondante),
  - les trois vis (10).
- Déposer (fig. CAR. 43) :
  - les trois vis (11) ou les trois boulons poussoirs selon l'équipement,
  - le cache (12).

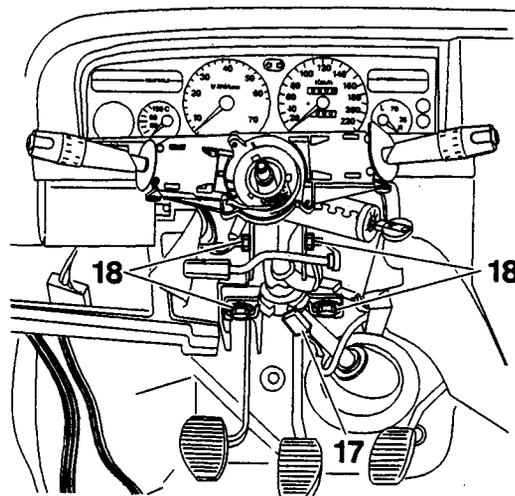


(Fig. CAR. 42)

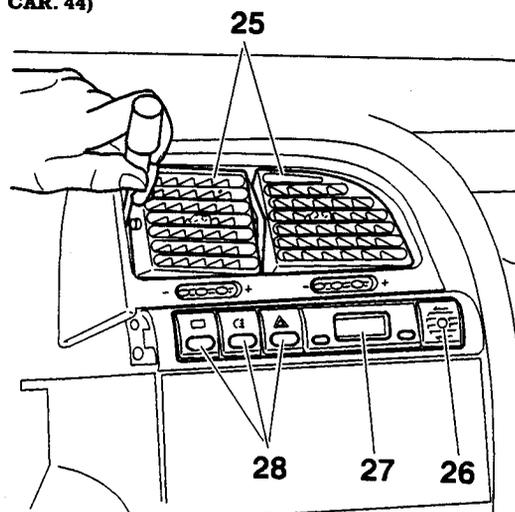


(Fig. CAR. 43)

- Débrancher les trois connecteurs.
- Déposer les trois vis du bloc-compteur.
- Débrancher les quatre connecteurs derrière le bloc-compteur.
- Déposer les six vis de l'insonorisant sous planche de bord.
- Déposer :
  - les cinq vis de la trappe du boîtier porte-fusibles,
  - le boîtier porte-fusibles.
- Débrancher les trois connecteurs (17) de la colonne de direction et le connecteur autoradio (fig. CAR. 44).
- Déposer :
  - la vis et l'écrou de fixation du cardan de direction,
  - les quatre écrous (18),
  - la colonne de direction.
- Déposer le boîtier de cendrier.
- Déposer le connecteur de l'allume-cigare.
- Déposer les quatre vis du support cendrier.
- Deux vis sont communes à la platine de climatisation.
- Déposer l'autoradio (suivant équipement).
- Déposer les quatre vis du boîtier autoradio.
- Débrancher les deux connecteurs.
- Débrancher le câble d'antenne du boîtier.
- Déposer, à l'aide d'un tournevis, l'entourage de la platine de climatisation.

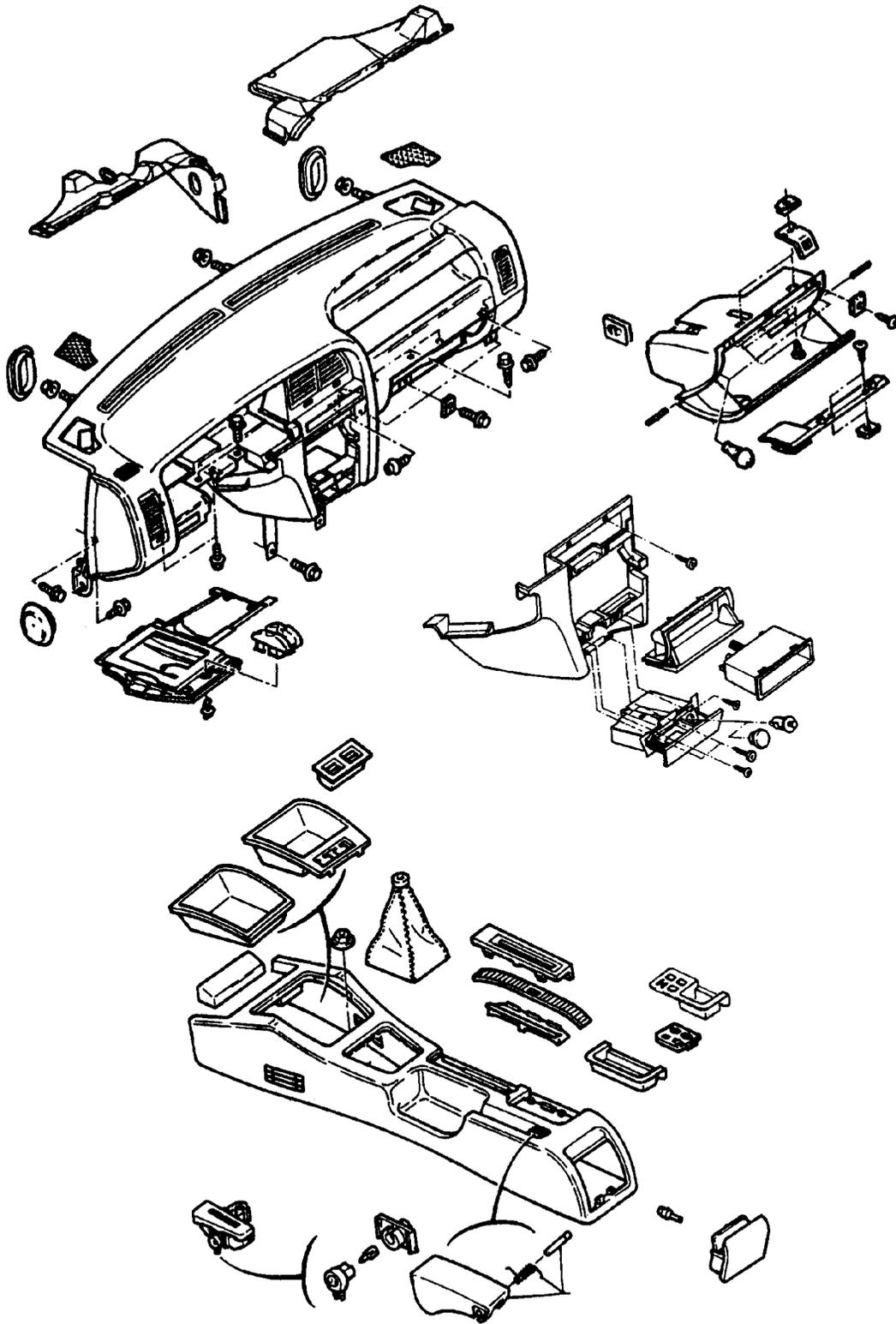


(Fig. CAR. 44)



(Fig. CAR. 45)

PLANCHE DE BORD



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

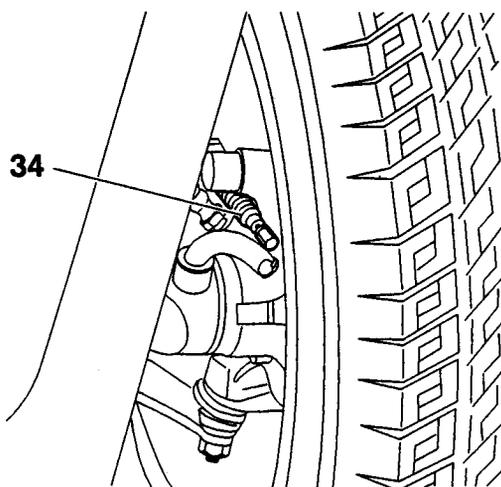
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

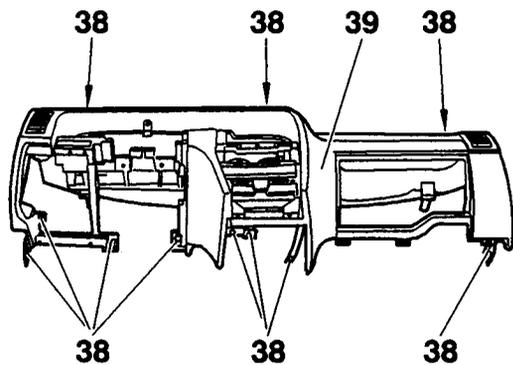
- Déposer les quatre vis de la platine de commande.
  - Déposer les deux aérateurs (25), à l'aide d'un tournevis fin (fig. CAR. 45).
  - Débrancher :
    - les trois contacteurs (28),
    - la montre (27),
    - le cache (26).
  - Déposer les deux vis du support aérateur.
- Nota.** - Basculer le couvercle de boîte à gants en appuyant sur l'ergot de verrouillage et déposer les trois vis.
- Déposer les vis de la boîte à gants.
  - Pour chaque roue :
    - braquer à fond vers l'extérieur,
    - désaccoupler le câble de frein de parking (34) de l'étrier (fig. CAR. 46).
  - Tirer la commande de frein de parking à fond.
  - Déposer les garnitures droite et gauche de la baie de pare-brise.
  - Déposer l'ensemble du mécanisme d'essuie-vitres.
  - Déposer la console centrale (voir opération correspondante).
  - Déposer (fig. CAR. 47) :
    - les onze vis (38),
    - la planche de bord (39).

**REPOSE**

- Reposer (fig. CAR. 47) :
  - la planche de bord (39),
  - les onze vis (38).
- Reposer l'ensemble du mécanisme d'essuie-vitres.
- Reposer la console centrale, (voir opération correspondante).

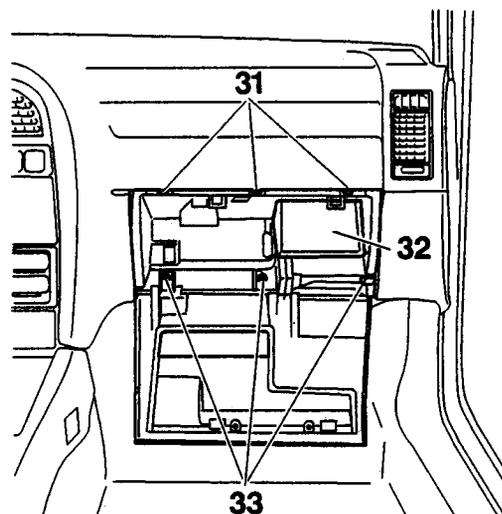


(Fig. CAR. 46)

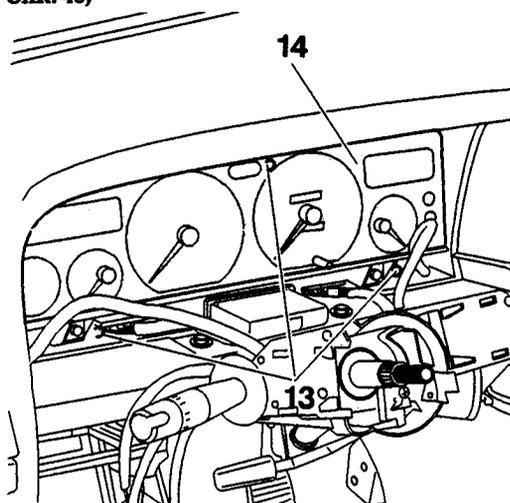


(Fig. CAR. 47)

- Reposer les garnitures droite et gauche de la baie de pare-brise.
- Repousser la commande de frein de parking à fond.
- Pour chaque roue :
  - braquer à fond vers l'extérieur,
  - accoupler le câble de frein de parking (34) à l'étrier (fig. CAR. 46).
- Reposer (fig. CAR. 48) :
  - la boîte à gants (32),
  - les vis (31),
  - les trois vis (33).
- Réenclencher le couvercle de la boîte à gants.
- Reposer le support aérateur.
- Rebrancher (fig. CAR. 45) :
  - les trois connecteurs (28),
  - la montre (27),
  - le cache (26).
- Reposer les deux aérateurs (25), à l'aide d'un tournevis fin.
- Reposer la platine de commande de chauffage.
- Reposer l'entourage de la platine de climatisation.
- Rebrancher le câble d'antenne sur le boîtier.
- Rebrancher les deux connecteurs derrière le boîtier.
- Reposer :
  - le boîtier autoradio,
  - les quatre vis.

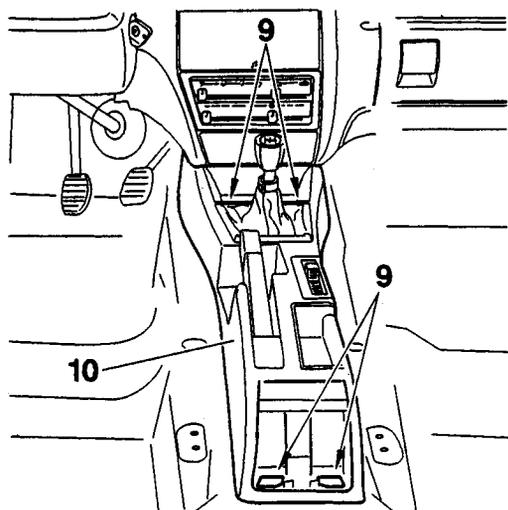


(Fig. CAR. 48)

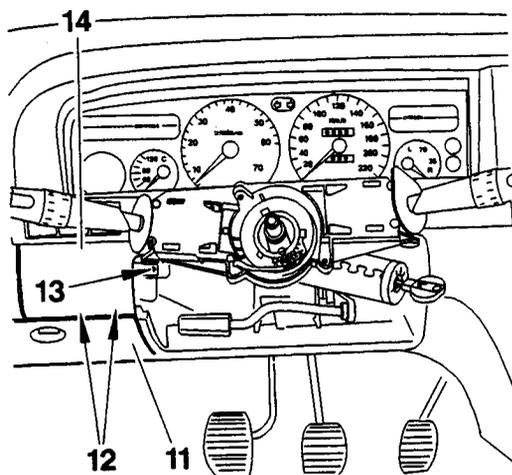


(Fig. CAR. 49)

- Reposer l'autoradio (suivant équipement).
- Reposer :
  - le support cendrier,
  - les quatre vis.
- Reposer le boîtier de cendrier.
- Rebrancher les trois connecteurs (17) de la colonne de direction et le connecteur autoradio (fig. CAR. 44).
- Reposer :
  - la colonne de direction,
  - les quatre écrous (18),
  - la vis et l'écrou de fixation du cardan de direction.
- Reposer :
  - l'insonorisant sous planche de bord,
  - les six vis.
- Reposer :
  - le boîtier porte-fusibles,
  - la trappe du boîtier porte-fusibles,
  - les cinq vis.
- Rebrancher les quatre connecteurs derrière le bloc-compteur (fig. CAR. 49).
- Reposer :
  - le bloc-compteur (14),
  - les trois vis (13).



(Fig. CAR. 50)



(Fig. CAR. 51)

- Reposer (fig. CAR. 43) :
  - le cache (12),
  - les trois vis (11) ou les trois boulons poussoirs, selon l'équipement.
- Rebrancher le connecteur de rhéostat d'éclairage.
- Reposer :
  - le cache inférieur fixé par deux vis internes et une vis interne,
  - le cache supérieur fixé par clips et vis.
- Rebrancher les connecteurs du capteur de volant et de l'autoradio (8) (fig. CAR. 42).
- Reposer :
  - le capteur (9) de volant, (voir opération correspondante),
  - les trois vis (10).
- Reposer :
  - le volant,
  - la rondelle et l'écrou,
  - le connecteur d'autoradio.
- Reposer le cache.
- Brancher la borne négative de la batterie.
- Contrôler le fonctionnement de tous les équipements de la planche de bord.

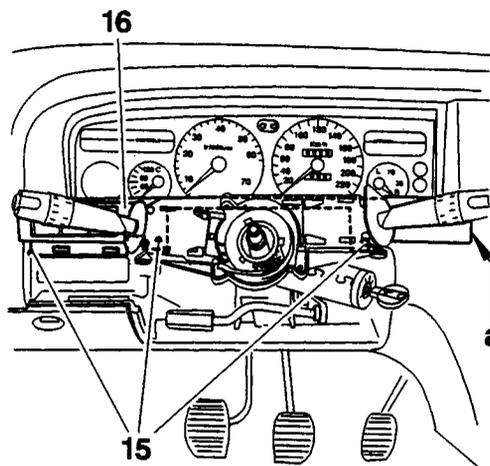
## Console centrale

### DÉPOSE

- Mettre le véhicule en position haute.
- Désaccoupler les câbles de frein de parking (fig. CAR. 46).
- Tirer le levier de frein de parking.
- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Déposer l'accoudoir central avant.
- Déposer :
  - le vide-poches,
  - le cendrier,
  - le vide-poches.
- Débrancher les deux contacteurs de lève-vitres des portes arrière.
- Débrancher le contacteur de suspension hydraactive.
- Dégager le soufflet.
- Déposer (fig. CAR. 50) :
  - les quatre vis (9),
  - la console (10).

### REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.



(Fig. CAR. 52)

## Bloc-compteur

### DÉPOSE

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Déposer le cache du volant.
- Débrancher le connecteur des commandes radio.
- Déposer :
  - l'écrou,
  - la rondelle,
  - le volant.
- Déposer :
  - le cache supérieur fixé par clips et vis,
  - le cache inférieur.
- Débrancher le connecteur de rhéostat d'éclairage.
- Ouvrir la trappe du boîtier porte-fusibles (11) (fig. CAR. 51).
- Déposer :
  - les vis (12) et (13),
  - le cache (14).
- Déposer les trois vis (15) (fig. CAR. 52).
- Déclipper suivant « a ».
- Déposer le cache (16).
- Débrancher les trois connecteurs (suivant équipement).
- Déposer (fig. CAR. 49) :
  - les trois vis (13),
  - le bloc-compteur (14).
- Débrancher les quatre connecteurs derrière le bloc-compteur.

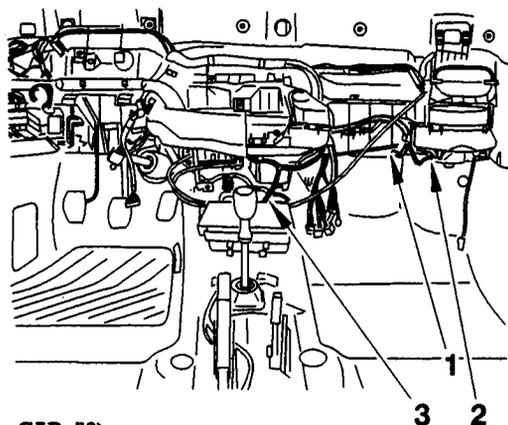
### REPOSE

- Nota.** - Contrôler la bonne fixation de la commande câble compteur.
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

## Groupe de chauffage

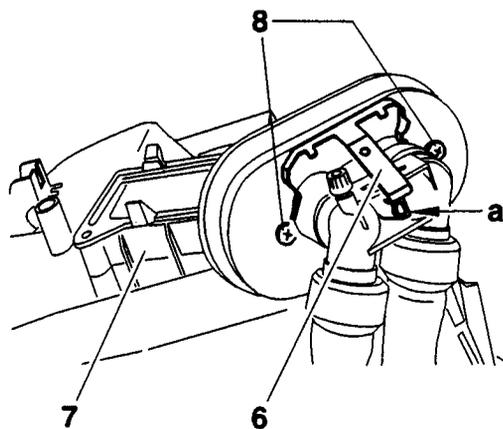
### DÉPOSE

- Dépose :
  - la console centrale, (voir opération correspondante),
  - la planche de bord, (voir opération correspondante).
- Débrancher (fig. CAR. 53) :
  - la résistance (1),
  - le ventilateur (2),
  - l'éclairage de la façade (3) des commandes de chauffage.
- Déposer :
  - les fixations du renfort,
  - les fixations du support du faisceau électrique.
- Dégager le faisceau électrique.
- Dégager le clip (6) de maintien des tuyauteries (fig. CAR. 54).

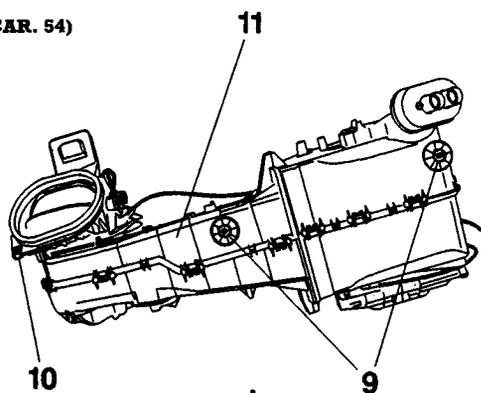


(Fig. CAR. 53)

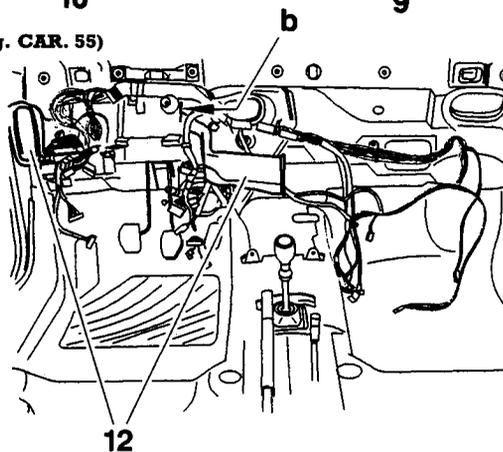
- Déplacer vers la droite, la patte (a) de maintien des tuyauteries de l'aérotherme (7).
- Désaccoupler l'ensemble.
- Déposer :
  - les deux vis (8),
  - la tôle,
  - le joint.
- Dégager l'ensemble.
- Déposer (fig. CAR. 55) :
  - les deux écrous (9),
  - la vis (10),
  - le groupe de chauffage (11).
- Déposer la vis en « b » (fig. CAR. 56).
- Déboîter. Déposer les conduits (12).



(Fig. CAR. 54)



(Fig. CAR. 55)



(Fig. CAR. 56)

**REPOSE**

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

**Nota.** - Faire l'appoint du circuit de refroidissement et purger.

**Système airbag conducteur****PRINCIPE**

- Lors d'un choc frontal supérieur à **25 km** environ, le boîtier électronique enregistre la forte décélération au niveau de la colonne de direction et commande instantanément la mise à feu en envoyant un courant à l'allumeur du générateur de gaz.
- La combustion du propergol produit en quelques millièmes de secondes un gaz sous pression qui déchire le couvercle et remplit le sac.
- Ensuite le sac se dégonfle progressivement.

**Nota.** - Le système airbag ne se déclenche pas lors de chocs arrière, latéraux, frontaux légers ou tonneaux.

**CHRONOLOGIE DE DÉPLOIEMENT DU SAC****1 - Impact + 15 millisecondes**

- Un fort ralentissement du véhicule est enregistré.
- Déclenchement du dispositif : la valeur seuil de décélération entraînant la mise à feu de la charge est atteinte.
- Le conducteur est encore assis en position normale sur son siège.

**2 - Impact + 20 millisecondes environ**

- L'airbag se déploie, le conducteur se déplace vers l'avant.
- Début de déformation de la carrosserie.

**3 - Impact + 40 millisecondes**

- L'airbag est complètement gonflé et se stabilise.
- Ceinture de sécurité appliquée fermement contre le corps et tendue.
- Énergie du choc en partie absorbée.

**4 - Impact + 80 millisecondes**

- Véhicule immobilisé.
- Carrosserie déformée.
- Le conducteur plonge en avant, tête et buste viennent frapper l'airbag gonflé.
- Une ouverture calibrée, pratiquée dans l'airbag, permet l'évacuation rapide des gaz côté pare-brise et l'amortissement de l'occupant.

**5 - Impact + 120 millisecondes**

- Le conducteur retombe en arrière sur son siège.
- L'airbag est pratiquement dégonflé.
- La visibilité du conducteur vers l'avant est de nouveau assurée.
- L'airbag n'est pas un obstacle à l'évacuation du véhicule.

**CONSIGNES DE SÉCURITÉ**

- L'airbag est un dispositif soumis à la législation concernant les explosifs, classé selon les lois en vigueur dans chaque pays. Il est donc important que le personnel effectuant la dépose et la pose du dispositif des véhicules, observe les normes de sécurité énumérées ci-après.
- Il y a explosion du coussin :
  - si l'allumeur est alimenté par un courant électrique (y compris avec un ohmmètre),
  - si l'allumeur ou le générateur de gaz sont soumis à une température > **100°**.

**Précautions sur le véhicule****• Dépose**

Cas d'un airbag fonctionnel (observé par la procédure de fonctionnement de la Led diagnostic) :

- enlever la clé de contact,
- débrancher la batterie,
- déposer le coussin de volant,
- stocker le coussin sac vers le haut (connecteur vers le bas).

- Cas d'un airbag non fonctionnel (observé par la procédure de fonctionnement de la Led diagnostic) :

- enlever la clé de contact,
- débrancher la batterie,
- attendre **10 mn**.
- Déposer le coussin de volant,
- stocker le coussin sac vers le haut (connecteur vers le bas).
- Cas d'airbag ayant fonctionné :
  - se laver les mains à la fin de l'opération,
  - dans le cas d'un éventuel contact de résidu de particules avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau courante.

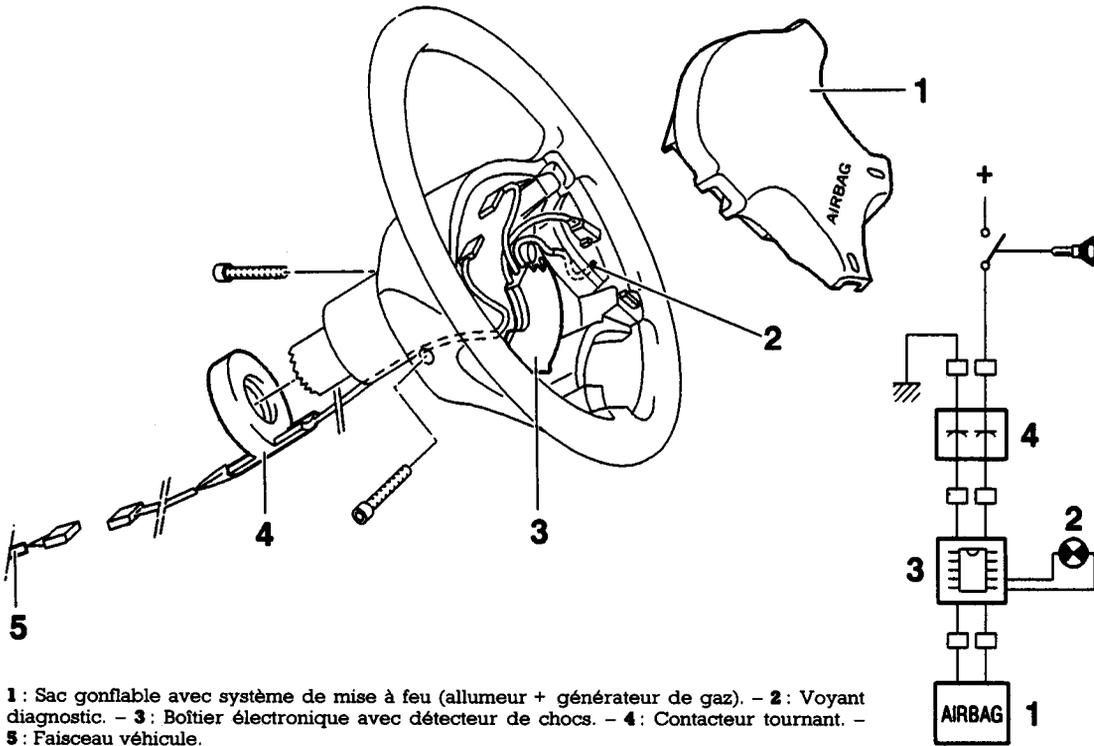
**• Pose**

- Au remontage :
  - s'assurer que la batterie soit débranchée,
  - connecter et fixer le coussin sur le volant,
  - brancher la batterie,
  - ne pas mettre sa tête dans l'aire de déploiement du sac,
  - mettre le contact en étant côté passager,
  - vérifier le fonctionnement de la Led.
- Ne pas faire de branchement électrique (accessoires ou autres) sur la ligne alimentation du boîtier électronique de l'airbag.
- Ne monter que des pièces calibrées pour le véhicule.
- Brancher la batterie lors de soudures électriques.
- Le coussin est un élément périssable, vérifier la date de fin de validité (qui figure sur montant central ou 10 ans après la date de la première mise en circulation du véhicule).
- Détruire le coussin de l'airbag avec l'outil Après-vente, avant de diriger le véhicule à la casse.
- Avant de connecter le faisceau Après-vente, s'assurer que celui-ci ne soit pas sous tension.
- Si tentative infructueuse de destruction, attendre quelques instants avant toute intervention, puis retourner le coussin au fournisseur dans un conditionnement.

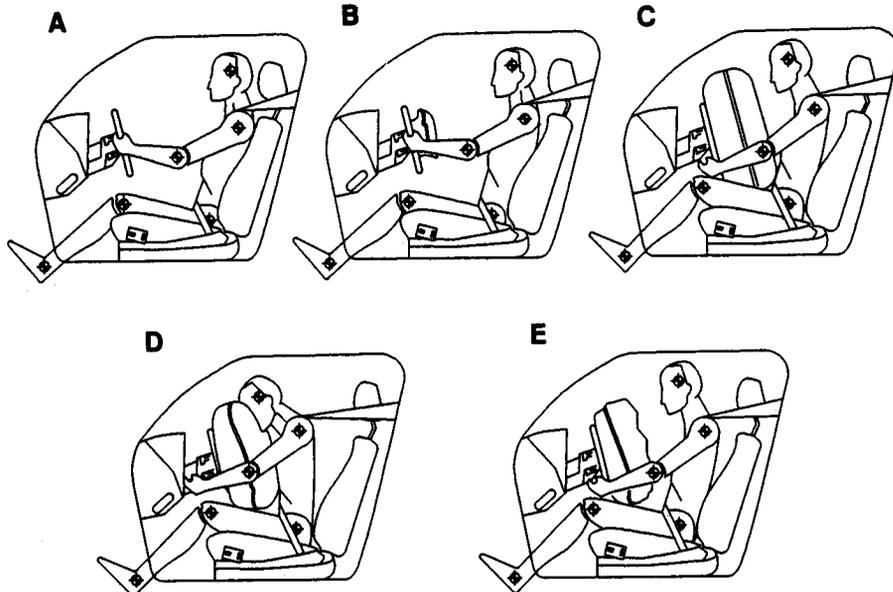
**Précautions avec le coussin de volant**

- Se reporter à la législation en vigueur dans chaque pays pour la détention, le transport et la manipulation de produit pyrotechnique.
- Stocker le coussin sac vers le haut (connecteur vers le bas), car s'il y a explosion, la projection est moindre.
- Après dépose, stocker le coussin dans une armoire fermée.
- L'utilisation d'un ohmmètre ou toute source génératrice de courant sur l'allumeur, est interdite, (risque de déclenchement).
- Ne pas exposer le coussin à des températures supérieures à **100°**.
- Ne jamais essayer d'ouvrir un coussin avec une scie ou tout autre moyen (point chaud).
- Ne jamais jeter un coussin (décharge ou poubelle), sans en avoir provoqué au préalable le déclenchement sur le véhicule.
- Ne jamais détruire un coussin ailleurs que fixé sur le volant en place.
- Ne jamais connecter le faisceau sur le coussin autre que ceux prévus par le constructeur.
- Ne pas utiliser un coussin partiellement déchiré.

**SCHEMA DE PRINCIPE**



**DÉPLOIEMENT DU SAC**



## REPLACEMENT DES ELEMENTS SOUDES

### Remplacement traverse avant

**Impératif.** – Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

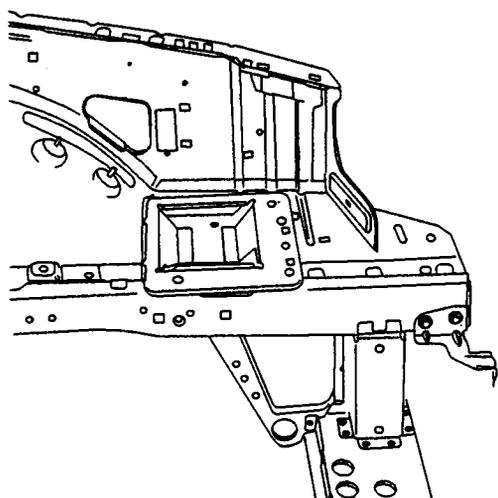
- Dépose-repose :
  - pare-chocs avant,
  - façade,
  - groupe motoventilateur,
  - radiateur.

#### Dépose

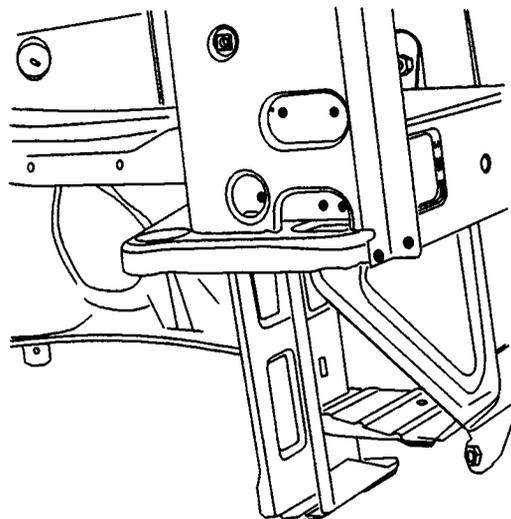
- De chaque côté, dégraffer les points de soudure à l'aide d'une fraise  $\varnothing 8 \text{ mm}$  (fig. CAR. 57 et 58).
- Déposer la traverse avant.
- Redresser les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.
- Présenter la traverse sur le véhicule.

#### Soudage

- Souder par points électriques (fig. CAR. 57 et 58).



(Fig. CAR. 57)



(Fig. CAR. 58)

### Remplacement partiel longeron avant

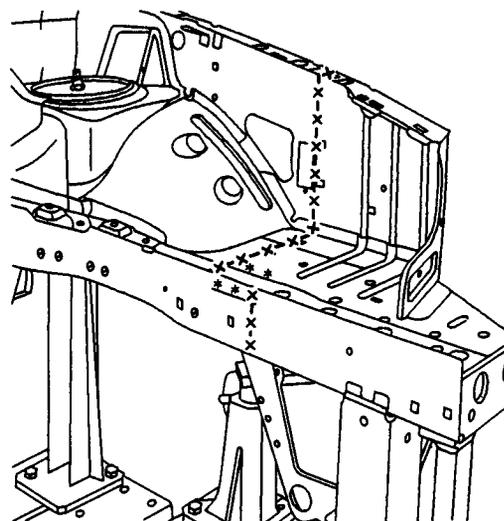
**Impératif.** – Passage de la caisse au banc.

**Impératif.** – Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

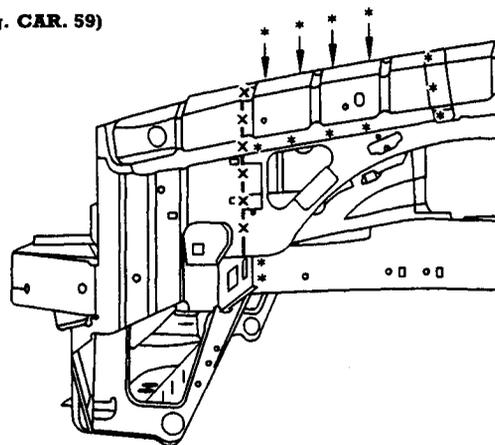
- Dépose-repose :
  - aile avant,
  - façade avant,
  - batterie (côté gauche),
  - groupe motoventilateur,
  - radiateur.

#### Dégrafage

- Dégraffer la jonction traverse-passage de roue.
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8 \text{ mm}$  (onze points).
- Déposer le support de batterie.
- Tracer puis découper à l'aide d'une scie (fig. CAR. 59) :
  - la doublure d'aile avant,
  - le passage de roue,
  - la tôle de fermeture de longeron,
  - le longeron (suivant figure).
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8 \text{ mm}$ .



(Fig. CAR. 59)

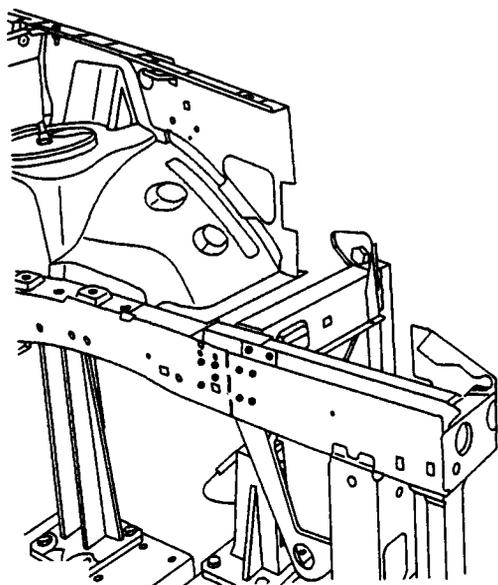


(Fig. CAR. 60)

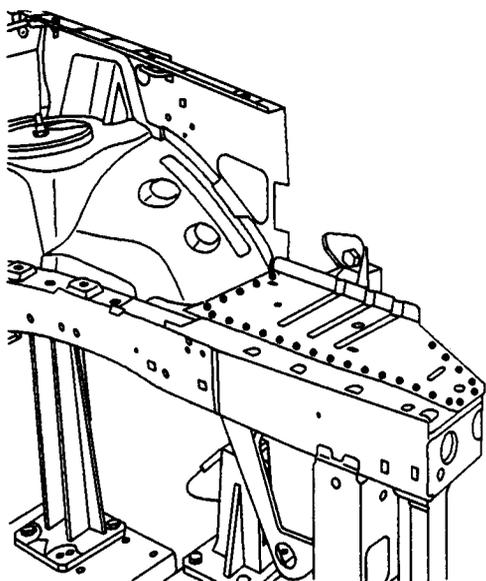
- Tracer puis découper à l'aide d'une scie (fig. CAR. 60) :
  - la doublure d'aile avant,
  - le renfort.
- Déposer le renfort de doublure d'aile.
- Déposer l'élément.
- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.
- Tracer et découper le longeron assemblé.
- Présenter le longeron découpé sur le véhicule (fig. CAR. 61).
- Brider le longeron sur les éléments du banc.

**Soudage**

- Confectionner un manchon à l'intérieur, le souder par points sur le longeron.
- Souder par cordon Mag.
- Tôle de fermeture de longeron : tracer et découper, puis présenter sur le véhicule.



(Fig. CAR. 61)



(Fig. CAR. 62)

- Souder par points électriques.
- Souder par cordon Mag.
- Passage de roue avant : tracer et découper, puis présenter sur le véhicule.
- Souder par points de recouvrement (fig. CAR. 62).
- Doublure d'aile avant : tracer et découper, puis présenter sur le véhicule.
- Souder par points électriques (fig. CAR. 63).
- Souder par cordon Mag.
- Souder par points « bouchon » Mag (fig. CAR. 64).
- Présenter et souder par points le renfort de doublure d'aile.
- Support de batterie : le positionner, souder par points électriques.
- Souder la jonction traverse-passage de roue.
- Meuler les points de soudure Mag.

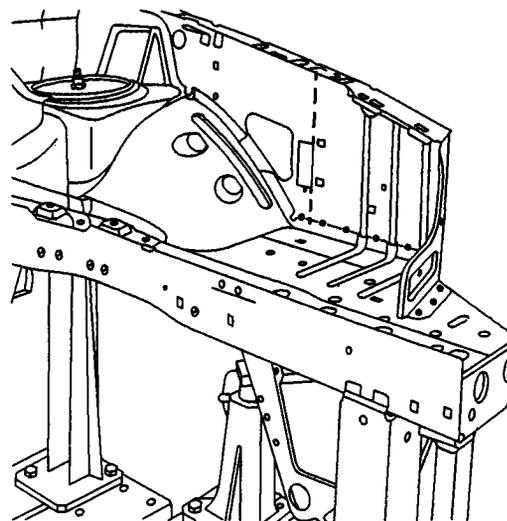
**Protection**

- Étanchéité : appliquer un mastic d'étanchéité.

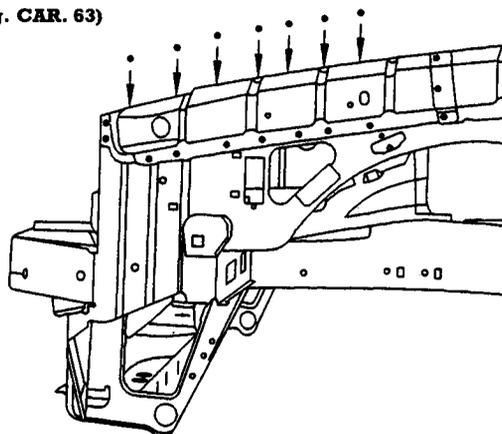
## Remplacement partiel longeron et passage de roue avant

**Impératif.** - Passage de la caisse au banc.

**Impératif.** - Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué, référence C8.



(Fig. CAR. 63)



(Fig. CAR. 64)

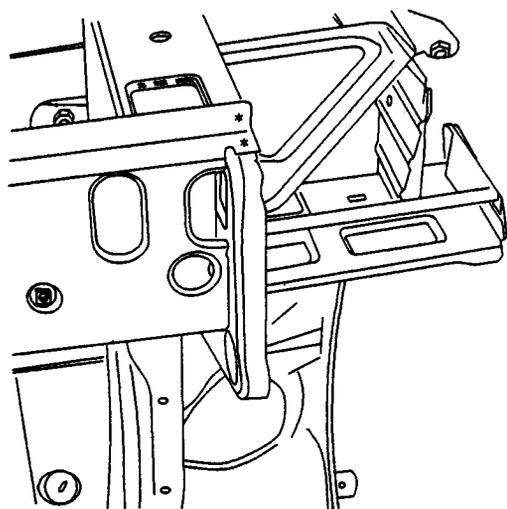
- Dépose-repose :
  - capot,
  - façade avant,
  - ensemble moteur/boîte de vitesses,
  - aile avant,
  - groupe motoventilateur,
  - radiateur.

#### Dégrafrage

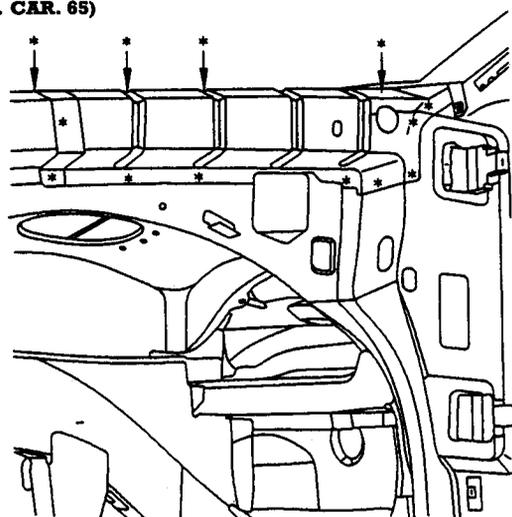
- Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8 \text{ mm}$  (fig. CAR. 57).
- Dégrafer les deux points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8 \text{ mm}$  (fig. CAR. 65).
- Dégrafer les lignes de points et les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8 \text{ mm}$  (fig. CAR. 66).
- Déposer le renfort de doublure d'aile.
- Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8 \text{ mm}$  (fig. CAR. 67).
- Couper la doublure d'aile avant.
- Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8 \text{ mm}$  (fig. CAR. 68).
- Déposer l'élément.

#### Nettoyage - préparation caisse

- Redresser les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.
- Décaper les bords d'accostage des pièces neuves.
- Présenter les éléments neufs sur le véhicule.



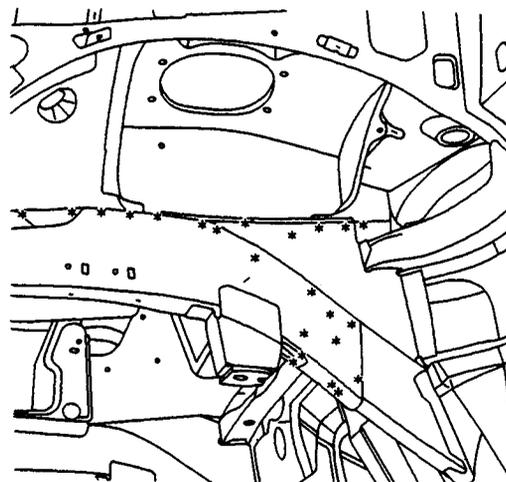
(Fig. CAR. 65)



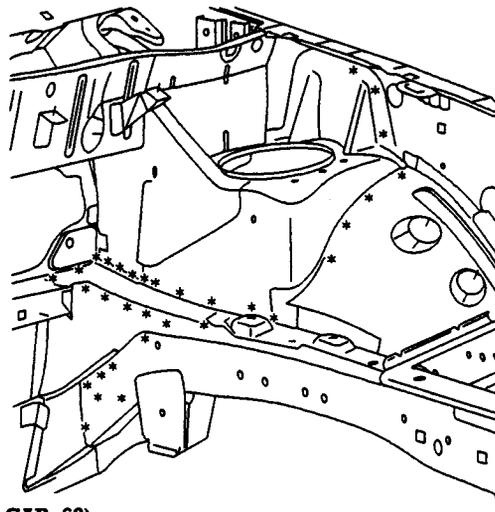
(Fig. CAR. 66)

#### Soudage

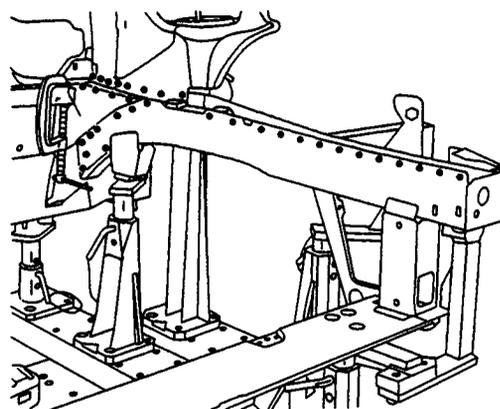
- Positionner le longeron pour accostage.
- Percer à  $\varnothing = 6,5 \text{ mm}$  pour soudage par points « bouchon » Mag.
- Souder par points électriques (fig. CAR. 69).
- Souder par points « bouchon » Mag (fig. CAR. 70).



(Fig. CAR. 67)

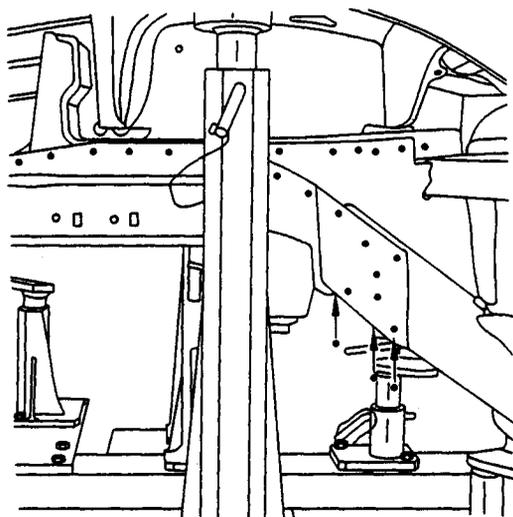


(Fig. CAR. 68)

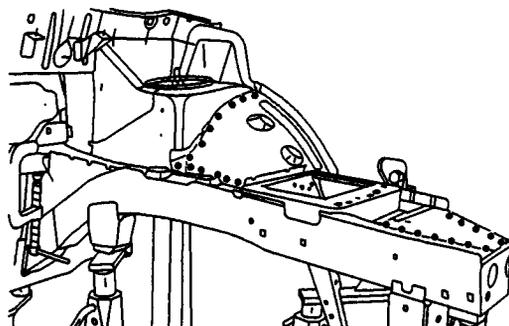


(Fig. CAR. 69)

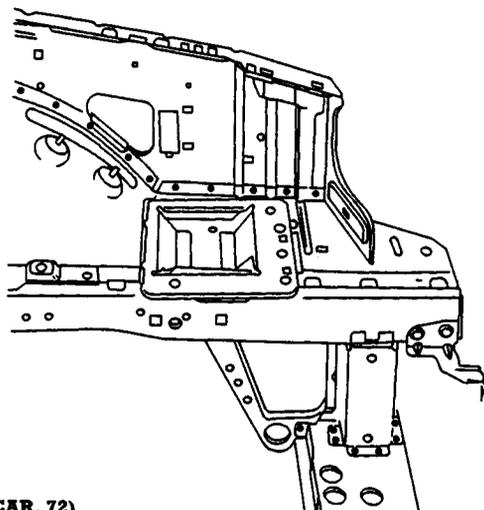
- Poser le passage de roue avant, le positionner.
- Souder par points électriques (fig. CAR. 71).
- Présenter la doublure d'aile avant.
- Tracer puis découper.
- Souder par cordons successifs au Mag.
- Souder par points électriques (fig. AR. 72 et 73).
- Souder par points « bouchon » Mag.



(Fig. CAR. 70)



(Fig. CAR. 71)



(Fig. CAR. 72)

Renfort de côté d'habitacle : percer à  $\varnothing$  6 mm pour soudage ultérieur au Mag.

- Positionner le renfort sur le véhicule.
- Souder par points « bouchon » Mag.
- Souder par points électriques.
- Meuler les cordons : meuler les points de soudure Mag.

## Solutions de coupes côté habitacle

- Voir encadré.

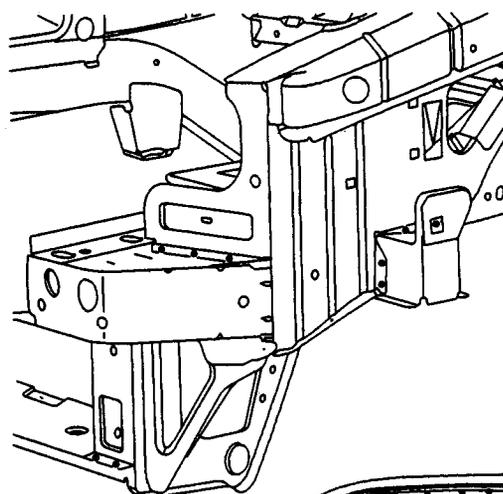
## Remplacement panneau de porte

**Impératif.** - Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de zébrage électrolytique homologué.

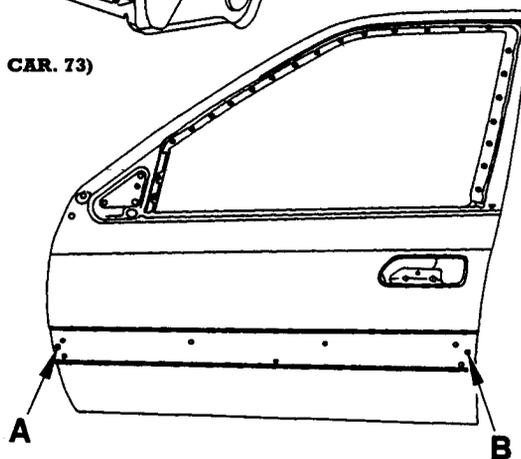
- Dépose-repose :
  - porte,
  - bandeau extérieur,
  - poignée extérieure,
  - rétroviseur extérieur,
  - coulisseau de vitre,
  - lècheur de vitre.

### Dégrafage

- Dégraffer la ligne de points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing$  8 mm ; les deux points (A) et (B) (fig. CAR. 74).
- Meuler les bords du panneau à remplacer.
- Déposer le panneau de porte. Brosser le reste de colle.

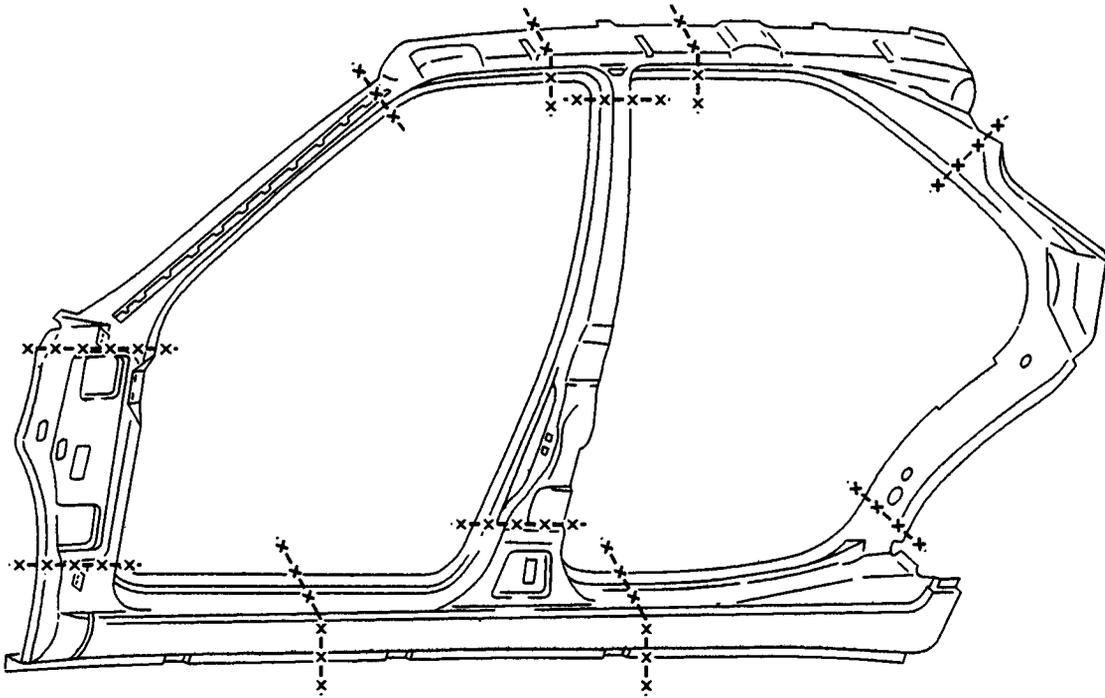


(Fig. CAR. 73)



(Fig. CAR. 74)

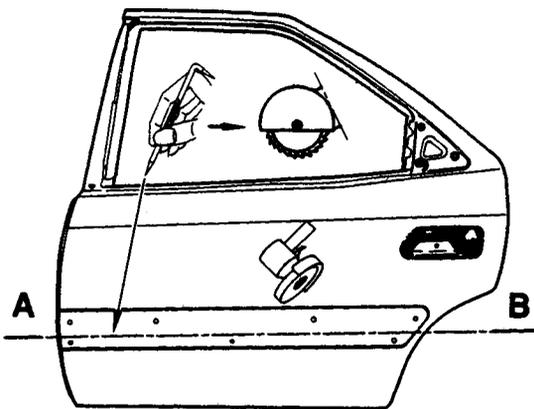
## SOLUTIONS DE COUPES SUR CÔTÉ HABITACLE

**Préparation**

- Exécuter un cordon de mastic d'étanchéité.
- Redresser les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.

**Soudage**

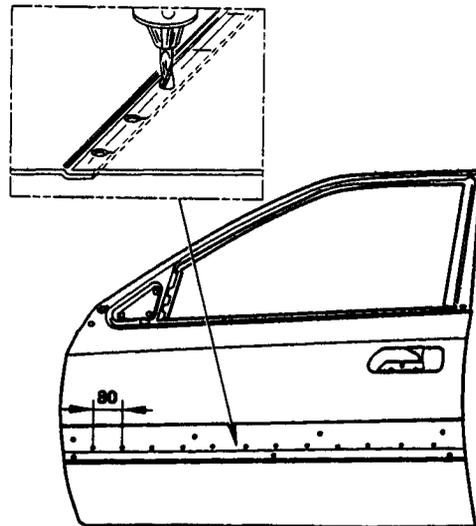
- Présenter le panneau de porte neuf sur la porte.
- Exécuter le sertissage.
- Déposer un cordon de mastic entre le panneau et le tube renfort.
- Souder par points électriques :
  - l'encadrement,
  - les deux points (A) et (B) (fig. CAR. 74).
- Exécuter un cordon de mastic d'étanchéité.



(Fig. CAR. 75)

**Remplacement partiel panneau de porte**

- Introduire un tournevis entre le bandeau et le panneau de porte.
- Faire levier et déposer le plateau.
- Déposer la porte (voir opération correspondante).
- Tracer et scier le panneau extérieur suivant (A) et (B) (fig. CAR. 75).
- Meuler les bords du panneau à remplacer.



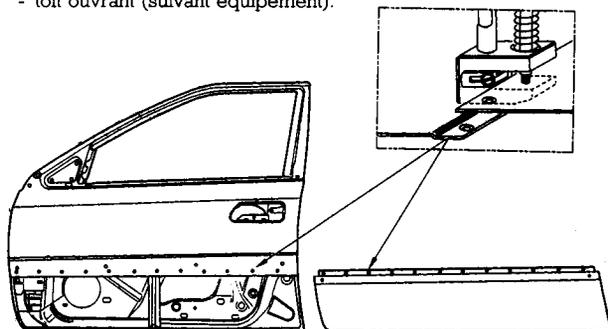
(Fig. CAR. 76)

- Déposer le panneau.
- Brosser le reste de colle sur les deux faces.
- Découper le bas de prote dans un panneau neuf.
- Exécuter le soyage.
- Découper les extrémités.
- Présenter le panneau découpé sur la porte.
- Tracer et percer à  $\varnothing = 4 \text{ mm}$  (fig. CAR. 76).
- Désolidariser les deux panneaux.
- Exécuter les cuvettes (fig. CAR. 77).
- Enduire de colle :
  - la face interne du panneau de porte,
  - le bord du sertissage,
  - la face externe du panneau rapporté.
- Présenter le panneau neuf sur la porte.
- Poser les rivets Pop.
- Exécuter le sertissage.
- Exécuter un point de soudure Mag en « a » et « b » (fig. CAR. 78).
- Préparer et enduire de mastic **CA200** la zone assemblée par rivets.
- Exécuter un cordon de mastic d'étanchéité suivant pointillé (fig. CAR. 79).

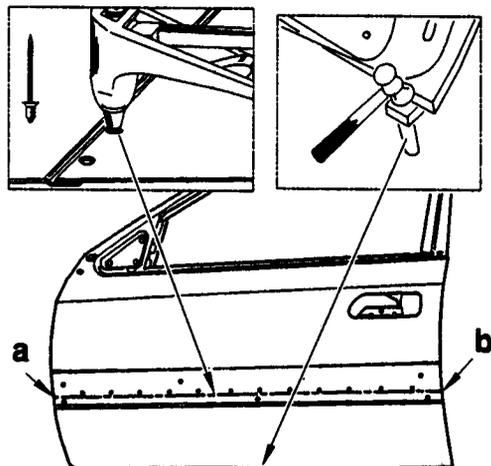
## Remplacement pavillon et traverses de pavillon (berline)

**Impératif.** - Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

- Dépose-repose :
  - volet arrière,
  - pare-brise,
  - garniture de pavillon,
  - toit ouvrant (suivant équipement).



(Fig. CAR. 77)

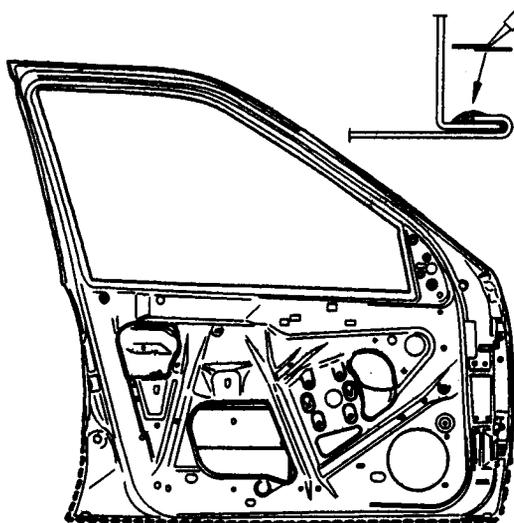


(Fig. CAR. 78)

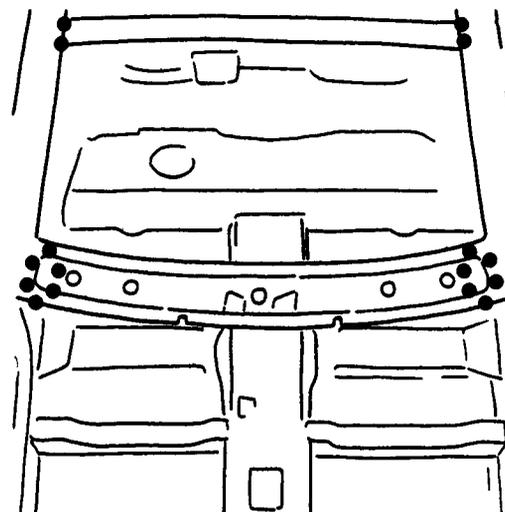
- Dégager :
  - les faisceaux,
  - le câble d'antenne.
- Préparer les bords d'accostage des pièces neuves et les protéger par un apprêt soudable.

### Découpage

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8 \text{ mm}$ .
- Découper à l'aide d'une scie.
- Déposer le haut de l'aile.
- Effectuer l'opération symétrique.
- Dégraffer les lignes de points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8 \text{ mm}$ .
- Découper au burin le cordon de soudure Mag.
- Effectuer l'opération symétrique.
- Découper les cordons de mastic.
- Effectuer l'opération symétrique.
- Déposer le pavillon.
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8 \text{ mm}$  (fig. CAR. 80).
- Déposer :
  - la traverse intermédiaire,
  - la traverse avant.



(Fig. CAR. 79)



(Fig. CAR. 80)

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing$  8 mm.
- Déposer la traverse arrière.
- Redresser les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.

#### Soudage

- Poser les traverses.
- Souder par points électriques (fig. CAR. 81).
- Déposer les cordons de mastic (voir opération correspondante), (fig. CAR. 81).
- Poser le pavillon.
- Souder par points électriques.
- Exécuter un cordon de soudure Mag.
- Poser le haut de l'aile arrière (pièce récupérée).
- Souder par points « bouchon » Mag.
- Exécuter un cordon de soudure Mag.
- Disquer les points, le cordon de soudure Mag.
- Effectuer l'opération symétrique.

#### Étanchéité - protection

- Pulvériser de la cire fluide dans :
  - le haut des ailes arrière,
  - les montants de baie de pare-brise.

## Remplacement pavillon et ses arceaux (break)

**Impératif.** - Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

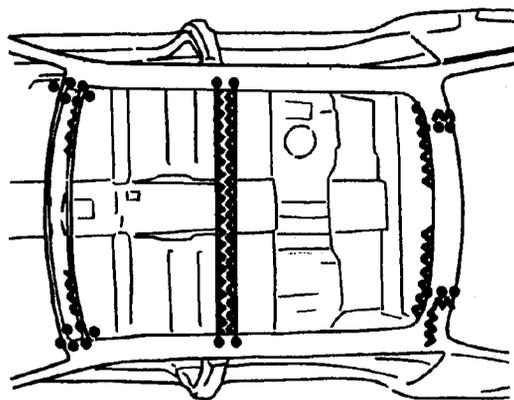
- Dépose-repose :
  - glissières porte-bagages,
  - volet arrière,
  - garniture de pavillon,
  - pare-brise,
  - garniture de pavillon,
  - toit ouvrant (suivant équipement).
- Dégager :
  - faisceaux,
  - câble d'antenne.
- Protéger l'assise arrière et l'intérieur de l'habitacle.

#### Dégrafrage

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing$  = 8 mm.
- Découper à l'aide d'une scie.

**Nota.** - Protéger la canalisation du canister.

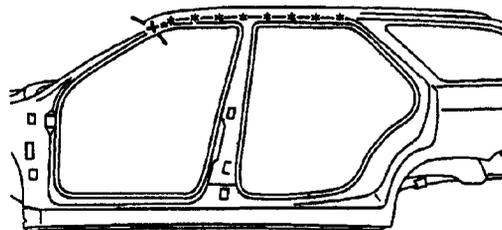
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing$  = 8 mm.
- Découper à l'aide d'une scie.
- Effectuer l'opération symétrique (fig. CAR. 82).
- Couper les cordons de colle structurale sur les arceaux.
- Déposer le pavillon.



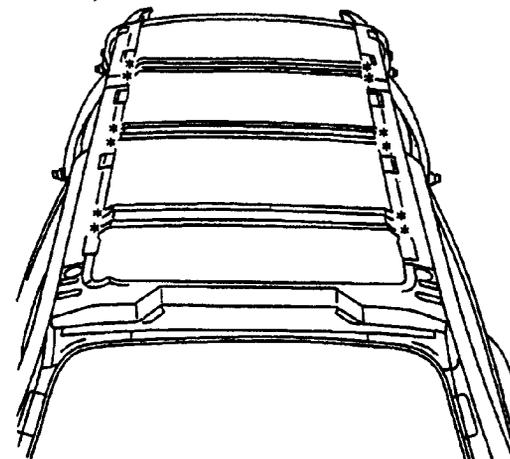
(Fig. CAR. 81)

#### Soudage

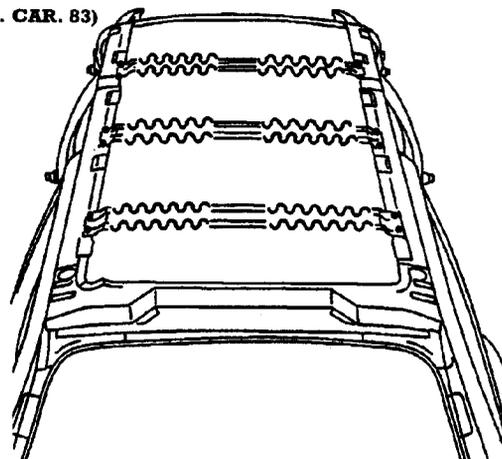
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing$  = 8 mm.
- Déposer les arceaux (fig. CAR. 83).
- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.
- Poser les arceaux.
- Souder par points électriques.
- Appliquer un cordon de colle structurale (fig. CAR. 84).
- Poser le pavillon.
- Souder par points électriques.
- Souder par cordon Mag.
- Meuler la soudure Mag.
- Souder par points électriques.
- Souder par points bouchons Mag.



(Fig. CAR. 82)



(Fig. CAR. 83)



(Fig. CAR. 84)

**Nota.** - Protéger la canalisation du canister.

- Souder par points électriques.
- Souder par cordon Mag.
- Meuler la soudure Mag.
- Effectuer l'opération symétrique.
- Appliquer un mastic d'étanchéité.
- Pulvériser de la cire fluide dans doublure d'arc dé pavillon.

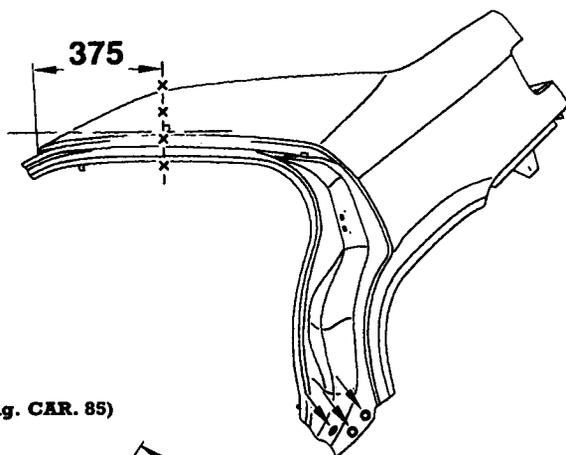
## Remplacement partiel aile arrière (berline)

**Impératif.** - Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

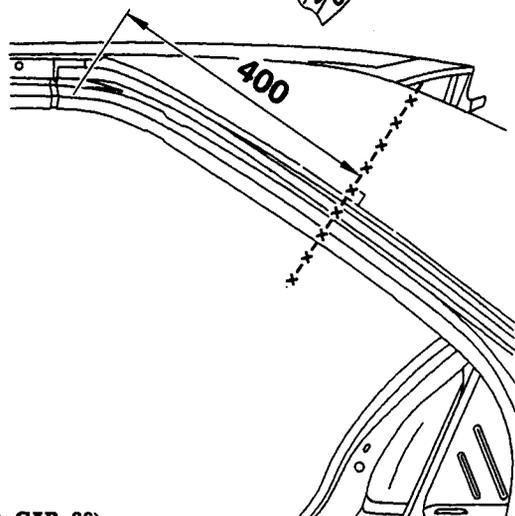
- Dépose-repose :
  - volet arrière,
  - caoutchouc d'étanchéité d'entrée de coffre,
  - caoutchouc d'étanchéité de porte arrière,
  - équilibreur volet arrière,
  - feux arrière,
  - garniture de passage de roue,
  - garniture de custode,
  - gâche de serrure,
  - pare-chocs arrière,
  - roue arrière,
  - mousse dans les corps creux,
  - goulotte de remplissage du réservoir à carburant (côté droit).
- Protéger l'assise arrière et l'intérieur de l'habitacle.

### Préparation pièce neuve

- Tracer puis découper à l'aide d'une scie (coupe définitive) (fig. CAR. 85).



(Fig. CAR. 85)



(Fig. CAR. 86)

- Percer à  $\varnothing = 6 \text{ mm}$  pour soudage ultérieur au Mag.
- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.

### Découpage

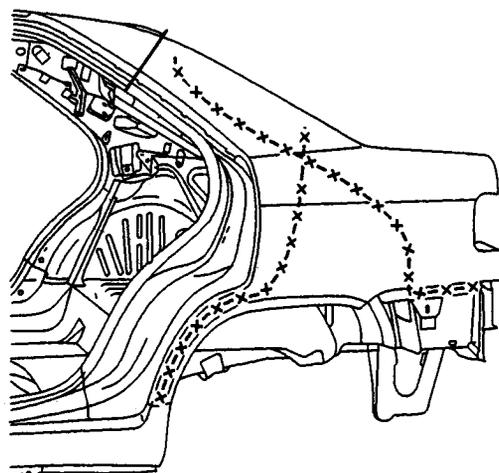
- Tracer puis découper à l'aide d'une scie (coupe provisoire) (fig. CAR. 86).

### Dégrafage

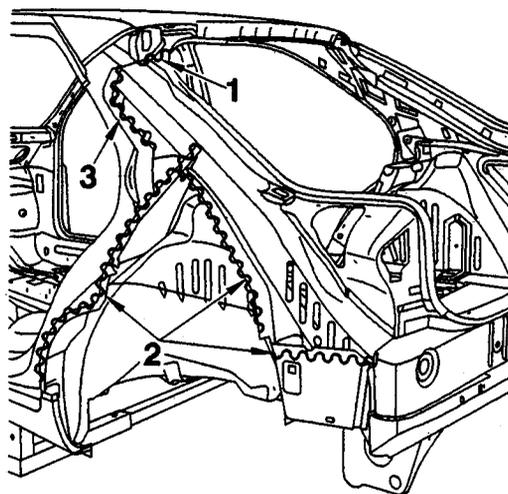
- Dégraffer la ligne de points et les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8 \text{ mm}$ .
- Découper les cordons de colle et d'étanchéité (fig. CAR. 87).
- Déposer l'aile arrière partielle.
- Nettoyer les zones de collage.
- Redresser les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.

### Ajustage

- Poser :
  - le volet arrière,
  - l'aile arrière.
- Fermer la porte et contrôler les jeux.
- Tracer la coupe.
- Déposer :
  - l'aile arrière,
  - le volet arrière.
- Retoucher la coupe (coupe définitive).



(Fig. CAR. 87)



(Fig. CAR. 88)

- Appliquer une colle structurale (fig. CAR. 88) :

- 1 ..... **A4**
- 2 ..... **A5**
- 3 ..... **H2**

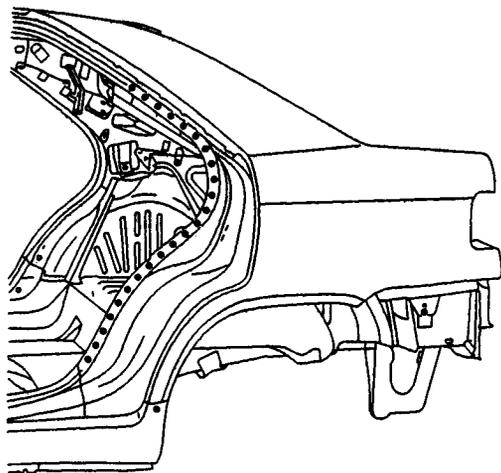
#### Soudage

- Poser l'aile arrière partielle.
- Souder par cordons successifs au Mag.
- Meuler les cordons.
- Souder par point « bouchon » Mag.
- Meuler les points de soudure Mag.
- Souder par points électriques (fig. CAR. 89).
- Effectuer une finition étain (fig. CAR. 90).

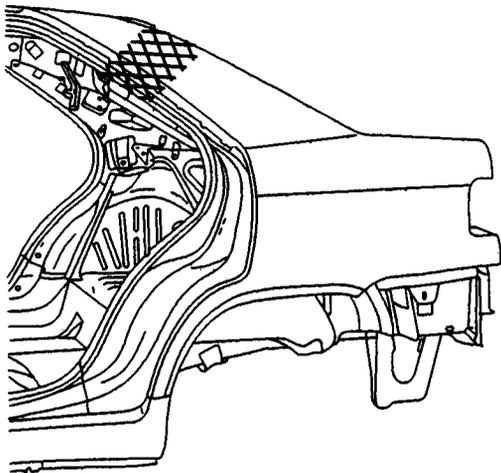
## Remplacement partie arrière du côté habitacle (berline)

**Impératif.** - Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

- Dépose-repose :
  - volet arrière,
  - pare-chocs arrière,
  - feu arrière,
  - garniture de passage de roue arrière,



(Fig. CAR. 89)



(Fig. CAR. 90)

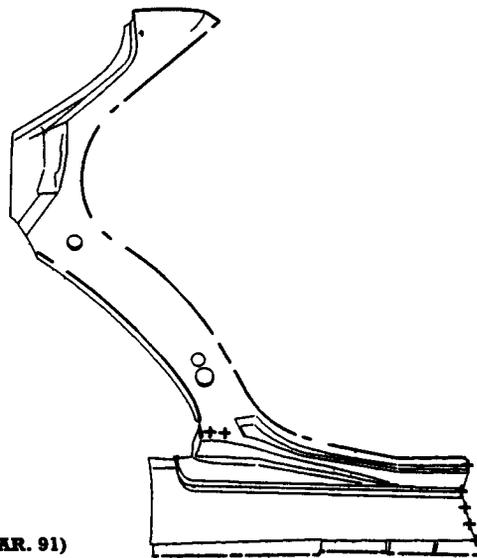
- ceinture de sécurité arrière,
- banquette arrière,
- joint d'étanchéité d'entrée de porte arrière,
- roue arrière,
- aile arrière.
- Dégager les faisceaux.
- Tracer puis découper à l'aide d'une scie, la pièce neuve.
- Percer (+) à  $\varnothing = 6 \text{ mm}$  pour soudage ultérieur au Mag (fig. CAR. 91).
- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.

#### Découpage

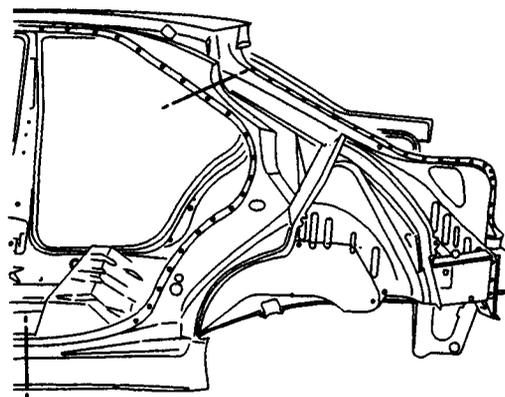
- Tracer les coupes (poser la pièce neuve en superposition (fig. CAR. 92).
- Découper à l'aide d'une scie.
- Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8 \text{ mm}$ .
- Déposer la partie arrière de côté d'habitacle.
- Redresser les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.
- Réaliser un renfort (prendre dans la partie découpée) (fig. CAR. 93).
- Souder le renfort par points électriques.
- Appliquer un cordon de colle.

#### Soudage

- Poser la partie arrière du côté d'habitacle.
- Souder par points électriques.



(Fig. CAR. 91)

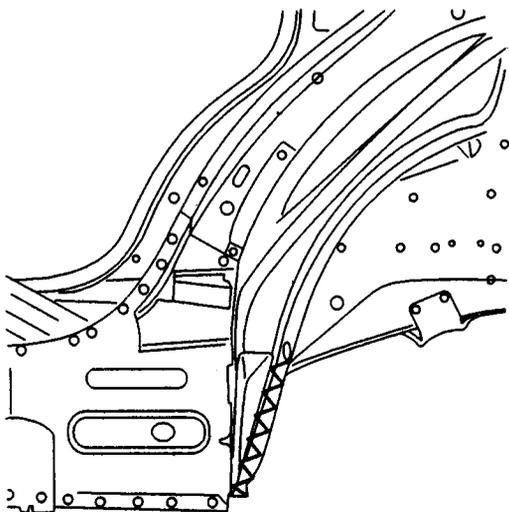


(Fig. CAR. 92)

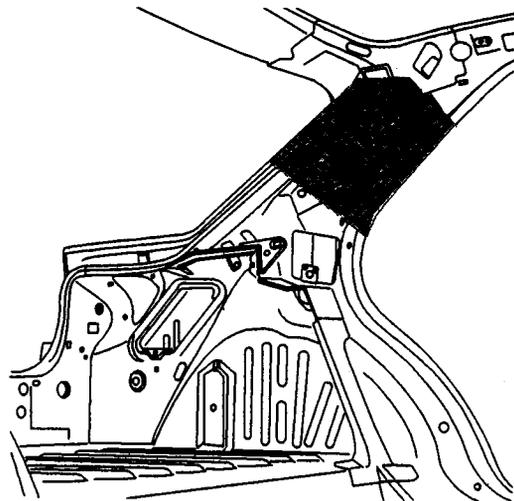
- Souder par points bouchons.
- Souder par cordon Mag.
- Meuler le cordon.
- Appliquer un mastic de finition.
- Appliquer un mastic d'étanchéité (voir opération correspondante).

**Protection**

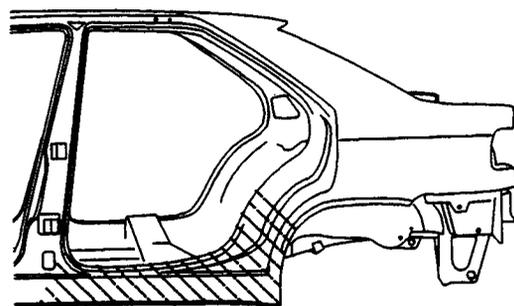
- Appliquer une couche d'antigravillonnage sur le bas de caisse.
- Pulvériser de la cire fluide (fig. CAR. 94 et 95).



(Fig. CAR. 93)



(Fig. CAR. 94)



(Fig. CAR. 95)

## Remplacement renfort passage de roue arrière - passage de roue arrière (berline)

**Impératif.** - Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

- Opération supplémentaire au remplacement d'aile arrière assemblée.
- Percer (+) à  $\varnothing = 6 \text{ mm}$  pour soudage par points « bouchon » (fig. CAR. 96 et 97).
- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.
- Déposer un cordon de colle (fig. CAR. 96).

**Dégrafage**

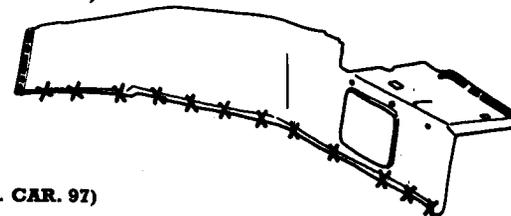
- Dégraffer les lignes de points et les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8 \text{ mm}$ .
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8 \text{ mm}$ .
- Ouvrir la languette en « a » (fig. CAR. 98).
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8 \text{ mm}$ .
- Déposer le passage de roue arrière et son renfort.
- Redresser les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.

**Soudage**

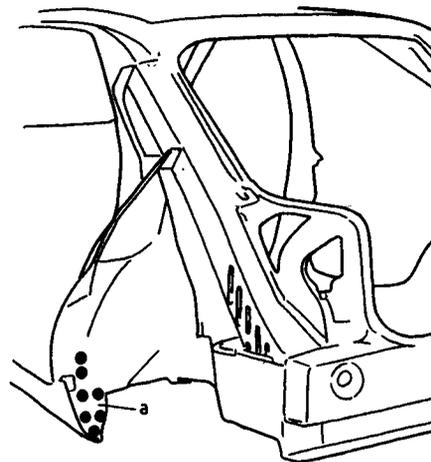
- Poser les éléments.
- Souder par points électriques.
- Souder par points « bouchon » Mag.
- Rabattre la languette en « a ».
- Souder par points « bouchon » Mag (fig. CAR. 98).
- Disquer les points.



(Fig. CAR. 96)



(Fig. CAR. 97)



(Fig. CAR. 98)

## Remplacement partiel aile arrière (break)

**Impératif.** – Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

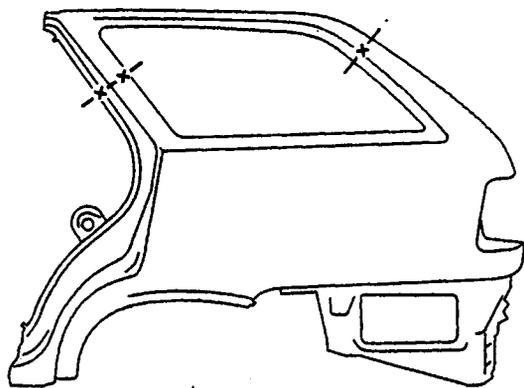
- Dépose-repose :
  - pare-chocs arrière,
  - roue arrière,
  - feu arrière,
  - pare-boue arrière,
  - ceinture de sécurité,
  - garniture de doublure d'aile arrière,
  - gâche de porte arrière,
  - joint d'étanchéité d'entrée de porte arrière,
  - joint d'entrée de coffre,
  - réservoir à carburant (côté droit),
  - vitre de custode,
  - dégager les faisceaux.
- Protéger l'assise arrière et l'intérieur de l'habitacle.

### Préparation pièce neuve

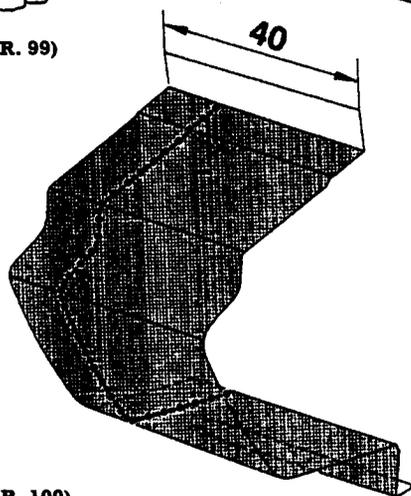
- Tracer puis découper à l'aide d'une scie (fig. CAR. 99).
- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.
- Tracer puis découper un renfort (pièce à prendre dans l'aile arrière après sa dépose) (fig. CAR. 100).
- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.

### Dégrafage

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing = 8 \text{ mm}$  (fig. CAR. 101).
- Découper à l'aide d'une scie.
- Déposer l'aile arrière.
- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.



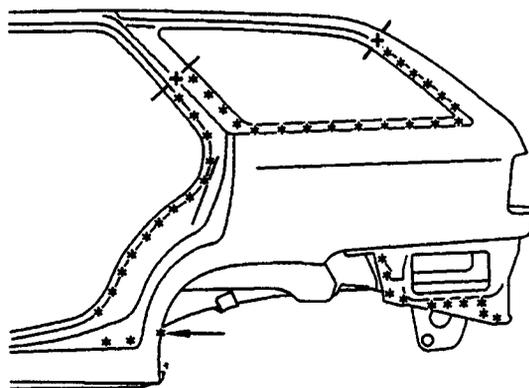
(Fig. CAR. 99)



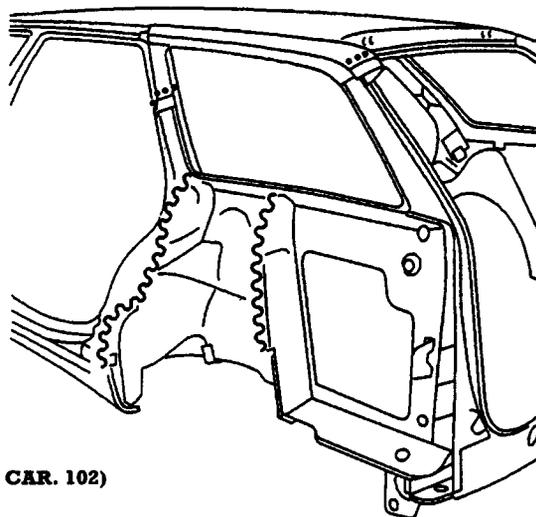
(Fig. CAR. 100)

### Soudage

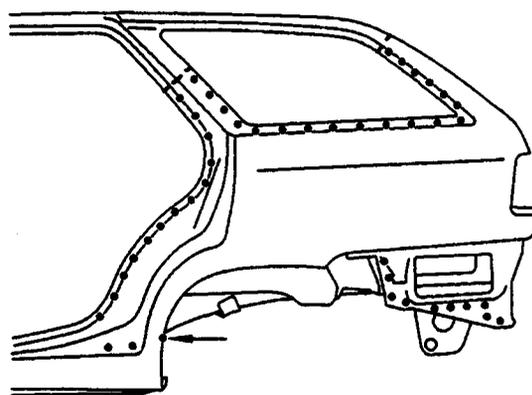
- Poser les renforts.
- Souder par points électriques.
- Appliquer une colle de calage : référence **A2** (fig. CAR. 102).
- Poser l'aile arrière.
- Souder par points électriques.
- Souder par cordon Mag.
- Souder par points bouchons Mag.
- Meuler la soudure Mag.
- Souder par points électriques (fig. CAR. 103).
- Souder par points bouchons Mag.



(Fig. CAR. 101)



(Fig. CAR. 102)



(Fig. CAR. 103)

- Souder par cordon Mag.
- Meuler la soudure Mag.
- Appliquer un mastic d'étanchéité.
- Pulvériser de la cire fluide dans les deux doublures d'aile arrière partielles.

## Remplacement partie arrière de côté d'habitacle (break)

**Impératif.** - Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

- Dépose-repose aile arrière.

### Préparation pièce neuve

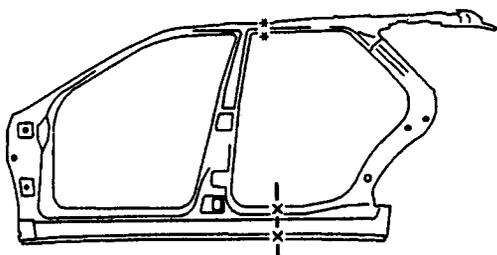
- Tracer puis découper à l'aide d'une scie (fig. CAR. 104).
- Dégraffer.
- Tracer puis découper un renfort (pièce à prendre dans le côté d'habitacle après sa dépose) (fig. CAR. 105).
- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.

### Dégrafage

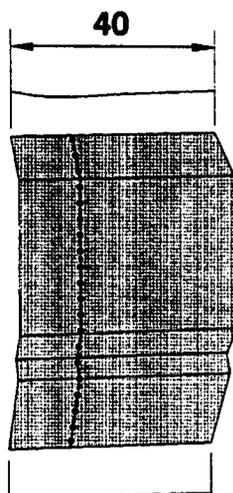
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing = 8 \text{ mm}$ .
- Tracer puis découper à l'aide d'une scie (fig. CAR. 106).
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing = 8 \text{ mm}$ .
- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.

### Soudage

- Poser le renfort.
- Souder par points électriques.
- Souder par points bouchons Mag.
- Poser partie arrière de côté d'habitacle (fig. CAR. 107).
- Souder par points électriques.



(Fig. CAR. 104)



(Fig. CAR. 105)

- Souder par points bouchons Mag.
- Souder par cordon Mag.
- Meuler la soudure Mag.

### Étanchéité, protection

- Appliquer un mastic d'étanchéité.
- Pulvériser de la cire fluide dans les doublures.

## Remplacement passage de roue arrière (break)

**Impératif.** - Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

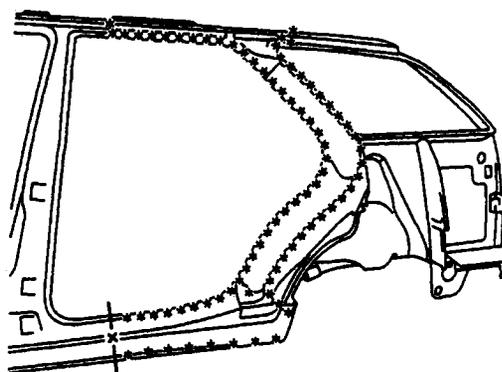
- Dépose-repose aile arrière.

### Préparation pièce neuve

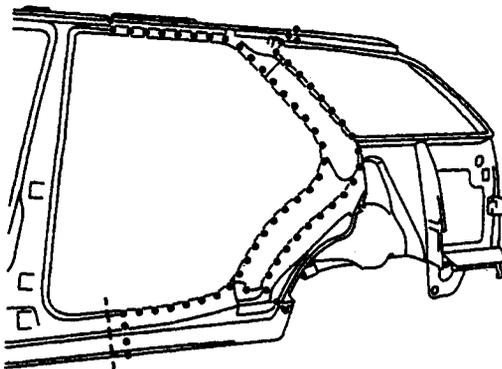
- Tracer puis découper à l'aide d'une scie (fig. CAR. 108).
- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.

### Dégrafage

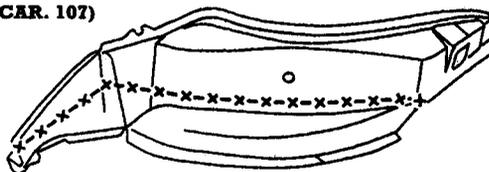
- Découper à l'aide d'une scie.
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing = 8 \text{ mm}$  (fig. CAR. 109 et 110).
- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.



(Fig. CAR. 106)



(Fig. CAR. 107)



(Fig. CAR. 108)

**Soudage**

- Poser :
  - passage de roue arrière,
  - tôle de fermeture.
- Souder par points électriques.
- Souder par points bouchons Mag.

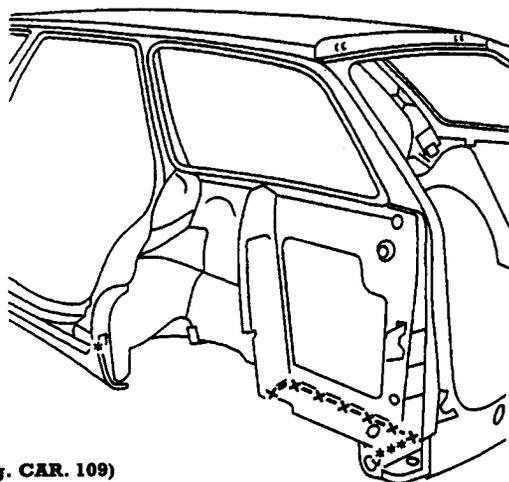
**Étanchéité, protection**

- Applique un mastic d'étanchéité.
- Pulvériser de la cire fluide dans les doublures.

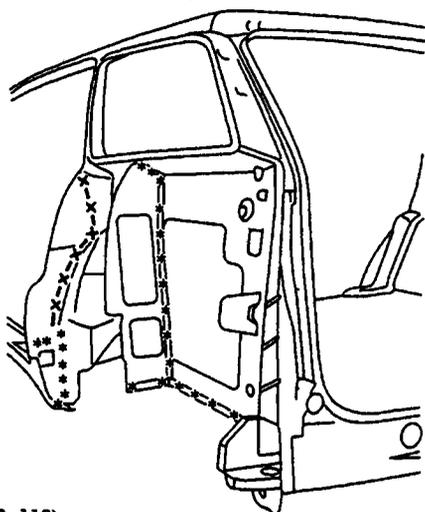
**Remplacement panneau arrière complet (jupe arrière)**

**Impératif.** - Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

- Dépose-repose :
  - pare-chocs arrière,
  - feux arrière,
  - gâche de fermeture de coffre,
  - pare-boue droit et gauche,
  - roue de secours,
  - joint d'entrée de coffre (partiel),
  - garnissage fond de coffre (partiel).
- Déposer l'aile arrière (voir opération correspondante).



(Fig. CAR. 109)



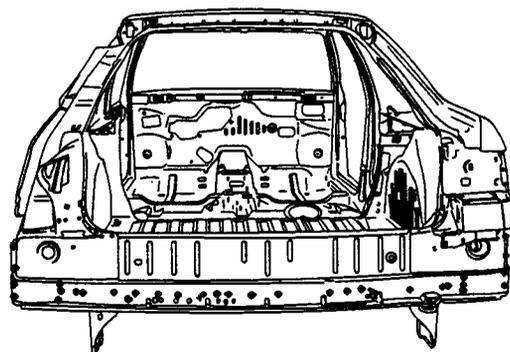
(Fig. CAR. 110)

**Dégrafage**

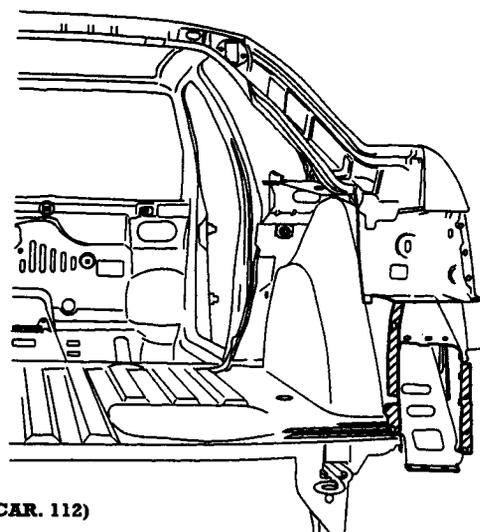
- Dégraver les lignes de points et les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8 \text{ mm}$  (fig. CAR. 111).
- Déposer le panneau arrière avec les goussets.
- Redresser les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable (fig. CAR. 112).

**Soudage**

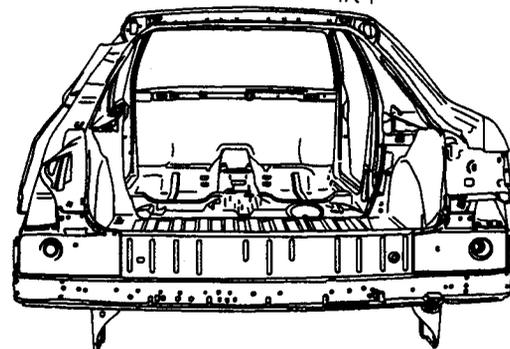
- Poser le panneau arrière doublure assemblée.
- Souder par points électriques.
- Poser les goussets droit et gauche (fig. CAR. 113).
- Souder par points électriques.
- Poser le bandeau de feux arrière.



(Fig. CAR. 111)



(Fig. CAR. 112)



(Fig. CAR. 113)

- Souder par points électriques.
- Poser l'aile arrière (voir opération correspondante).

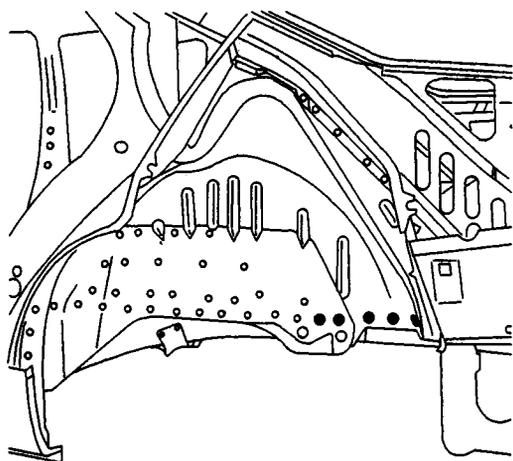
## Remplacement partiel plancher arrière et longeronnet arrière (berline)

**Impératif.** – Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

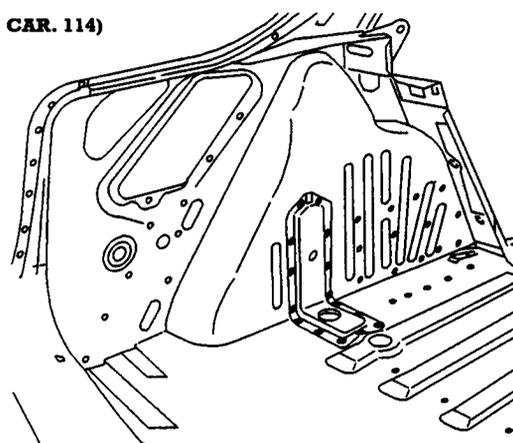
- Dépose-repose :
  - pare-chocs arrière,
  - feux arrière,
  - gâche de fermeture de coffre,
  - pare-boue droit et gauche,
  - roue de secours,
  - joint d'entrée de coffre (partiel),
  - garnissage fond de coffre/sièges arrière,
  - aile arrière,
  - panneau arrière (jupe arrière).
- Dégager les faisceaux.

### Dégrafrage

- Dégrafer la ligne de points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8$  mm (fig. CAR. 114 et 115).
- Effectuer la même opération de l'autre côté.
- Dégrafer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8$  mm.
- Dégrafer les deux points extérieurs (suivant flèche) (fig. CAR. 116).
- Dégrafer les lignes de points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing 8$  mm (fig. CAR. 117).



(Fig. CAR. 114)



(Fig. CAR. 115)

- Tracer puis découper à l'aide d'une scie. Suivre l'axe de la traverse (**A B**).
- Redresser les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.
- Tracer puis découper le plancher neuf à l'aide d'une scie suivant l'axe (**A B**) (fig. CAR. 118).
- Poser le plancher arrière par recouvrement (fig. CAR. 119).
- Souder par points bouchon Mag (ligne **C**).
- Souder par points électriques (ligne **D**).
- Poser les tôles de liaison de passage de roue arrière.
- Souder par points bouchon Mag.

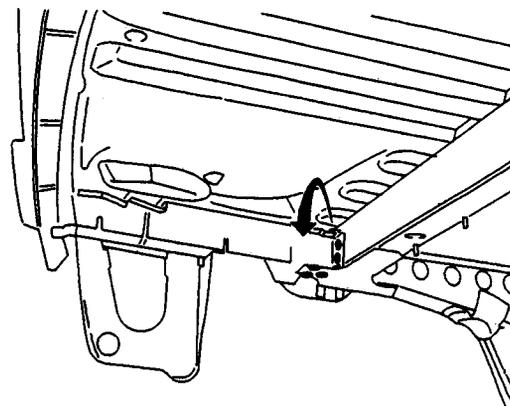
## Remplacement partiel plancher arrière - traverse arrière (break)

**Impératif.** – Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

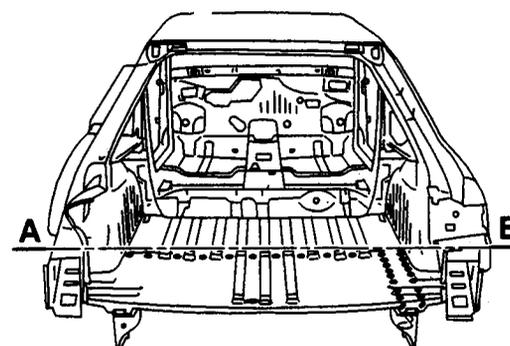
- Dépose-repose :
  - anneau arrière de remorquage,
  - roue de secours,
  - échappement.

### Préparation pièces neuves

- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.
- Poser :
  - renfort berceau roue de secours,
  - longeronnet arrière.
- Souder par points électriques (fig. CAR. 120).
- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.
- Poser l'anneau de remorquage.
- Souder par points électriques.



(Fig. CAR. 116)



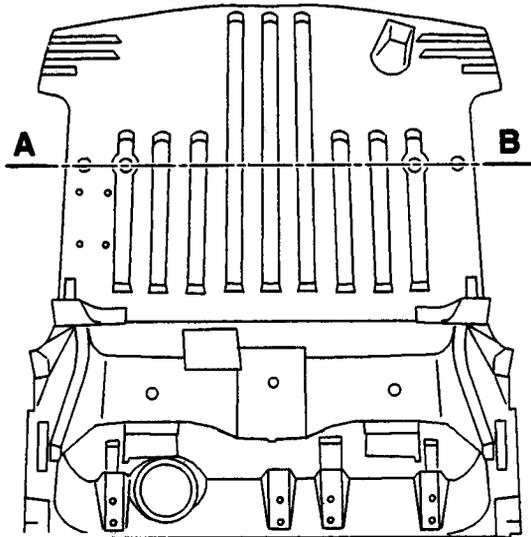
(Fig. CAR. 117)

**Dégrafrage**

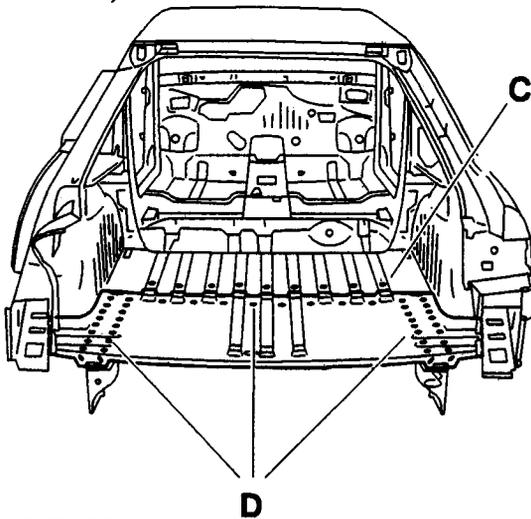
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de  $\varnothing = 8 \text{ mm}$  (fig. CAR. 121).
- Effectuer l'opération symétrique.
- Déposer le plancher arrière.
- Préparer les bords d'accostage et les protéger par un apprêt soudable.

**Soudage**

- Poser :
  - plancher arrière,
  - traverse arrière,
  - renfort fixation de gâche.



(Fig. CAR. 118)

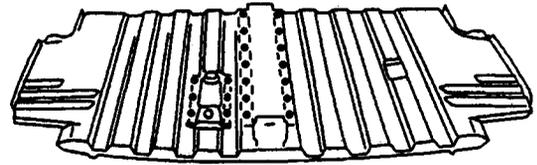


(Fig. CAR. 119)

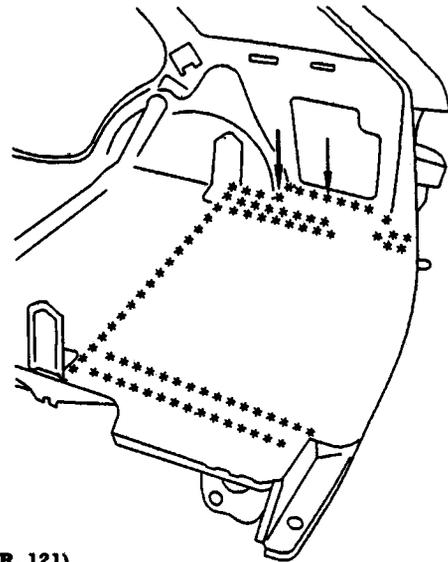
- Souder par points électriques.
- Souder par points bouchons Mag.
- Meuler la soudure Mag.
- Souder par points Mag.
- Souder par points électriques.
- Souder par points bouchons Mag (fig. CAR. 122).
- Effectuer l'opération symétrique.

**Étanchéité, protection**

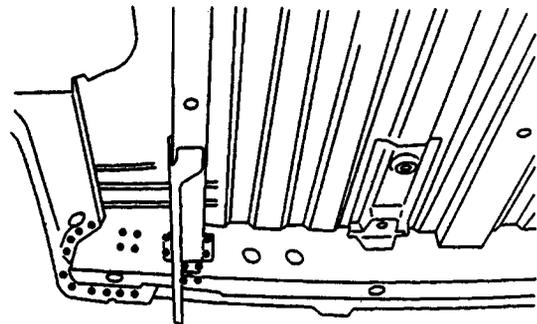
- Appliquer un mastic d'étanchéité.
- Pulvériser de la cire fluide dans les doublures.



(Fig. CAR. 120)



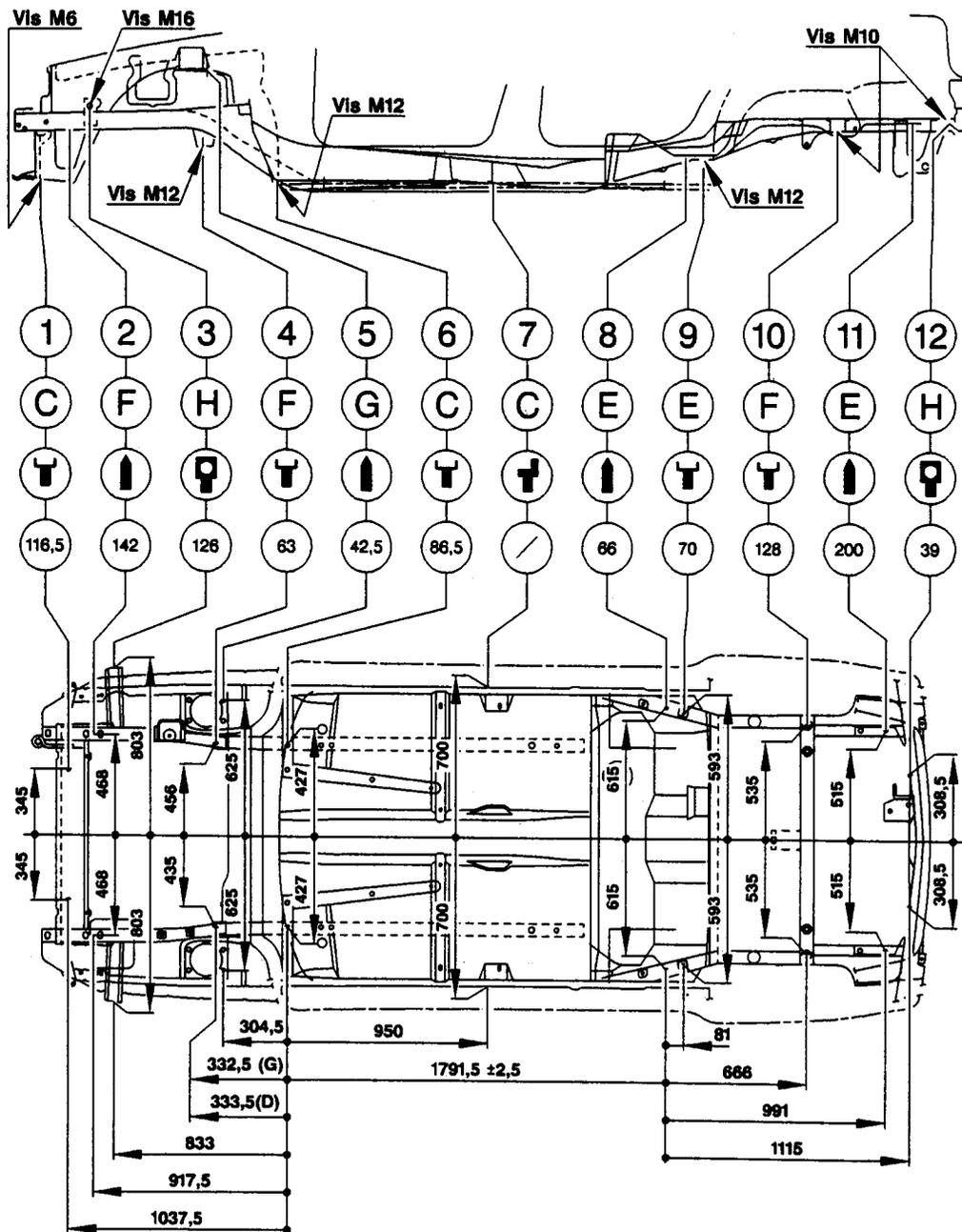
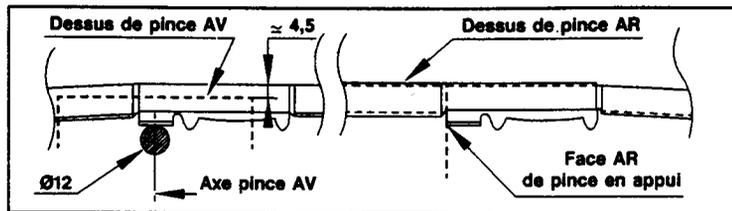
(Fig. CAR. 121)



(Fig. CAR. 122)

# CONTROLE DE LA CAISSE AU MARBRE

## CONTRÔLE CAISSE NUE (Caroliner)



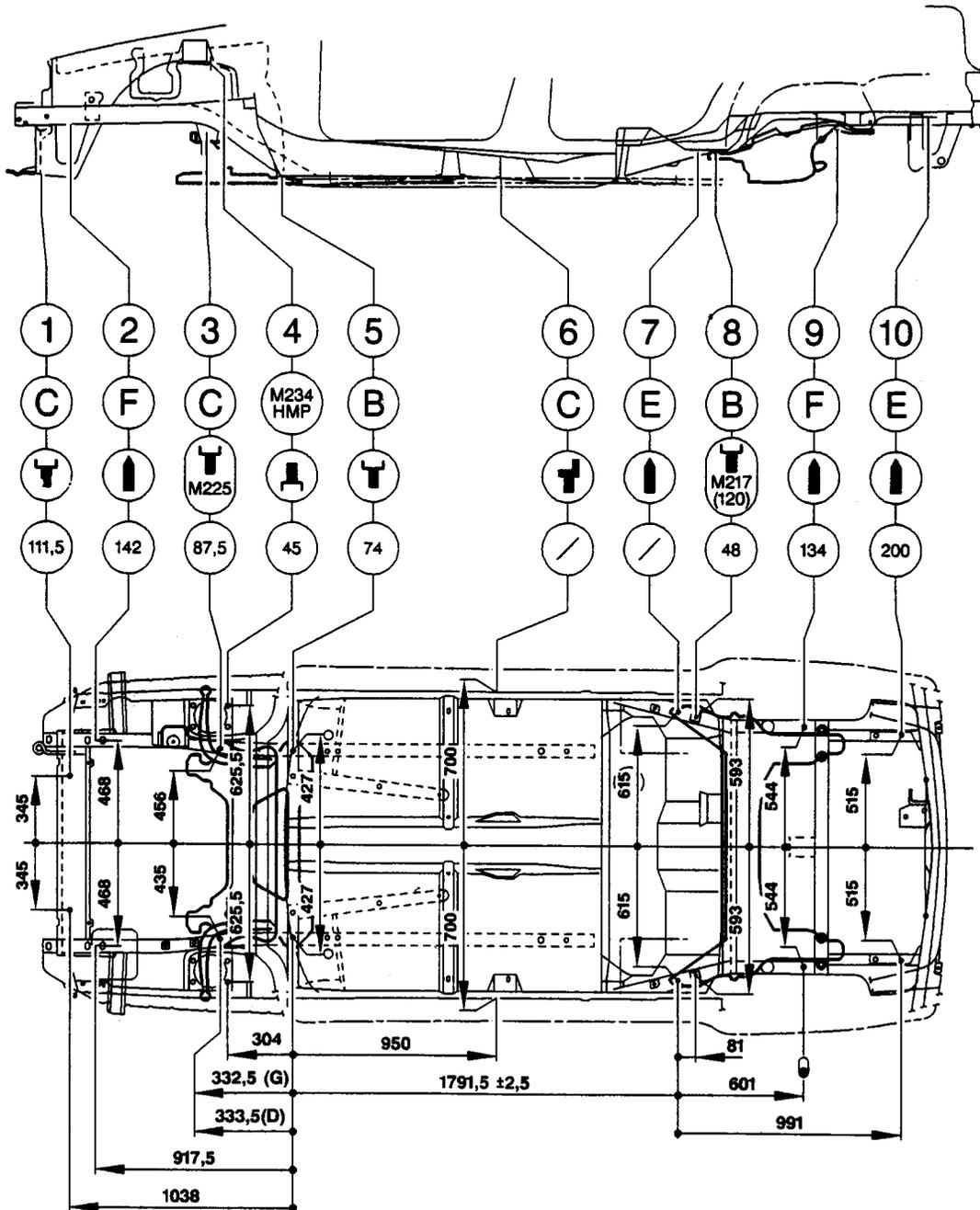
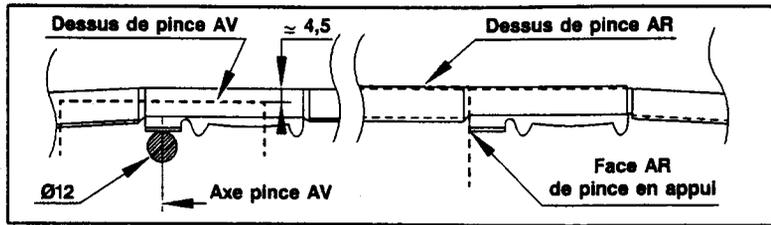
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

**CONTRÔLE VÉHICULE (mécanique en place) (Caroliner)**



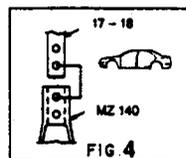
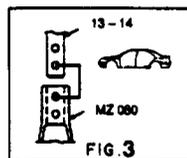
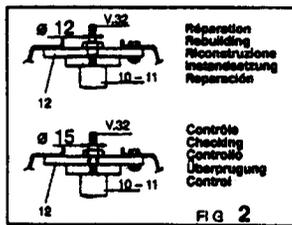
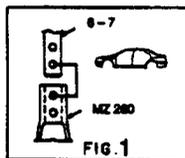
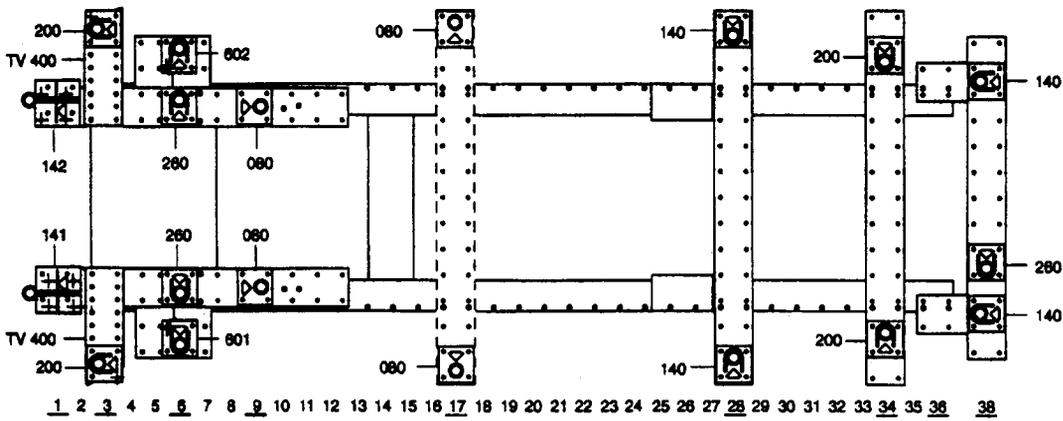
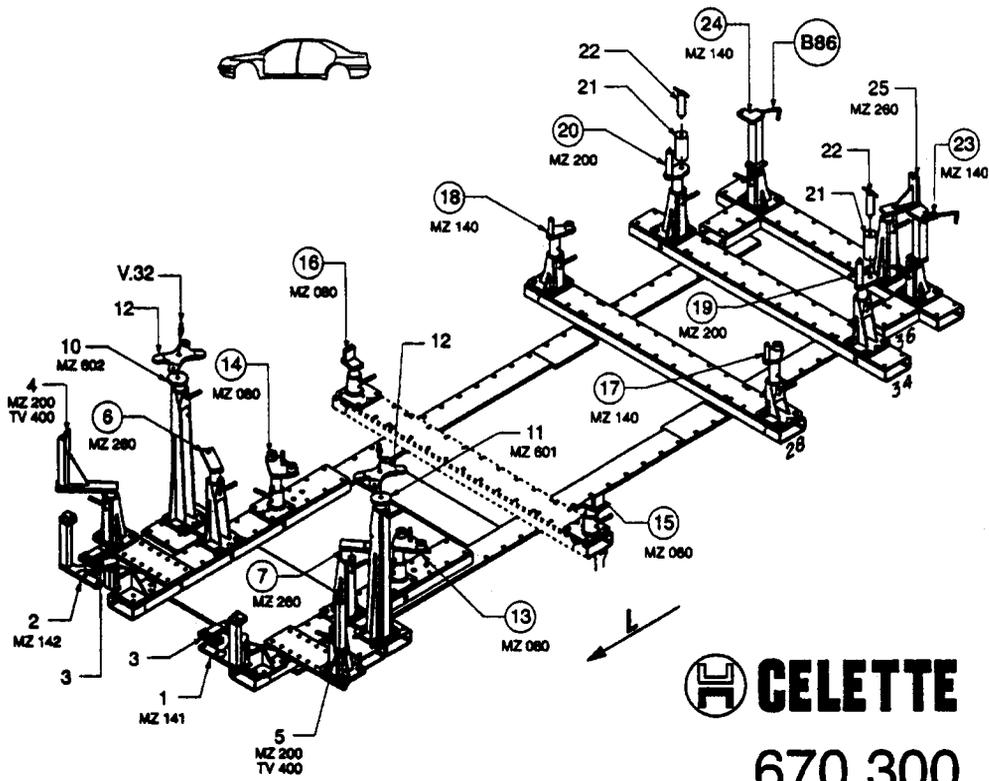
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CONTRÔLE CAISSE NUE



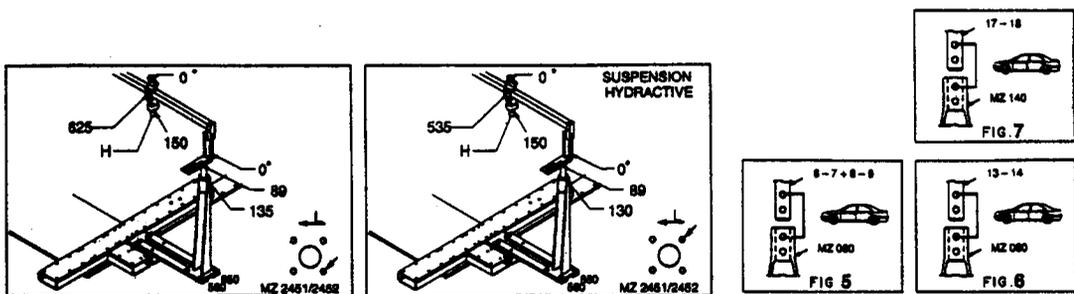
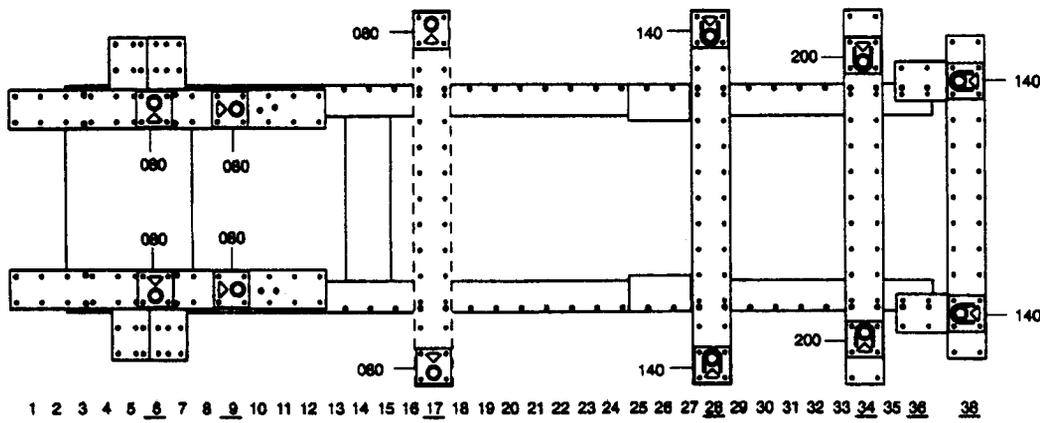
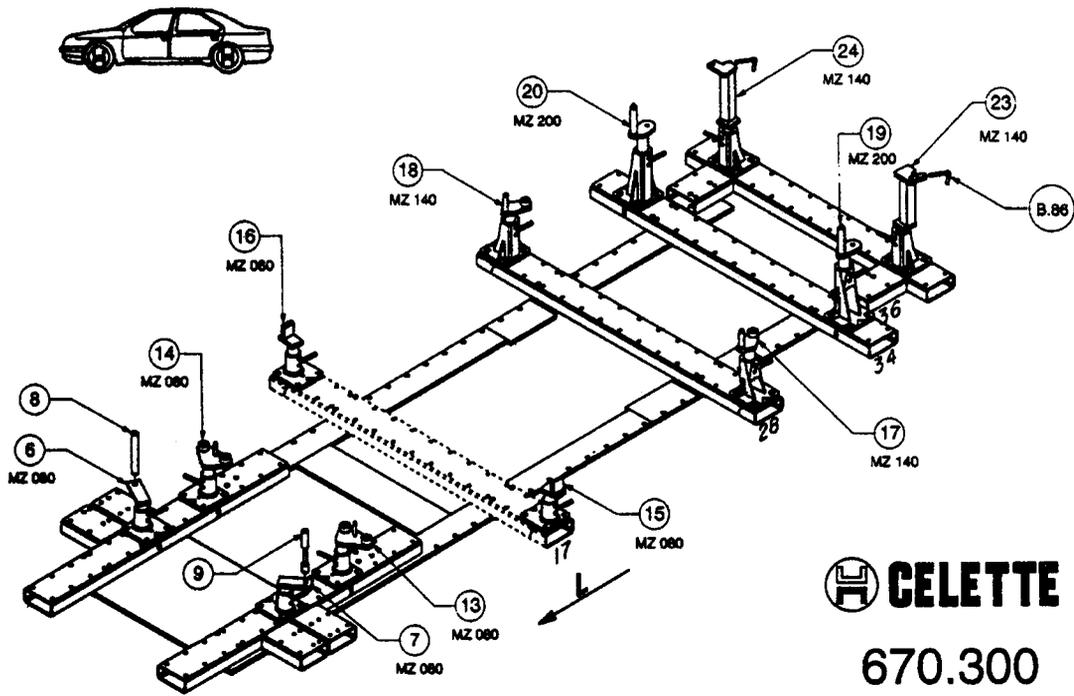
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CONTRÔLE VÉHICULE (mécanique en place)



GÉNÉRALITÉS

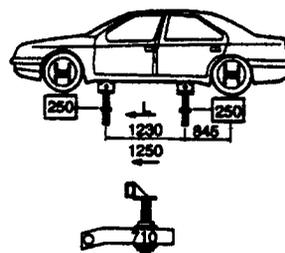
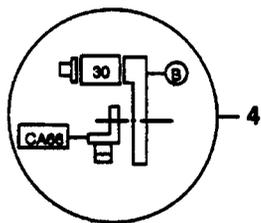
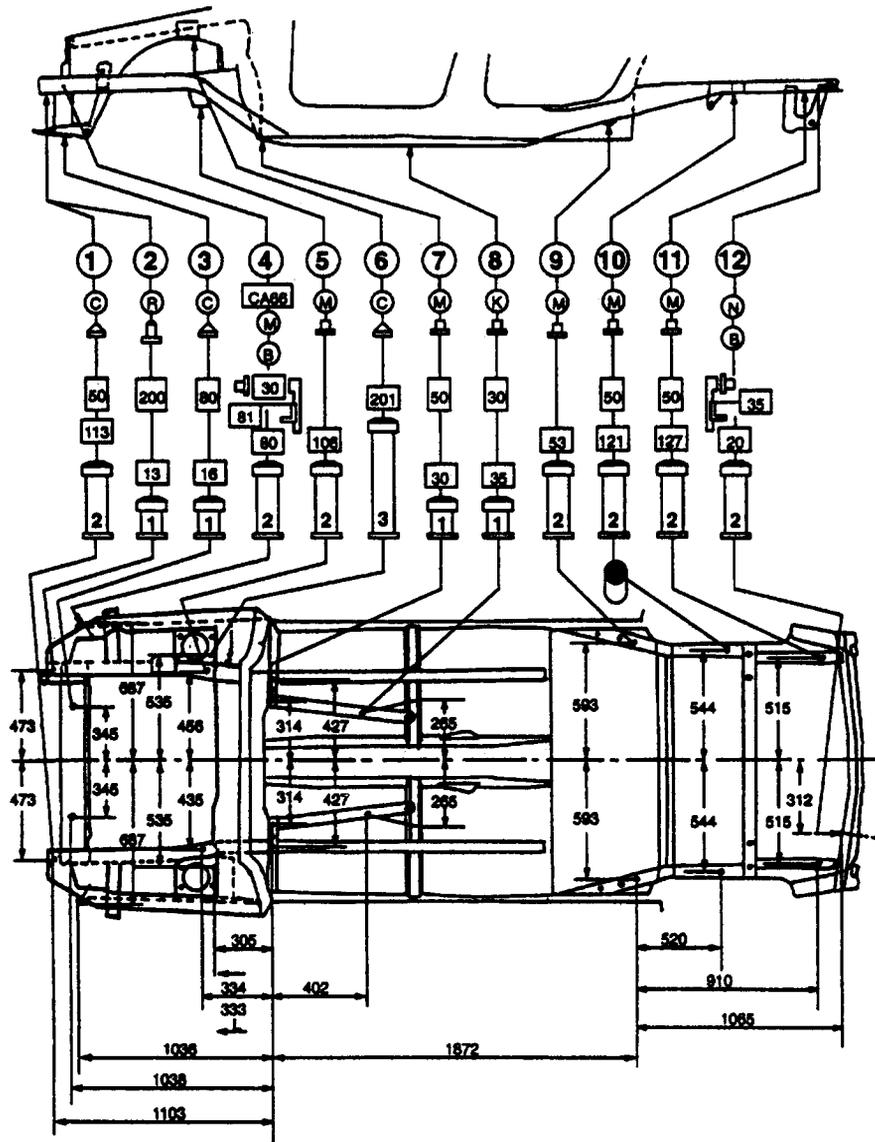
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CONTRÔLE SUR BANC DIMENSIONNEL « CELETTE MÉTRO 2000 »

Contrôle caisse nue



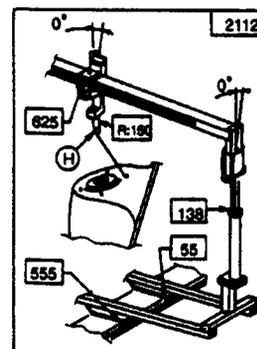
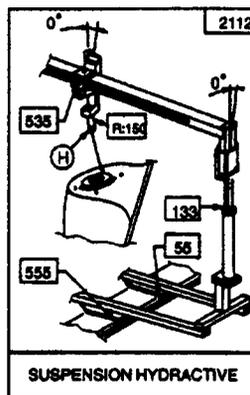
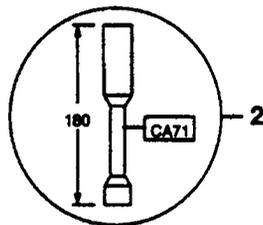
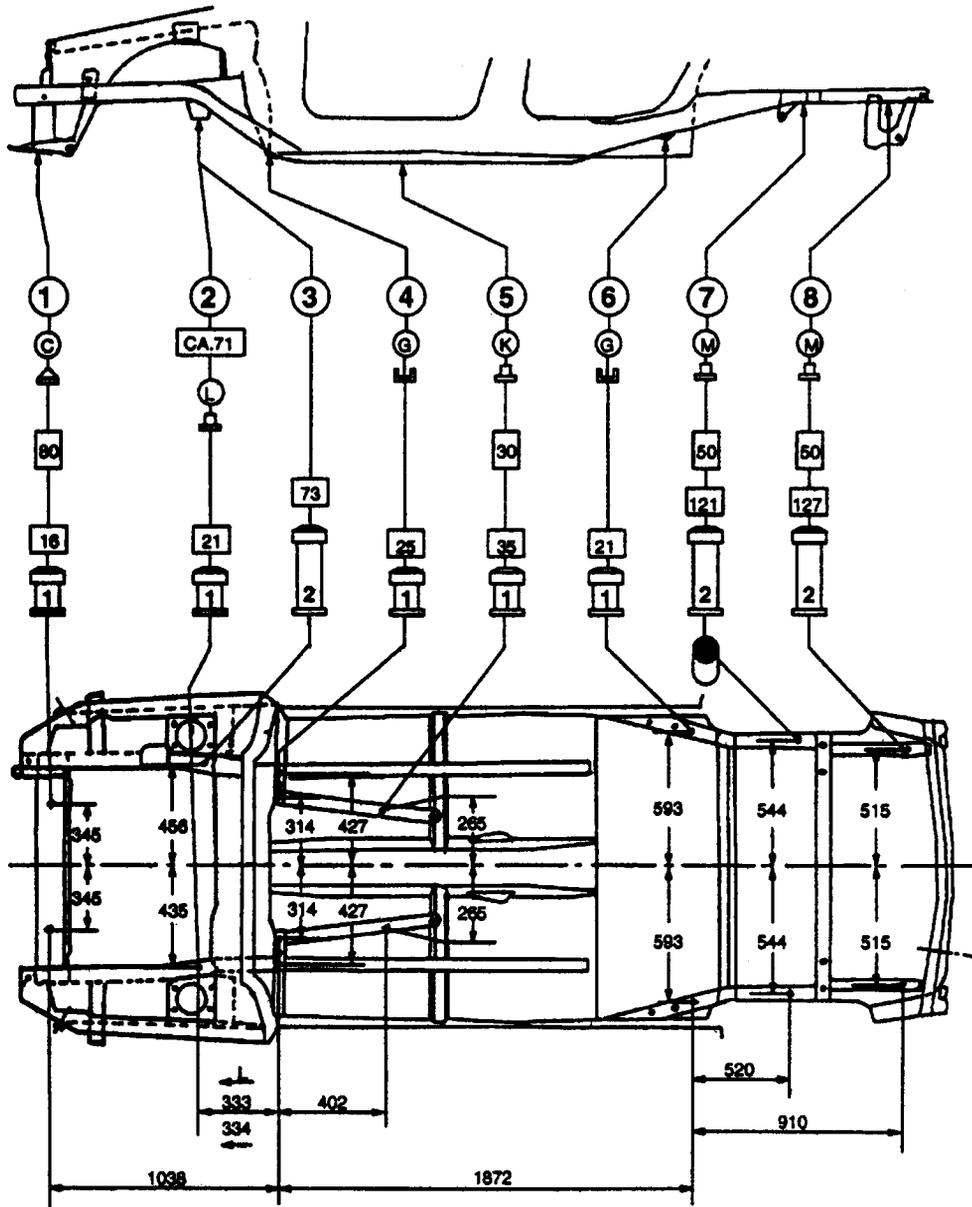
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CONTRÔLE VÉHICULE (mécanique en place)



SUSPENSION HYDRACTIVE

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

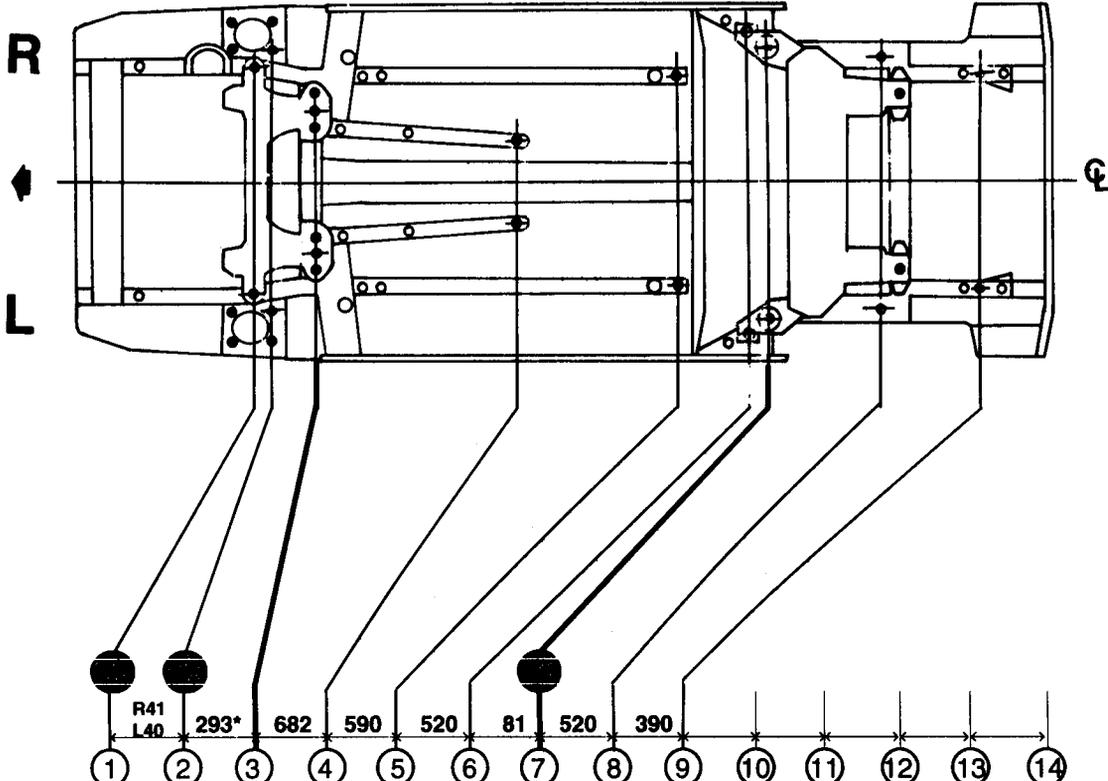
CARROSSERIE



**CITROEN Xantia**

4064

Model year: See Index



R41  
L40

293\*

682

590

520

81

520

390

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

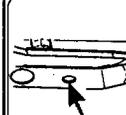
12

13

14































470 H-047B



ADAPTER



























17	13	18x14	R15 L12	20	17	12x16	12											
1	1	1	1	1	1	1	1											
100	500	—	—	—	—	—	200	200										
183	201	127	157	135	238	203	183	189										



R2207	2166	1873	1191	601	81	0	520	910										
L2206	293*																	



R334	293*	0	682	1272	1792	1873	2393	2783										
L333																		



—	1056	730	470	868	1230	1186	1084	1030										
---	------	-----	-----	-----	------	------	------	------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--



R456	528	365	235	434	615	593	542	515										
L435																		

© DATALINER AB Eskilstuna Sweden 1993 All rights reserved





CITROEN Xantia

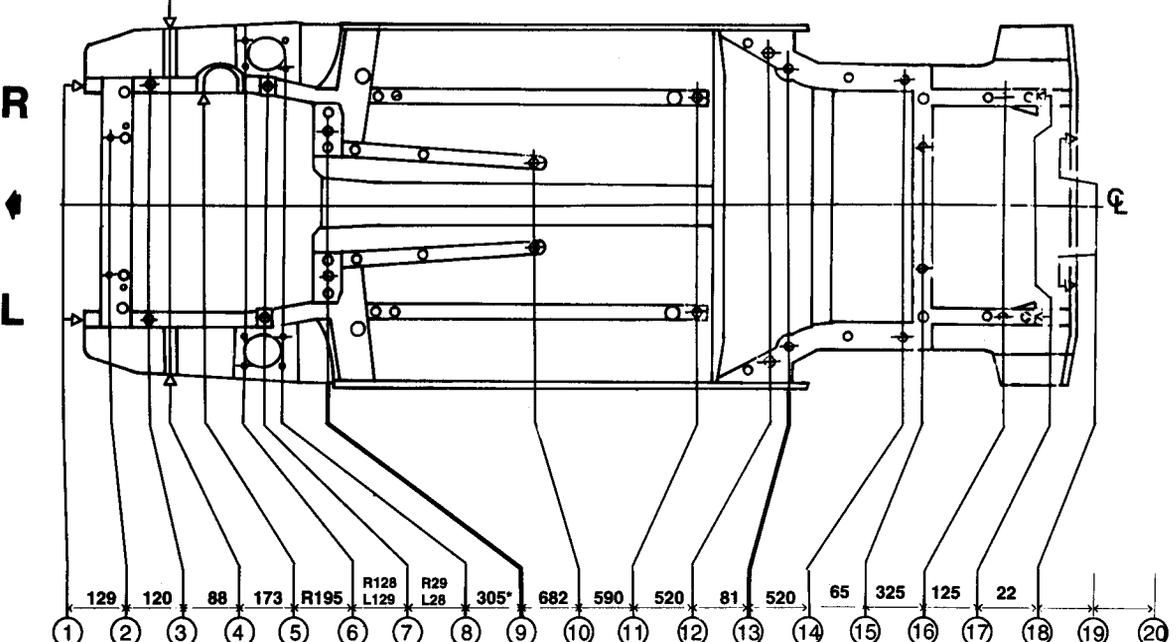


4065

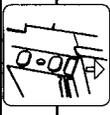
Model year: See Index



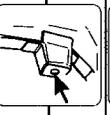
  

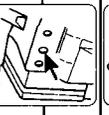


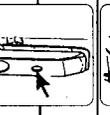


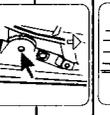


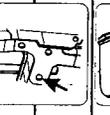


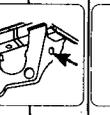
































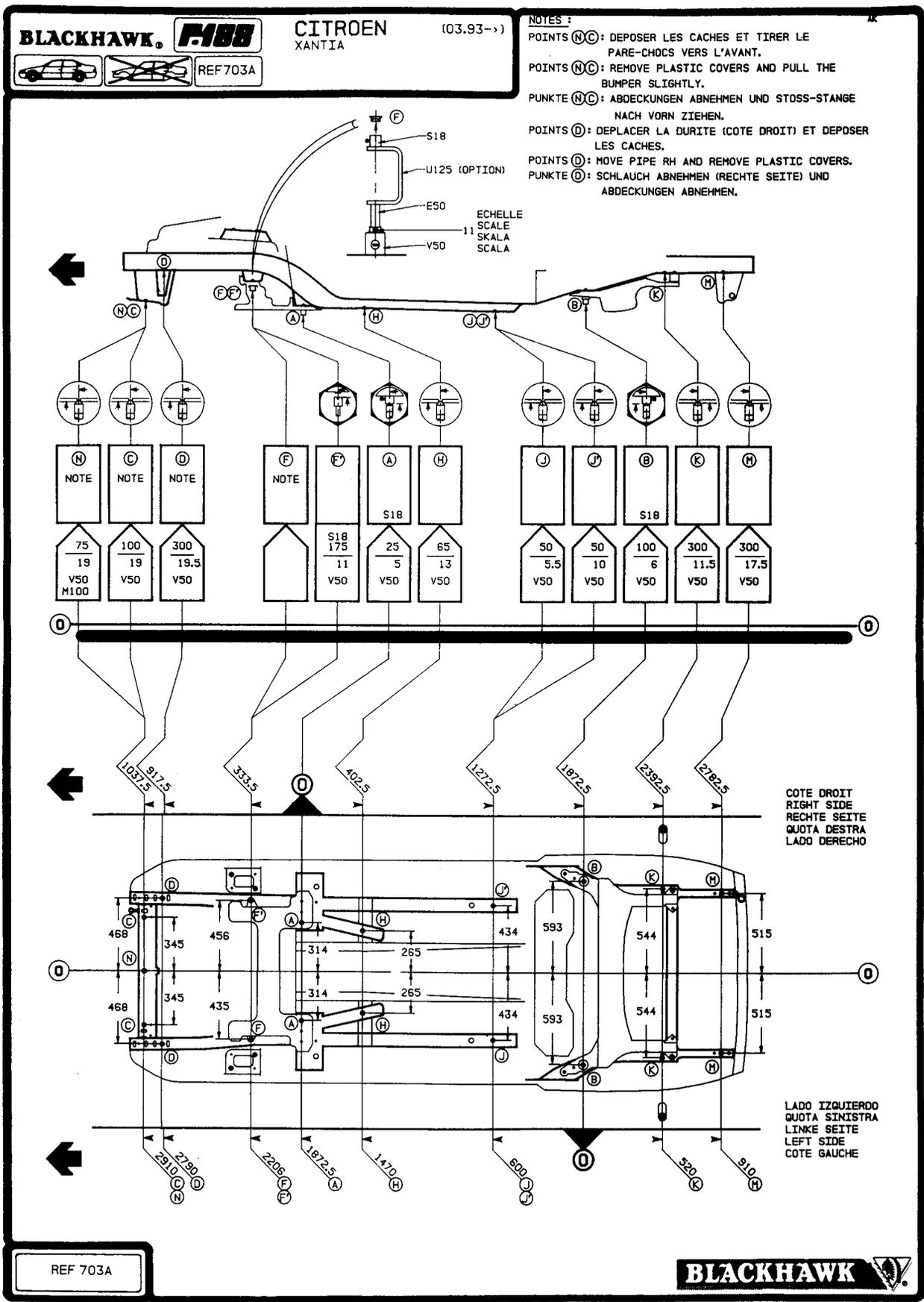


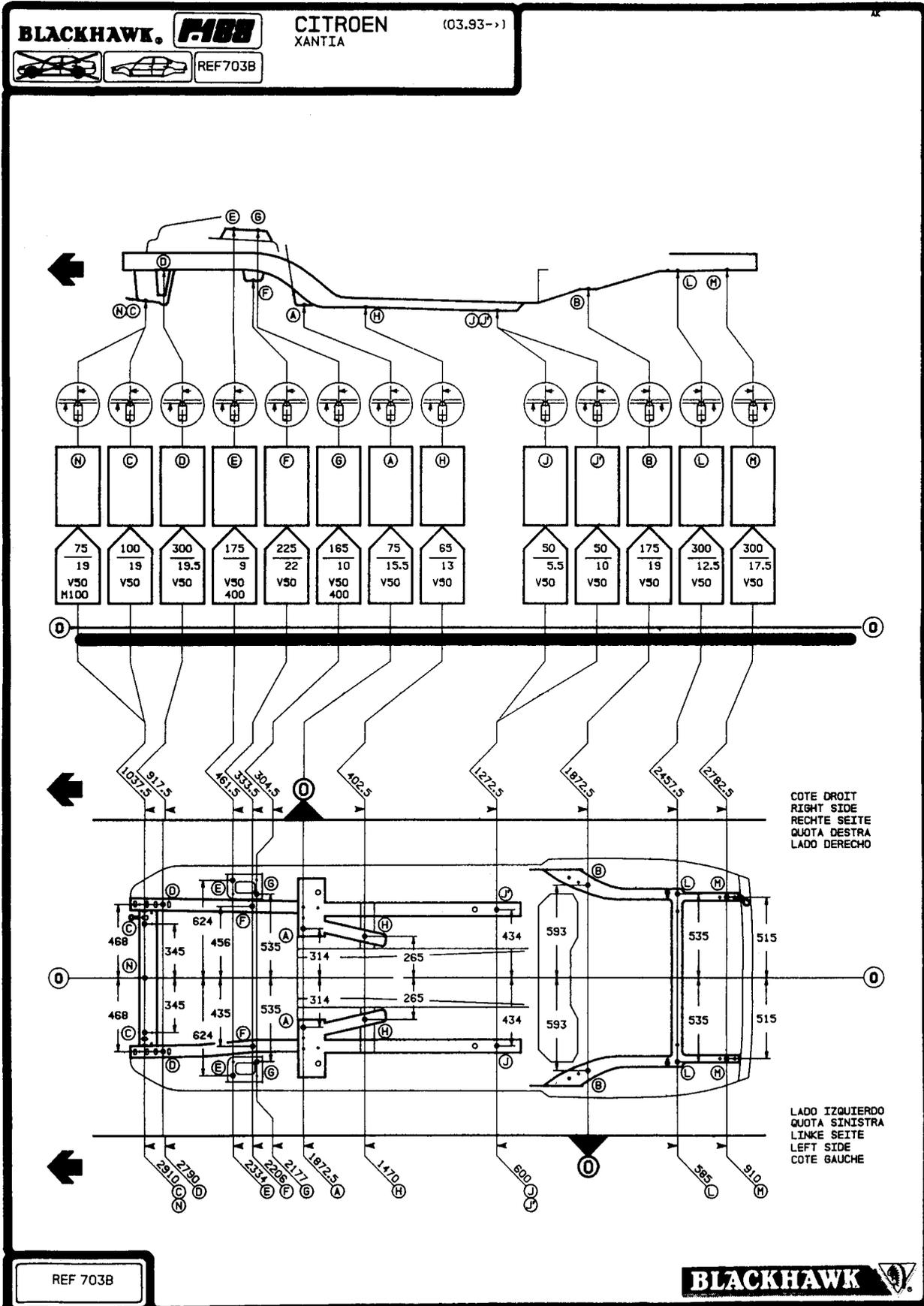
○ 12	○ 6	○ 12	16x16	○ 8	○ 9	○ 13	○ 9	R18x14 ○ L14	18x14	○ R15 ○ L12	○ 20	○ 12	12x16	○ 10	○ 12	16x12	○ 10		
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		
200	—	200	300	300	500	100	500	—	—	—	—	—	200	200	200	100	200		
223	194	191	206	R253	157	218	148	162	157	135	251	265	183	183	189	253	220		

3040	2911	2791	2703	R2530	2335	R2207 L2206	2178 305*	1873	1191	607	81	0	520	585	910	1035	1057		
1167	1038	918	830	R657	462	R334 L333	305*	0	682	1272	1792	1873	2393	2458	2783	2908	2930		
924	690	468	1562	—	1250	—	1074	730	470	868	1230	1186	1084	830	1030	1018	620		
462	345	234	781	R421	625	R456 L435	537	365	235	434	615	593	542	415	515	509	310		

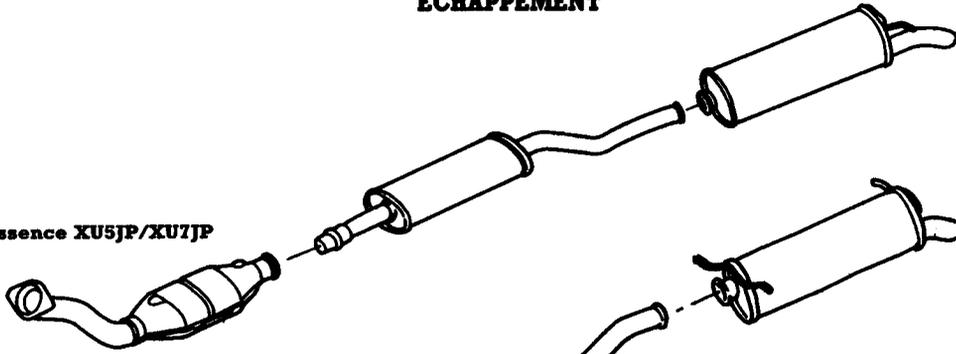
© DATALLNER AB Eskilstuna Sweden 1993 All rights reserved



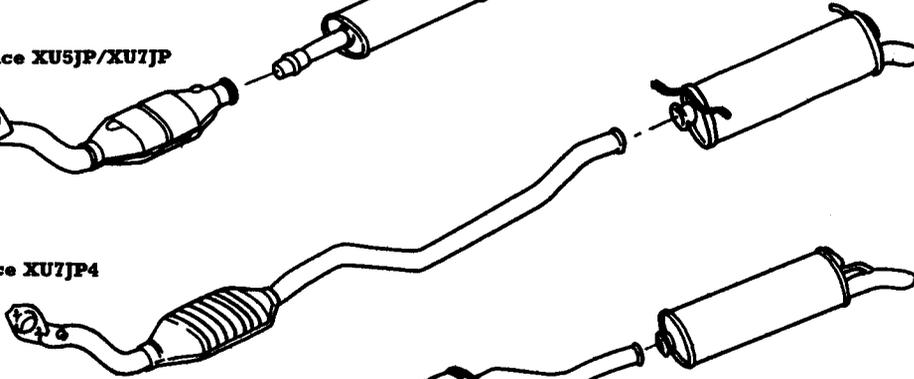


## ÉCHAPPEMENT

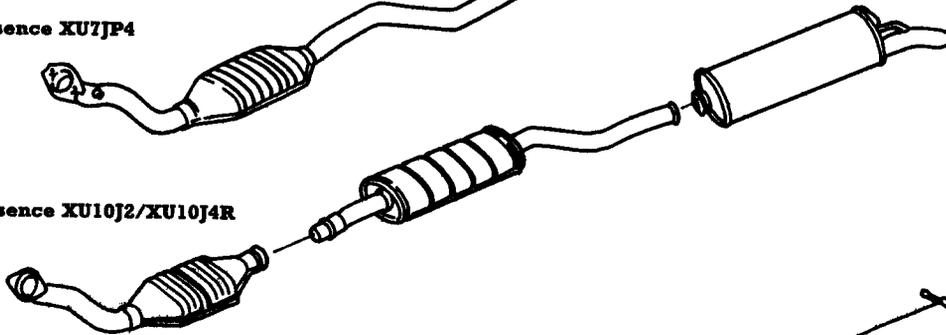
Essence XU5JP/XU7JP



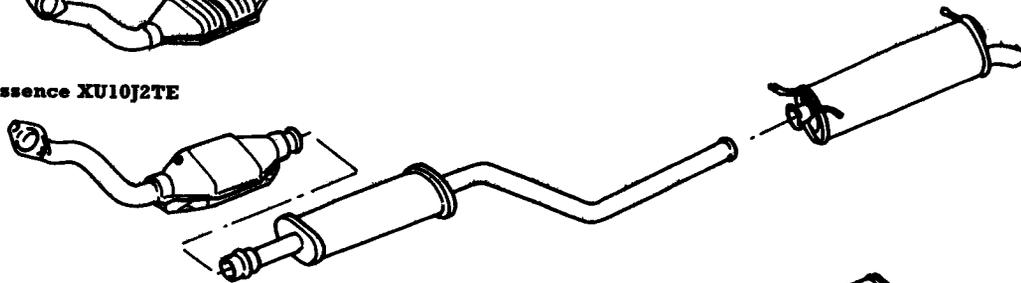
Essence XU7JP4



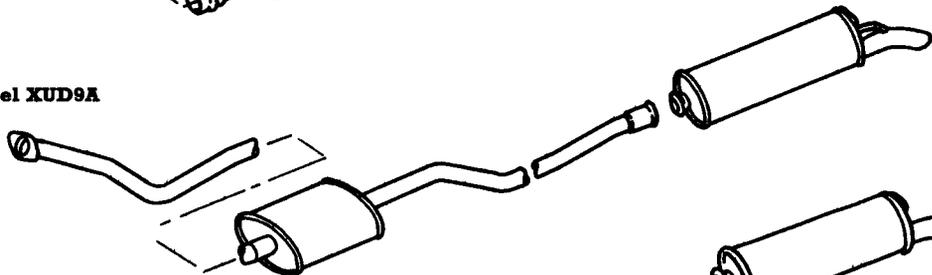
Essence XU10J2/XU10J4R



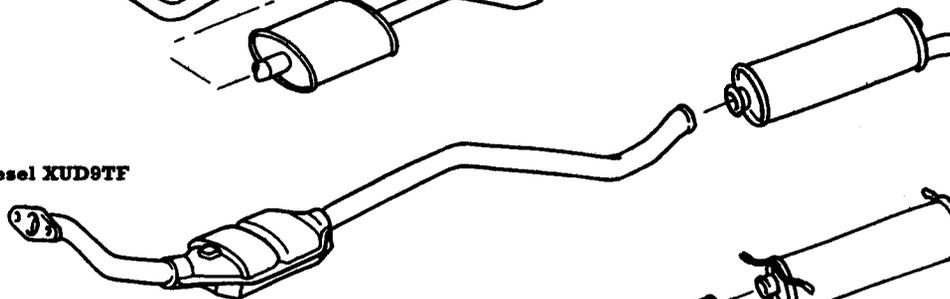
Essence XU10J2TE



Diesel XUD9A



Diesel XUD9TF



Diesel XUD11BTE

